

Diagnostic partagé

Arrondissement de Lille

Nord
Le Département



Nord *Innovation Territoires*

lenord.fr

LES ENJEUX¹ DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

PRÉAMBULE

PARTIE 1 : DÉMOGRAPHIE, SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE



- I. Un territoire jeune aux dynamiques démographiques différenciées **9**
- II. Des disparités sociales croissantes, malgré un rattrapage en matière d'éducation et de santé **11**
- III. Un partenariat social dense et mobilisé **21**

PARTIE 2 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT, CULTURE, SPORT, LOISIRS ET TOURISME



- I. Une mobilisation collective pour une économie d'excellence et présenteielle **31**
- II. Un développement et un rayonnement métropolitain encore en construction **44**

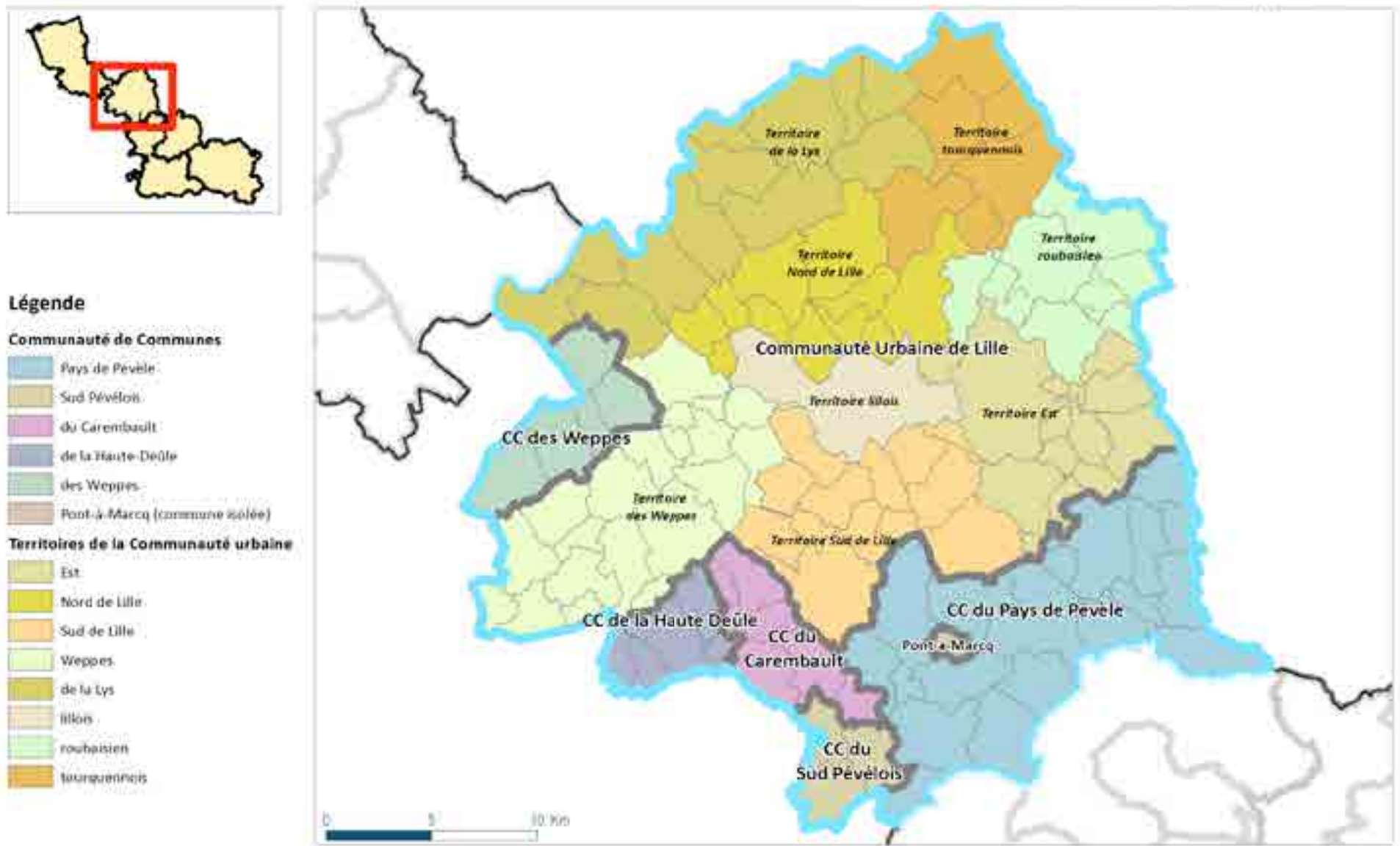
PARTIE 3 : CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, URBANISME, HABITAT ET TRANSPORT



- I. La reconquête de la ville sur la ville **55**
- II. La ceinture verte, espace de transition entre l'arc sud et le coeur de la métropole : un potentiel de valeur ajoutée pour le territoire métropolitain **65**
- III. Le maillage métropolitain : un facteur d'équilibre territorial pour l'Arrondissement et l'aire métropolitaine de Lille **72**

1 - Ces enjeux ne font pas l'objet d'une hiérarchisation. Ils contribuent tous au projet stratégique du territoire.

Figure 1 : Le territoire du contrat de l'arrondissement de Lille



PRÉAMBULE

► Une métropole ouverte

La métropole lilloise constitue un pôle régional, transfrontalier et européen, fort d'opportunités et de dynamiques territoriales.

Son périmètre administratif correspond à l'arrondissement de Lille. Il s'étend sur 88 000 hectares, compte 1 203 666 habitants en 2009 et comprend sept espaces de gouvernance :

- **Lille Métropole** : 85 communes pour 1 108 991 habitants en 2009. LMCU regroupe 92,1% de la population de l'arrondissement.
- **La Communauté de Communes de Weppes** : 5 communes pour 5761 habitants en 2009.
- **La Communauté de Communes de la Haute-Deûle** : 5 communes pour 23 412 habitants en 2009.
- **La Communauté de Communes du Sud Pévèlois** : 3 communes pour 11 686 habitants en 2009.
- **La Communauté de Communes du Carembault** : 6 communes pour 11 859 habitants en 2009.
- **La Communauté de Communes du Pays de Pévèle** : 19 communes pour 39 349 habitants en 2009.
- **La commune de Pont-à-Marcq** : 2 555 habitants en 2009.

Ces trois derniers territoires font partie du Pays Pévèlois, structure administrative d'aménagement présentant une cohésion géographique, économique, culturelle qui s'étend également sur l'arrondissement de Douai.

Ce découpage administratif révèle, en partie, les réalités complexes de l'agglomération liées à un fonctionnement de ces territoires étroitement imbriqués ; mais il ne souligne pas les complexités liées aux dynamiques de métropolisation de plus en plus fortes et l'impact des choix de développement de la métropole lilloise sur un territoire plus vaste.

Les orientations d'aménagement prises sur l'arrondissement dépassent donc ses frontières administratives et impactent l'ensemble des territoires de l'aire métropolitaine de Lille (AML).

1 Modification du périmètre et des statuts le 23 janvier 2013.

Les 38 communes qui composent le Pays ont vocation à devenir une structure intercommunale.

Lille est la capitale de la région Nord-Pas de Calais, son premier pôle urbain et économique depuis que les frontières européennes se sont ouvertes. Ainsi, la situation frontalière de l'agglomération lilloise et son rôle particulier dans l'espace régional amène cet arrondissement à jouer un rôle décisif dans les partenariats et la mise en place d'un développement coordonné à la fois à l'échelle régionale, mais aussi de l'aire métropolitaine. En effet, l'AML constitue une réalité économique et sociale pour ses habitants et ses entreprises avec une intégration croissante des marchés de l'emploi, de l'habitat, de l'enseignement, de la consommation et des loisirs.

Le phénomène de « métropolisation »

La métropolisation est une **dynamique spatiale** contribuant à organiser le territoire autour d'une ville capitale. Elle renforce les liens entre agglomérations et redistribue les fonctions économiques. Elle repense les oppositions traditionnelles entre la ville-centre et sa périphérie, ou encore l'urbain et le rural : une interdépendance se crée entre les différents espaces sous influence métropolitaine.

Source : Pages de Profils n°103 – février 2012

Elle se répartit de part et d'autre de la frontière belge et comprend, sur son versant français, les territoires régionaux des SCOT de Flandre Intérieure, de l'Artois, de Lens-Liévin / Hénin-Carvin, de l'Arrageois, de Lille Métropole, du Grand Douaisis, du Valenciennois, de la Communauté d'agglomération de Cambrai, de Communauté de communes de l'Ouest Cambrésis, de la Communauté de communes de Sensescaut et de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre.

Ainsi, les questionnements autour du développement métropolitain de l'arrondissement de Lille sont multiples, car ils interrogent les dynamiques de construction d'une « eurométropole » assise sur un bassin de vie franco-belge de 3,8 millions d'habitants².

L'arrondissement lillois apparaît comme le lieu d'impulsion d'échanges et de relations fortes entre des populations hétérogènes, travaillant, résidant et se

2 RP 2009, INSEE.

Figure 2 : L'aire métropolitaine de Lille



rencontrant sur un même territoire. De l'aire métropolitaine au quartier, il révèle des unités de vie et d'échanges émergentes, remplaçant les anciennes solidarités présentes sur cet espace en mouvement constant. Ceux sont ces unités de vie en construction, au-delà de l'espace métropolitain, qui caractérisent aujourd'hui l'arrondissement de Lille et le font vivre.

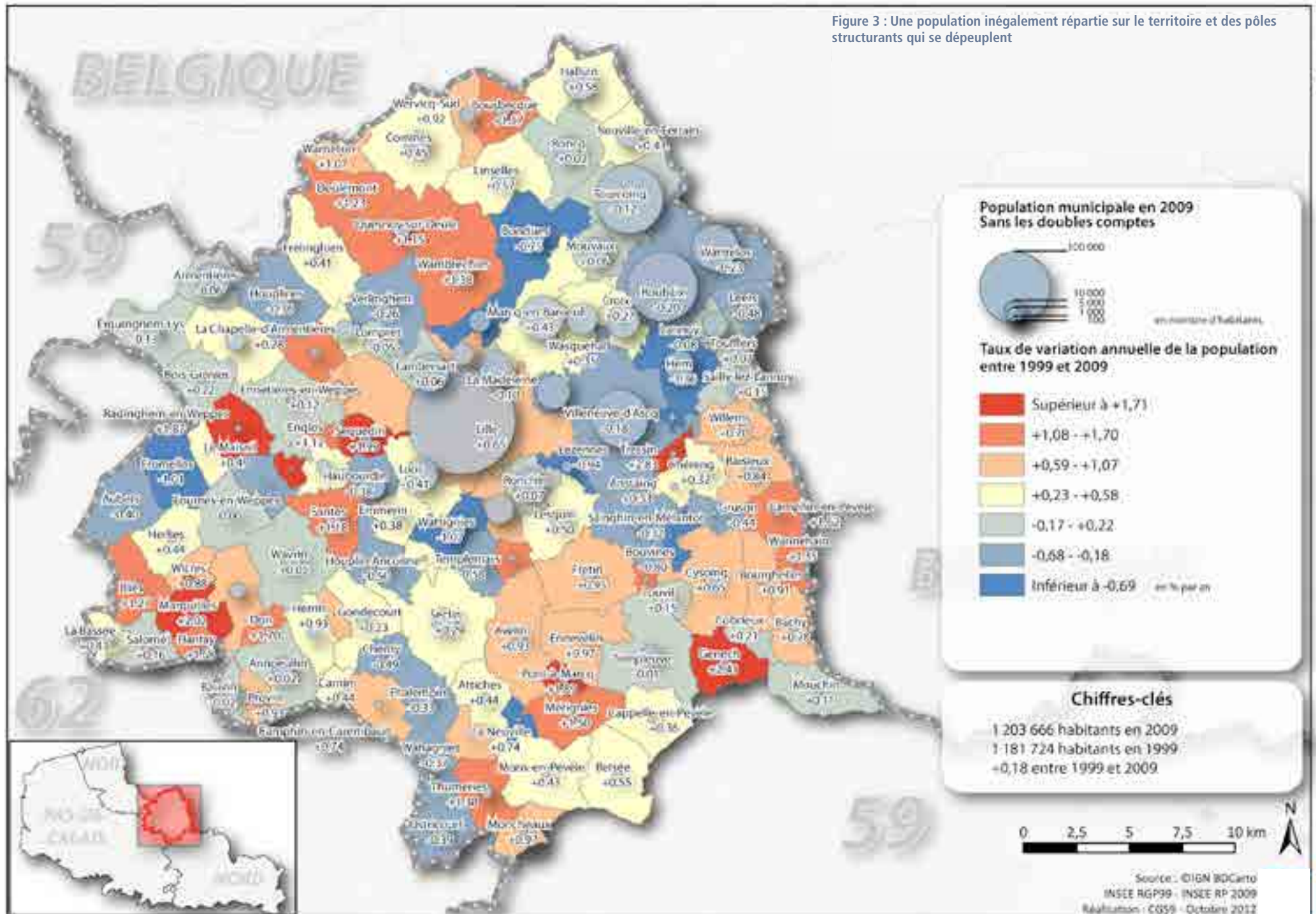
La métropole doit donc renforcer sa place dans le réseau des métropoles européennes et prendre en considération l'insertion du territoire dans une aire plus vaste et transfrontalière pour réaliser un développement harmonieux et équilibré de ses territoires.

De l'espace transfrontalier à l'Aire Métropolitaine de Lille :

Plusieurs étapes marquent la création de l'aire métropolitaine de Lille :

- XIXème – début du XXème siècle : développement de la grande industrie – essor rapide des villes de part et d'autre de la frontière franco-belge.
- 1960-1970 : la périurbanisation transforme les espaces interstitiels, longtemps demeurés ruraux, en zones résidentielles parsemées de zones d'activités économiques.
- 1980 : l'urbanisation du territoire est de plus en plus continue – création d'un système métropolitain polycentrique et complexe.
- 2004 : le gouvernement français lance en direction des établissements publics de coopération intercommunale un « appel à coopération métropolitaine ». Cette démarche est conduite par la DIACT (ex DATAR), pour renforcer le rôle des métropoles dans le développement économique et social en Europe et dans la compétition internationale.
- 2005 : 23 partenaires français et belges signent la « déclaration d'intention » de ce qu'ils ont convenu d'appeler « **l'aire métropolitaine de Lille** ». L'aire métropolitaine de Lille est constituée de plusieurs grands ensembles urbains polycentriques : la métropole lilloise, les anciens bassins miniers et sidérurgiques, la vallée de la Lys, celle de la Sambre et par un ensemble d'agglomérations plus traditionnelles (Arras, Tournai, Leper, Cambrai, etc.).
- 2008 : création du groupement européen de coopération territoriale (GECT) de « l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai » pour formaliser la coopération de l'AML et renforcer les moyens opérationnels.

Figure 3 : Une population inégalement répartie sur le territoire et des pôles structurants qui se dépeuplent



PARTIE 1

DÉMOGRAPHIE, SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE

I. Un territoire jeune aux dynamiques démographiques différenciées

► Une croissance démographique modérée liée à un déficit migratoire

Figure 4 : Une évolution de la population stable

Indicateurs démographiques	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation annuelle moyenne de la population en %	+0.7	+0.2	+0.3	+0.3	+0.2
- due au solde naturel en %	+0.9	+0.7	+0.8	+0.7	+0.8
- due au solde apparent des entrées sorties en %	-0.1	-0.6	-0.5	-0.5	-0.6

Source : INSEE RP1968 à 1990 dénombrement - RP1999 et RP2009 exploitations principales Etat civil

En 2009, l'arrondissement de Lille compte 1 203 666 habitants, soit 47% de la population du Nord. Il connaît, depuis près de quarante ans, une faible augmentation de sa population.

Ce faible accroissement démographique (+ 0,2 % en moyenne/an) s'explique de deux manières :

Un solde naturel positif qui connaît depuis les années 1980 une relative stabilité (+ 0,8%/an entre 1999 et 2009).

Un solde migratoire négatif (- 0,6%/an entre 1999 et 2009) qui s'aggrave. Il est de plus en plus difficilement compensé par le solde naturel.

Cette tendance démographique est singulière si on la compare aux autres métropoles françaises (1999-2009 : + 1,5% à Toulouse, + 0,8% à Lyon, + 0,7% à Marseille) car elle signifierait à horizon 2020, une stabilisation, voire une baisse de la population¹.

¹ Scénario « tendanciel » du SCOT de Lille Métropole

Les travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Lille Métropole s'appuient sur un scénario plus volontariste appelé « regain d'attractivité² » à horizon 2030. Il mise sur un solde migratoire plus favorable (réduction de 15% des flux de départs) ; cela aurait un fort impact sur la croissance démographique : + 0,3% en moyenne/an, soit environ 4000 habitants de plus/an.

► Une ville centre et sa couronne périurbaine qui gagnent des habitants excepté à l'Est

D'un point de vue géographique, la population est inégalement répartie dans l'arrondissement lillois. Elle se concentre principalement dans l'agglomération urbaine qui ne représente qu'un quart de l'espace, mais compte près de 50% de la population.

En effet, le peuplement du territoire se dessine depuis de nombreuses années autour des principaux pôles d'emploi (Lille-Roubaix-Tourcoing). Mais, depuis les années 1970, les mutations économiques modifient l'implantation des entreprises et des emplois et transforment progressivement les « anciens » équilibres territoriaux.

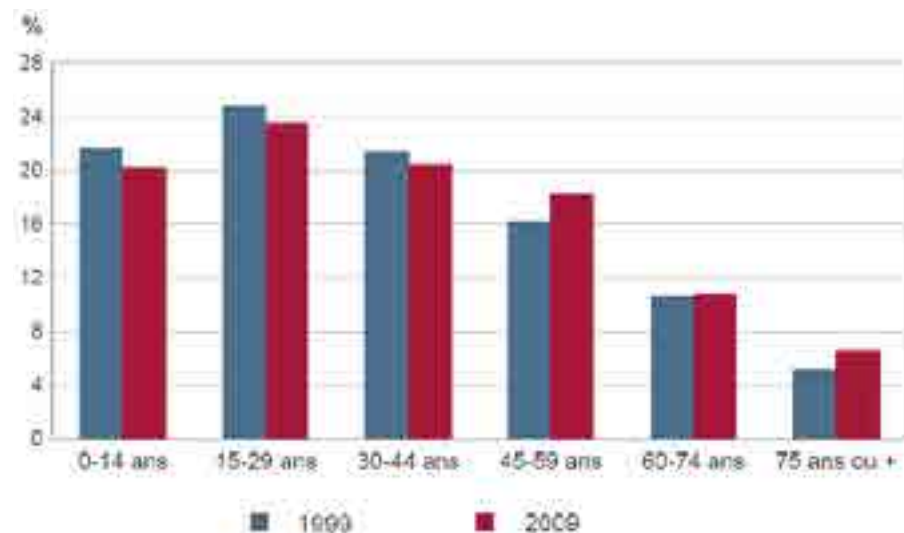
Aujourd'hui, la ville de Lille conserve son rôle de locomotive régionale, mais les pôles structurants de Roubaix et Tourcoing connaissent un dépeuplement lent et continu ; alors que, parallèlement, la métropolisation autour de la ville centre génère un regain d'attractivité résidentielle des espaces ruraux, redessinant le territoire autour des relations centre-périphéries³.

² Deux scénarios d'évolution de la population ont été envisagés par le syndicat mixte du SCOT de Lille métropole à horizon 2030. Le scénario de regain de l'attractivité de l'arrondissement intègre une réduction du déficit migratoire liée au résultat des politiques mises en œuvre actuellement (le quart de sa valeur actuelle).

³ La communauté du Pays de Pévèle est un territoire très attractif, à la différence du reste de l'arrondissement, avec un solde migratoire de +0,98%/an d'habitants entre 1999 et 2008. Objectif : 49 000 habitants en 2030.

► Une population jeune et un modèle familial en évolution

Figure 5 : 43% de la population à moins de 30 ans



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

Une des caractéristiques démographiques majeures de l'arrondissement lillois est l'importance de sa part de jeunes. En 2009, les moins de 30 ans représentaient plus de 43% de la population totale.

Mais, la moyenne d'âge augmente. En 10 ans, elle est passée de 35,8 ans à 36,4 ans. De plus, à court terme, la part des plus de 75 ans devrait continuer à augmenter, alors que celle des moins de 20 ans est déjà en baisse.

Cependant, l'indice de vieillissement métropolitain reste le plus faible du département. Le vieillissement de la population devra tout de même faire l'objet d'une attention particulière car il représente à horizon 2030, + 39 000 personnes de plus de 75 ans⁴.

4 Scénario « tendanciel » du SCOT de Lille Métropole

Figure 6 : Une part importante de familles monoparentales

Ensemble	313 710	100%
Couples avec enfant(s)	146 619	46,7%
Familles monoparentales	52 841	16,8%
- homme avec enfant(s)	7 455	
- femme avec enfant(s)	45 346	
Couples sans enfant	114 250	36,4%
Famille avec un enfant	71 229	22,7%
Famille avec deux enfants	67 001	20,9%
Famille avec trois enfants	30 574	9,7%
Famille avec 4 enfants et plus	12 841	4,1%

Source : INSEE, RP2009 exploitation complémentaire.

Par ailleurs, malgré les faibles perspectives de croissance démographique, l'arrondissement connaît depuis quelques années, une augmentation soutenue du nombre de ses ménages (+ 4700 ménages/an). Cette évolution, liée aux phénomènes de décohabitation⁵, s'accélère : arrivée de jeunes, le plus souvent des étudiants vivant seuls, et évolution de la structure des ménages métropolitains⁶.

Ainsi, le territoire dénombre 313 710 familles, dont 47% de couples avec enfant(s) et 36% de couples sans enfant. Si le nombre et la taille des familles sont plus élevés que dans les autres agglomérations françaises, l'évolution des modes de vie (divorces, montée du célibat, vieillissement, etc.) génère une mutation des structures familiales plus rapide.

En 2009, l'arrondissement comptait 17% de familles monoparentales⁷, soit une part supérieure à la moyenne française (13,5%) et du Nord (15,5%) et la tendance devrait être à la hausse.

⁵ Phénomène sociodémographique définissant la tendance des familles à se scinder plus facilement et à voir leurs membres, autrefois cohabitant, vivre de plus en plus souvent séparément. La décohabitation ainsi définie est l'une des causes souvent avancées pour expliquer une éventuelle crise du logement.

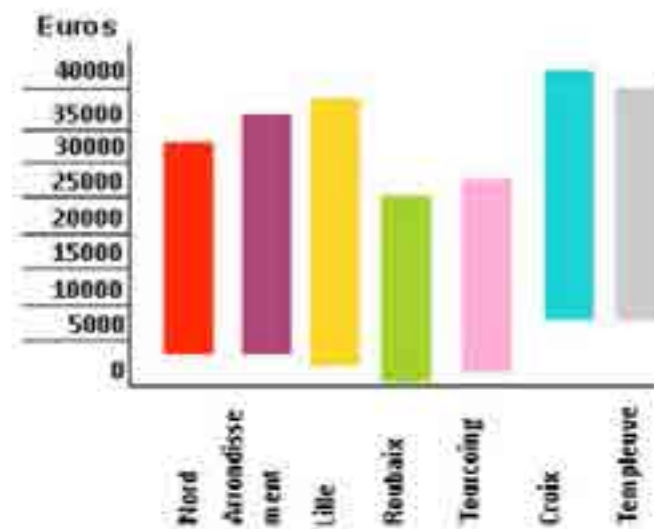
⁶ Source : « SCOT Lille Métropole, Le Diagnostic », novembre 2010, Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole.

⁷ Ce chiffre s'élève à 18% dans la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing. Il est de 16% dans celle de Lille (RP 2009, INSEE).

Aujourd'hui, ces évolutions socio-démographiques génèrent de nouveaux besoins, notamment en matière de logements (typologie, adaptation, etc.) et de structures d'accueil.

II. Des disparités sociales croissantes, malgré un rattrapage en matière d'éducation et de santé

Figure 7 : Des écarts de revenus infracommunaux légèrement supérieurs à ceux du Département



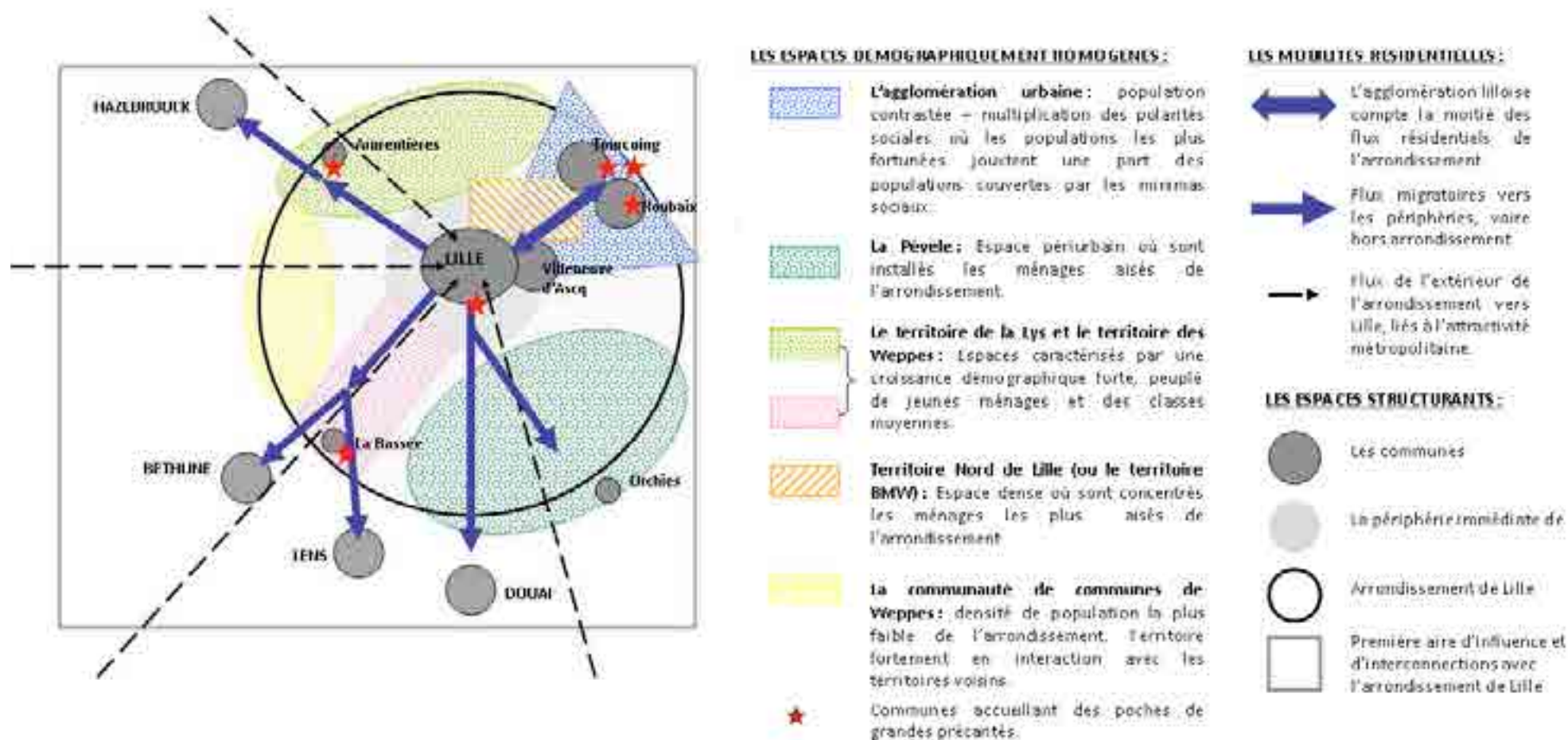
Source : INSEE, revenu fiscal localisé des ménages, 2009.

En 2009, le revenu médian⁸ déclaré par unité de consommation⁹ s'élève à 17 550 euros sur l'arrondissement de Lille. Ce revenu est supérieur de près de 1400 euros à celui du Nord-Pas de Calais, mais inférieur de près de 900 euros au chiffre national. Son niveau continue d'évoluer moins vite dans l'arrondissement qu'aux autres échelles.

⁸ Le revenu fiscal médian est le revenu qui partage la population en deux groupes égaux, la moitié gagnant moins et l'autre plus.

⁹ L'UC permet, par rapport au revenu fiscal du ménage, de prendre en compte les économies d'échelle résultant de la vie de groupe ou pas. Lorsque l'on parle de revenu, il s'agit donc des revenus imposables, hors allocation. Le revenu du ménage est alors divisé par le nombre d'unité de consommation, soit 1 pour une personne seule, 0,5 par personne de plus de 14 ans et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

Figure 8 : Des migrations résidentielles qui participent à la spécialisation sociale des territoires



Par ailleurs, les écarts entre les revenus se creusent dans l'arrondissement. Un habitant sur dix vit dans un ménage dont le revenu par UC est inférieur à 4 760 euros¹⁰. A l'autre extrémité de l'échelle des revenus, un habitant sur dix vit dans un ménage dont le revenu par UC est supérieur à 33 250 euros, soit 7 fois plus. Lille, à l'image des autres grandes villes de France, se caractérise par des écarts de revenus très importants, mais son revenu fiscal médian reste inférieur aux autres (16 900 euros/UC) ; ce qui en fait une ville au caractère socio-démographique particulier.

Sur Roubaix, 2 habitants sur 3 sont non imposables, mais le classement de l'impôt ISF moyen la place au 4^{ème} rang des communes les plus riches de la région. Des situations similaires se retrouvent sur les communes de Tourcoing ou de Villeneuve d'Ascq.

La fonction métropolitaine de l'arrondissement peut expliquer une partie de cette croissance des inégalités : les écarts de revenu sont en effet plus marqués dans les grandes métropoles, au sein desquels se concentre une importante population à bas revenus qui jouxte une population aisée.

► Une spécialisation sociale des territoires générée par la métropolisation

La métropole lilloise concentre 57% des migrations internes à l'aire métropolitaine lilloise¹¹, révélant des interdépendances entre l'arrondissement et ses territoires limitrophes.

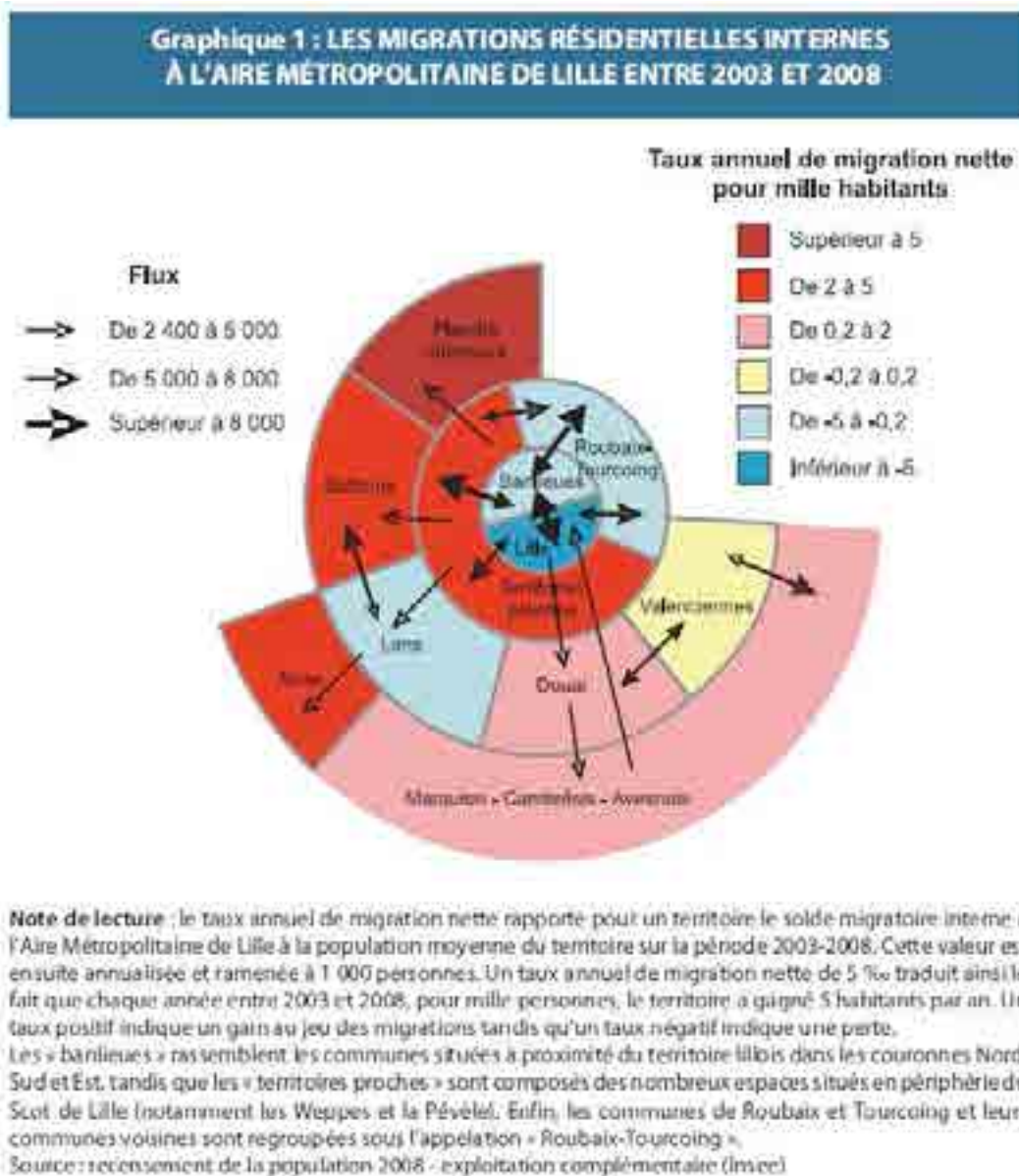
Globalement, l'agglomération lilloise attire les étudiants et les jeunes adultes, c'est-à-dire les ménages de taille réduite, et voit partir les familles et les retraités vers les périphéries. Ainsi, entre 2000 et 2006, 10 % des ménages qui souhaitaient accéder à la propriété sont partis vivre aux franges de l'arrondissement, voire au-delà, dans les territoires de la Flandre intérieure, du Douaisis et du Béthunois.

Progressivement, les mouvements résidentiels de la population métropolitaine s'inscrivent dans une logique de péricentralisation autour la ville-centre. Ce mouvement a des conséquences directes sur l'organisation globale du système urbain (transport, environnement, etc.).

¹⁰ Source : « Les chiffres clés de la métropole lilloise », n°46, novembre 2009.

¹¹ Peuplée d'environ 3 800 000 habitants en 2006, l'aire métropolitaine inclut des agglomérations du Nord (Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai et Maubeuge), du Pas-de-Calais (Lens, Béthune et Arras) et de Belgique (Ypres, Courtrai et Roulers, Tournai, Mouscron et Ath).

Figure 9 : Des migrations résidentielles s'étalant de la ville-centre vers des périphéries plus ou moins proches



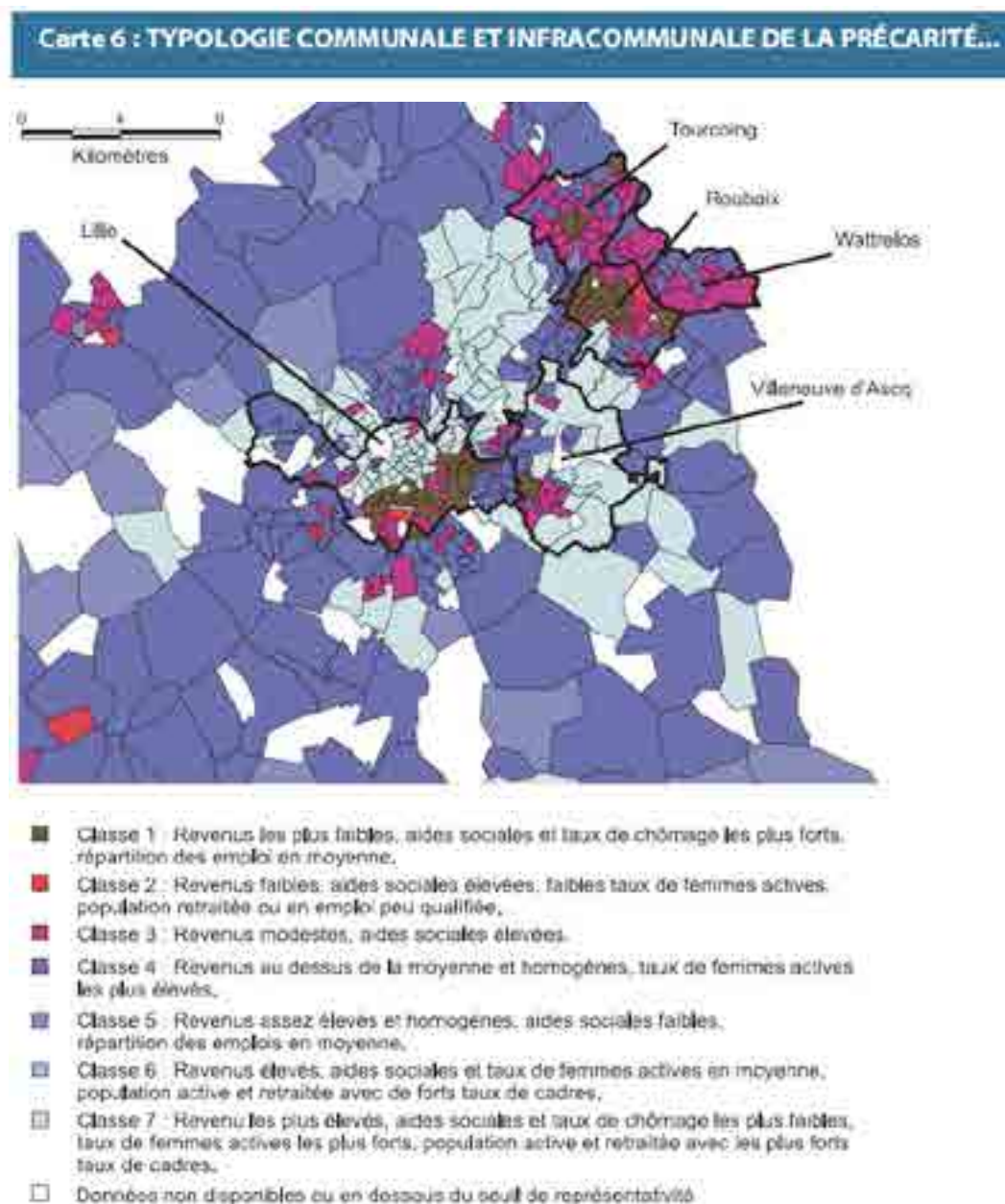
Ainsi, l'agglomération observe un taux de mobilité résidentielle interne fort. C'est un espace urbain dense, socialement très contrasté, où se maintient une relative mixité sociale héritée de l'époque industrielle, même si cette dernière tend à s'estomper à l'échelle des quartiers.

On y observe les situations territoriales suivantes :

- Lille, à l'image des autres villes de France, possède un profil socio-démographique très contrasté. Elle concentre une part élevée de cadres, une population étudiante importante et les populations les plus précaires.
- Roubaix et Tourcoing souffrent d'un déficit d'image, générant le départ des ménages solvables vers le périurbain. Ce mouvement favorise la décade de l'habitat de ces deux villes structurantes et facilite l'accès des ménages les plus précaires. Les quartiers fragilisés continuent d'accueillir des populations plus précarisées que celles qui y résident, alors qu'une part des ménages fragilisés quitte ces territoires une fois qu'ils deviennent solvables. « Cependant, les causes de la situation socio-économique des territoires de Roubaix - Tourcoing sont donc plus complexes : ces territoires jouent un rôle de début de parcours résidentiels pour de nombreux ménages de la métropole ». D'importants programmes de renouvellement urbain sont en cours pour changer l'image de ces villes.
- Les communes entre le pôle de Lille et les pôles de Roubaix et Tourcoing accueillent les populations les plus aisées de l'agglomération.

Dans les territoires ruraux, la pression foncière et immobilière réduit les possibilités d'investissement d'un certain nombre de ménages qui partent s'installer dans l'arc minier et les Flandres.

Figure 10 : Des disparités sociales croissantes à l'échelle des quartiers



On y observe 4 espaces au profil socio-démographique marqué :

- La Pévèle est fortement intégrée aux dynamiques métropolitaines. Elle concentre les classes moyennes et aisées de l'arrondissement.
- Les territoires de la Lys et des Weppes (internes à LMCU) sont majoritairement peuplés de jeunes ménages et de classes moyennes. Ils se caractérisent par une forte croissance démographique.
- La communauté de communes de Weppes est un territoire rural en périphérie de l'agglomération lilloise peuplée de ménages aisés.
- Les structures sociales des territoires, influencées par les mobilités résidentielles, ont donc évolué. Entre 1999 et 2006, il semble que les profils des territoires se soient fortement accentués, au point d'aboutir à une spécialisation sociale des territoires encore plus affirmée¹².

► Des disparités territoriales renforcées par des mobilités sociales souvent bloquées

L'arrondissement de Lille est confronté à l'émergence de deux dynamiques sociales métropolitaines : une large partie de la population accède aux bénéfices socio-économiques et culturels de la métropolisation, alors qu'une minorité reste en marge de cette dynamique.

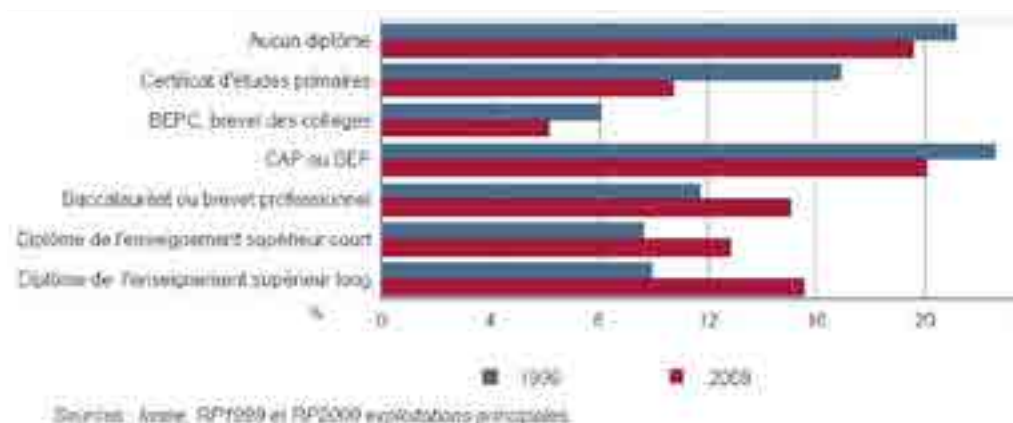
L'accès aux longues études et plus largement au système éducatif est symptomatique de cette situation.

Globalement, on observe un net allongement de la durée d'études : plus d'un quart (28%) de la population possède un diplôme supérieur en 2009, soit 8 points de plus qu'en 1999. Mais, les disparités de niveau de diplôme sont fortes. Sur la zone d'emploi de Lille, 48% de la population possède au moins le bac ; alors que sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, seulement 36% de la population possède un niveau équivalent ou supérieur à ce dernier.

Figure 11 : Vers un allongement du temps d'études, malgré la persistance d'un nombre élevé de sans diplôme

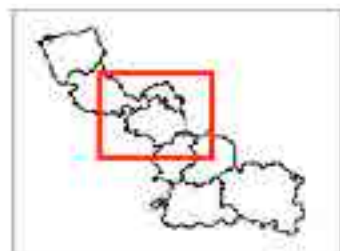
	Arrondissement de Lille	Zone d'emploi de Lille	Zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing
Population non scolarisée	810 344	526 230	284 114
Part des titulaires en %			
Non diplômé	19,6	17,2	24,1
Certificat d'études primaires	10,7	10,4	11,3
BEPC, Brevet des collèges	6,2	6,2	6,1
CAP ou BEP	20,1	19,1	21,9
Baccalauréat ou brevet pro	15,1	15,0	15,2
Diplôme de l'enseignement supérieur court	12,8	13,7	11,3
Diplôme de l'enseignement supérieur long	15,5	18,4	10,2

Source : INSEE RP2009 exploitation principale



¹² Source : « Contrastes sociaux et système métropolitain : Mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », Profil INSEE, n° 114, octobre 2012.

Figure 12 : Une part des allocataires du RSA importante dans les pôles urbains

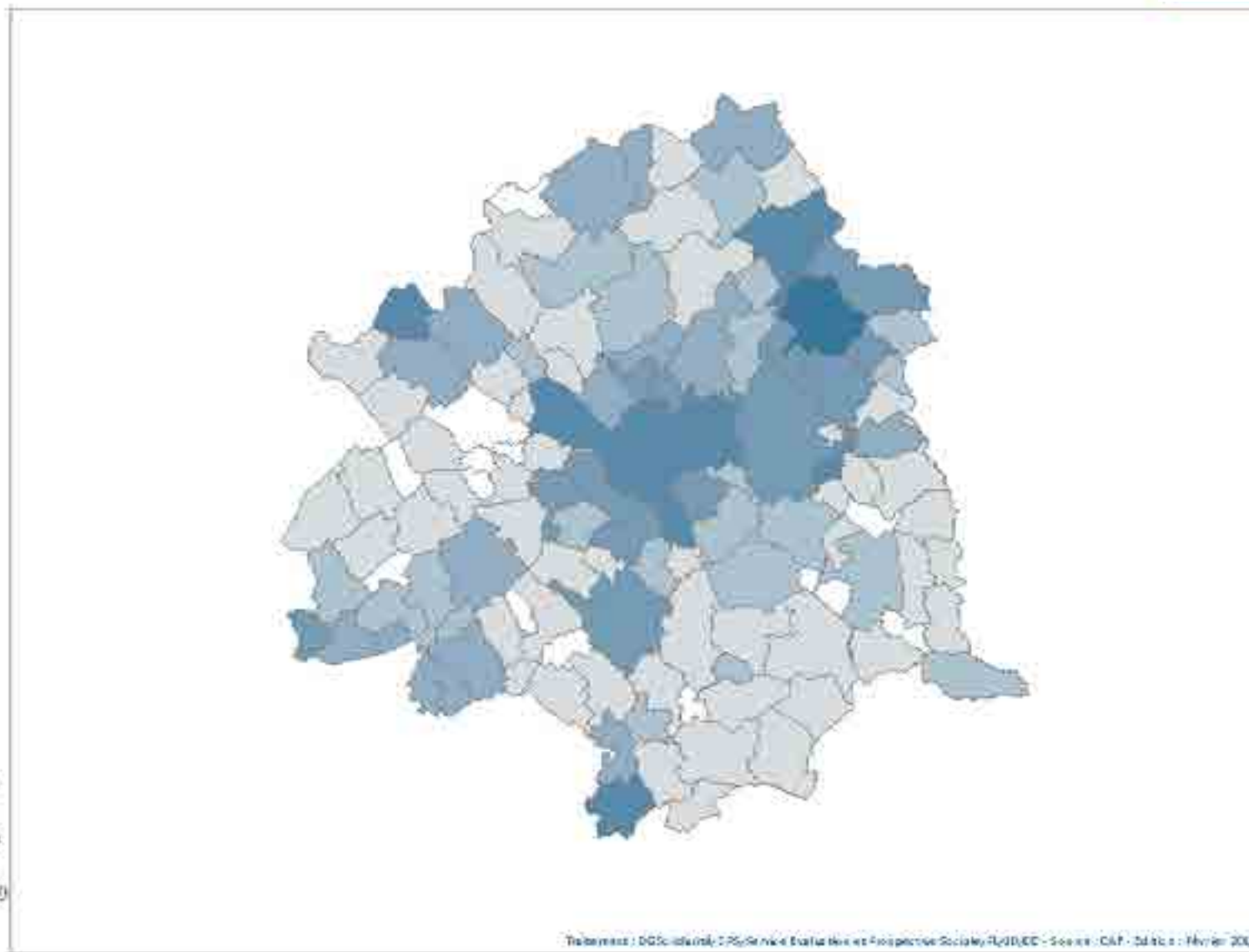


Département du Nord : 7,4%

ARRONDISSEMENT DE LILLE
Part des foyers bénéficiaires du RSA au 31/12/2010 parmi les 15-64 ans



Note : Ce ratio "foyers bénéficiaires sur population des 15-64 ans" est celui réalisé par l'INSEE sur le RSA socle dans le cadre du calcul des "Indicateurs sociaux départementaux du CNIS".
Soit inclus : tous les types de RSA (Soie seul, Soie + Activité, Actuel seul)



Travailleur : DG Solidarité, EPS/Service Évaluation et Prospective Sociale/RD/DEC - Sources : DAP - Sédila - Février 2011

A terme, ce déséquilibre d'accès à l'éducation risque d'aggraver les écarts sociaux entre les territoires : une zone d'emploi de Lille bénéficiant de la dynamique métropolitaine en modifiant et en élevant sa structure sociale et une zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing « écartée » des bénéfices sociaux de la métropolisation. Aujourd'hui, 48% des offres d'emploi correspondent à des professions intermédiaires et intellectuelles supérieures, alors que près de 60% de la population possède un niveau de formation égal ou inférieur au bac.

La part d'ouvriers au sein de la population active diminue faiblement (- 2,5% entre 1999 et 2009) ; alors que simultanément l'offre d'emploi dans ce secteur enregistre une baisse de près de 6%¹³. D'ailleurs, pour accéder à l'emploi, une partie de ces populations s'est installée à la frontière pour aller travailler dans les industries de Tournai, Mouscron ou Courtrai¹⁴.

Figure 13 : Les catégories socio-professionnelles n'évoluent pas aussi rapidement que l'économie métropolitaine

	2009	1999
Ensemble	100%	100%
Agriculteurs exploitants	0,2	0,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,3	2,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10,4	7,4
Professions intermédiaires	15,0	13,1
Employés	16,3	16,2
Ouvriers	13,2	15,7
Retraités	21,0	18,4
Autres personnes sans activité professionnelle	21,6	26,5

L'arrondissement de Lille compte, en 2009, près de 560 000 actifs, dont 85% possèdent un emploi. Mais, le taux de chômage est plus élevé qu'ailleurs. Au 30 juin 2012, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de droit s'élève à 100 500 personnes, soit une augmentation de 5 % en un an.

¹³ Source : « Emplois et compétences sur Lille Métropole, quel visage en 2020 ? Etat des lieux préparatoire à un contrat d'étude prospective territorial », Comité du Bassin d'emploi Lille Métropole, Avril 2011.

¹⁴ « Processus migratoires et dynamique démographique : une approche multiscalaire de la métropole lilloise », Vincent Houillon, Revue de géographie et d'aménagement, 2006.

Le chômage touche différemment les territoires de l'arrondissement : le taux de chômage dans la zone d'emploi de Lille (11%) est inférieur à celui de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing (15%) ou de la région (13%), mais tous sont supérieurs au taux national (9%).

De plus, l'évolution du chômage en 2012 a été plus forte qu'en 2011, avec un regain du nombre de demandeurs d'emploi corroborant les signes d'une nouvelle dégradation du marché du travail.

Figure 14 : Le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2009 et 2012

	Arrondissement de Lille		Région
	Nombre	Taux d'évolution	
30 juin 2009	83 873		
30 juin 2010	92 672	+10,4%	+7,5%
30 juin 2011	95 573	+3,1%	+4,6%
30 juin 2012	100 504	+5,2%	+5,1%

Source : cbelille - pôle emploi

Région : 341 800 demandeurs d'emplois au 30 juin 2012

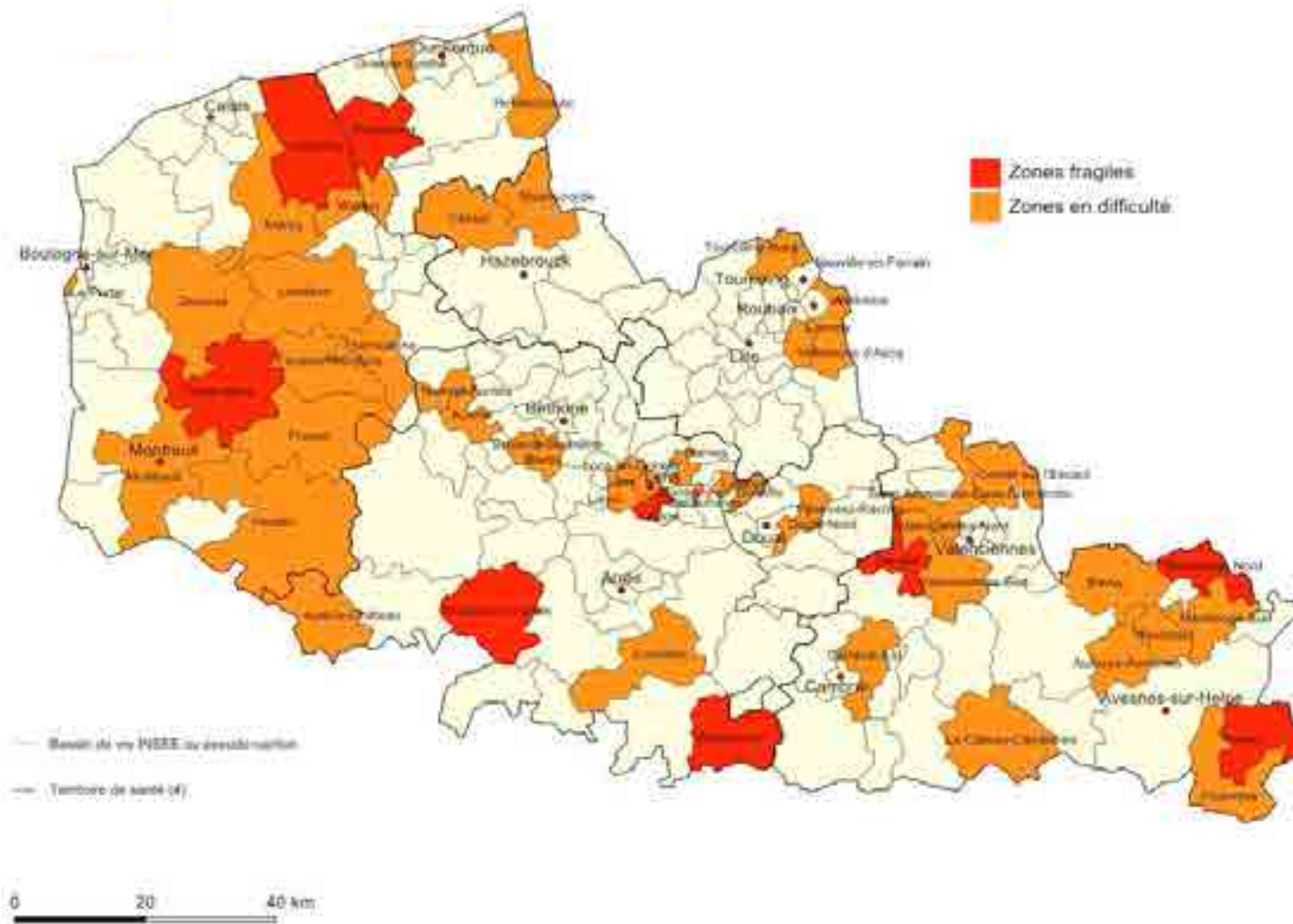
Un des signes de cette fragilité du marché d'emploi est la hausse du nombre de demandeurs du RSA (augmentation du nombre d'emplois précaires et fermetures d'entreprises).

Au 31 décembre 2011, l'arrondissement de Lille compte près de 63 000 allocataires du RSA, soit 50% des bénéficiaires du département. Le nombre de ménages bénéficiant de cette aide sociale est de 12%, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale (7%). Entre juin 2010 et juin 2011, le nombre d'allocataires a progressé de 4%. Cette hausse est supérieure au niveau régional (+3%), mais correspond au niveau national (+4%).

Cette progression est plus importante pour les personnes recevant le « RSA socle » seul. Ils représentent près de 70% des allocataires du RSA et leur nombre ne cesse de croître à un rythme beaucoup plus soutenu (+3,5%) que le nombre de demandeurs de « RSA activité ». Cette évolution est notamment

Figure 15 : Des difficultés d'accès aux soins sur les territoires les plus précarisés

Zones en difficulté et zones fragiles en offre de soins de 1er recours



Source : ARS Nord-Pas-de-Calais - DSEE/Etudes - DOR/Groupes de travail SRCS Offre de soins de 1er recours - 31/12/2011

liée à l'évolution du nombre de chômeurs longue durée¹⁵ (+ 12,4% entre 2010 et 2011) et très longue durée¹⁶ (+ 23%) qui arrivent en fin de droit de chômage¹⁷.

De plus, les allocataires du RSA sont majoritairement concentrés dans l'agglomération. Ce constat est révélateur des disparités sociales et met en évidence la tendance lourde de paupérisation d'une partie de la population dans les pôles urbains (Lille-Roubaix et Tourcoing).

► Une situation sanitaire qui s'améliore mais un taux de mortalité prématuré élevé

Malgré une offre médicale importante et de qualité, le taux de mortalité prématurée dans l'arrondissement de Lille est élevé.

La zone de proximité de Lille¹⁸ enregistre un nombre de décès prématuré supérieur de 23% à la moyenne française. Elle connaît une mortalité comparable à la mortalité régionale, avec des troubles spécifiques : pathologies liées à l'alcool et au tabac, et une part importante de suicide¹⁹.

La zone de proximité de Roubaix-Tourcoing enregistre un nombre de décès prématuré supérieur de 30% à la moyenne française. Cette surmortalité est principalement le fait de comportements à risques (chutes accidentelles, notamment chez les hommes), mais aussi des pathologies courantes comme les cancers des voies aérodigestives supérieures, des maladies cardio-circulatoires, et des pathologies respiratoires.

Des améliorations pourraient être apportées au système de santé publique en menant conjointement des actions de prévention et des améliorations du système de soin. Pour inverser les statistiques, quatre priorités ont été définies par l'Agence Régionale de la Santé : renforcer l'éducation de la santé à l'école, lutter contre les déterminants de notre environnement comme le tabac et l'alcool, favoriser un recours plus précoce aux soins, et enfin

¹⁵ Demandeurs d'emploi de 1 à 2 ans

¹⁶ Demandeurs d'emploi de plus de 2 ans

¹⁷ Source : Service départemental « Evaluation et prospective sociale ».

¹⁸ La zone de proximité est un découpage territorial réalisé par l'Agence Régionale de la Santé pour assurer la cohérence des actions médico-sociales. L'arrondissement de Lille fait parti du territoire de santé de Flandre-intérieure – Métropole qui comprend 3 zones de proximité : Flandre intérieure, Roubaix-Tourcoing et Lille.

¹⁹ Source : www.orsnpsc.org

mieux organiser le système de santé pour une meilleure prise en charge des pathologies chroniques.

Par ailleurs, c'est au sein des territoires les plus denses et les plus précarisés que les difficultés d'accès aux soins sont identifiées²⁰. Des contrats locaux de santé signés entre l'ARS, les collectivités locales, l'Etat et la Caisse Primaire d'Assurance maladie ont pour objectifs de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en conjuguant, au mieux, les politiques de santé publique sur les territoires présentant des vulnérabilités particulières.

L'arrondissement est couvert par 3 Contrats locaux de santé : le CLS de Lille-Lomme-Hellemmes, le CLS de Armentières-Merville-Nieppe, le CLS de Roubaix. Trois CLS sont en cours d'évaluation : les CLS de Tourcoing, de Hem et de Seclin-Carvin.

Le territoire compte également des structures de santé à destination des plus démunis, mais elles offrent peu de places. Elles sont coordonnées via réseaux : le réseau « Santé Solidarité Lille Métropole » et les Réseaux « Précarité Santé Mentale ». En 2009, ces structures de santé ont soigné plus de 3000 personnes dans le besoin.

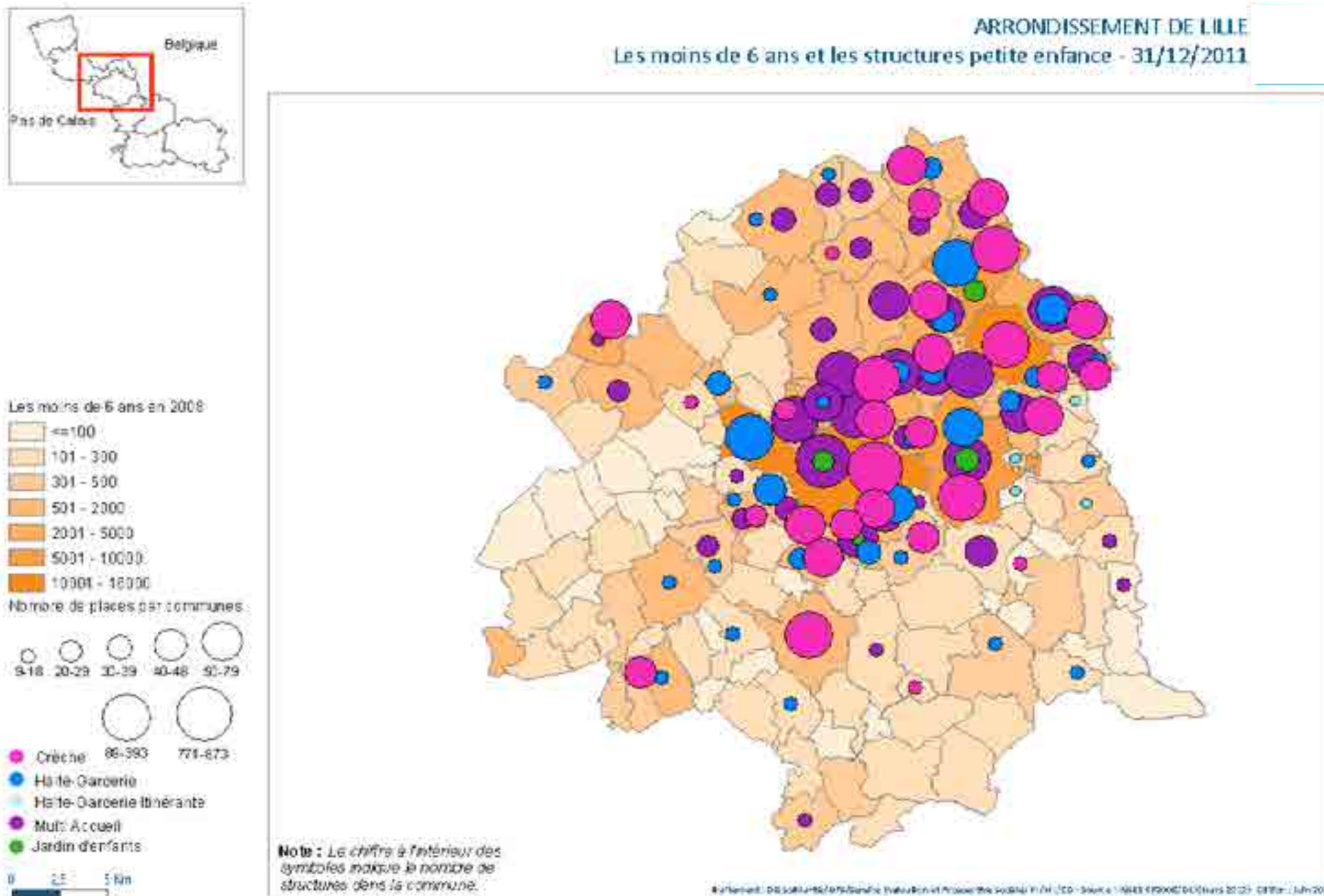
Enfin, depuis 2011, un accord cadre de coopération sanitaire transfrontalière entre la France et la Belgique permet d'assurer un meilleur accès à des soins de qualité pour les populations de la zone frontalière et favorise la mutualisation des connaissances et des pratiques.

Pourtant, l'arrondissement de Lille enregistre ces dernières années une nette amélioration de sa situation sanitaire. L'ICEM²¹ démontre que le niveau de santé publique progresse plus rapidement que dans le reste de la France, excepté sur la zone de Roubaix-Tourcoing (progression de 12 % supérieure à celle du territoire national entre 1999 et 2006). L'objectif, aujourd'hui, est de renforcer le rattrapage sanitaire déjà engagé.

²⁰ Source : www.orsnpsc.org

²¹ Indice comparatif d'évolution de la mortalité

Figure 16 : Des structures et des modes de garde « petite enfance » diversifiés et concentrés en milieu urbain



III . Un partenariat social dense et mobilisé

► Une réponse publique investie auprès de la population

L'arrondissement de Lille dispose d'un nombre important et diversifié de modes de garde des enfants de 0 à 6 ans²². Principalement concentrés dans l'agglomération, ces lieux sont contrôlés par le Département via les structures PMI²³. Ce déséquilibre territorial d'implantation des lieux d'accueil oblige les territoires ruraux, notamment la Communauté de Communes du Pays de Pévèle, à développer des modes d'accueil privé (garde d'enfants à domicile, etc.) correspondant aux besoins familiaux de sa population.

Dans la communauté de communes de Weppes, l'accueil de la petite enfance est essentiellement assuré par des assistantes maternelles agréées. Une crèche (10 places) a ouvert en 2013 sur la commune d'Aubers ; une autre est en projet sur Bois-Grenier à horizon 2016.

Depuis 2002, le Département du Nord participe à la Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants (CDAJE) qu'il copilote avec l'association départementale des CAF (AdéCAF), afin de promouvoir le développement et la cohérence des politiques conduites en faveur des jeunes enfants²⁴. Cette instance au service des professionnels de l'enfance et des parents travaille essentiellement sur les modes d'accueil pour tous les enfants et développe une fonction d'observation des Relais d'Assistants Maternelles (RAM).

Au regard du contexte socio-économique et du nombre d'enfants vivant dans des familles où aucun des parents n'est en emploi (plus de 43 000 enfants concernés en 2008), la prévention a été renforcée par de nombreuses actions de soutien à la parentalité. Pour aider les familles dans une démarche de prévention, les initiatives existent autour des lieux accueil, l'école des parents inspirée « des Maisons vertes de Françoise Dolto. »

Au niveau de la protection de l'enfance, de nombreuses actions de soutien à la parentalité existent et ont été renforcées sur le territoire. Des lieux de rencontre Parents-Enfants permettent d'organiser des visites médiatisées ordonnées par un juge des enfants.

²² Crèche, Halte Garderie, Halte Garderie Itinérante, Multi Accueil, Jardin d'enfants, etc.

²³ Structure de Protection Maternelle et Infantile

²⁴ Source : www.cdaje59.fr

Ces visites sont encadrées par des professionnels de la protection de l'enfance dans des lieux à gestion départementale ou déléguée à des associations habilitées.

Parallèlement, 42 places en Service d'Accueil et d'Accompagnement avec Maintien à Domicile (SAAMAD) ont été créées en 2011 dans le cadre du réseau « Diapason » de l'EPDSAE²⁵. Cet établissement permet de renforcer la prévention, de trouver des alternatives au placement et de répondre aux nouveaux besoins 17 centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI)²⁶ Pour renforcer la prévention précoce, les services de PMI interviennent également en maternité dans le cadre de mise à disposition de personnels, et 4 Maisons de l'Enfance et de la Famille (MEF)²⁷ et 45 lieux de consultation de planification familiale viennent compléter l'offre (35 financés et habilités par le Département, les 10 autres étant des centres de planification hospitaliers, associatifs ou municipaux).

Au regard de la situation sanitaire de l'arrondissement, les services de prévention précoce sont importants. Le territoire concentre 15 Centres d'Action Médico Sociale Précoce (CAMSP)²⁸ sur les communes de Roubaix, Lille, Armentières, Loos, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et 11 Centres Médico Psycho Pédagogique (CMPP)²⁹. Ils permettent une bonne prise en charge de l'enfant.

La population jeune de l'arrondissement de Lille est particulièrement importante (27% en 2009), notamment au sein de l'agglomération.

Le territoire comptabilise 64 450 élèves scolarisés dans les 125 collèges publics et privés en 2008. Le Conseil Général est en charge de l'entretien et du fonctionnement de 85 de ces collèges³⁰. La présence et la qualité des établissements scolaires, primaires et secondaires constituent un facteur important d'attractivité pour l'accueil et le maintien des populations au sein de l'arrondissement.

²⁵ Etablissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Education

²⁶ Pour renforcer la prévention précoce, les services de PMI interviennent également en maternité dans le cadre de mise à disposition de personnels.

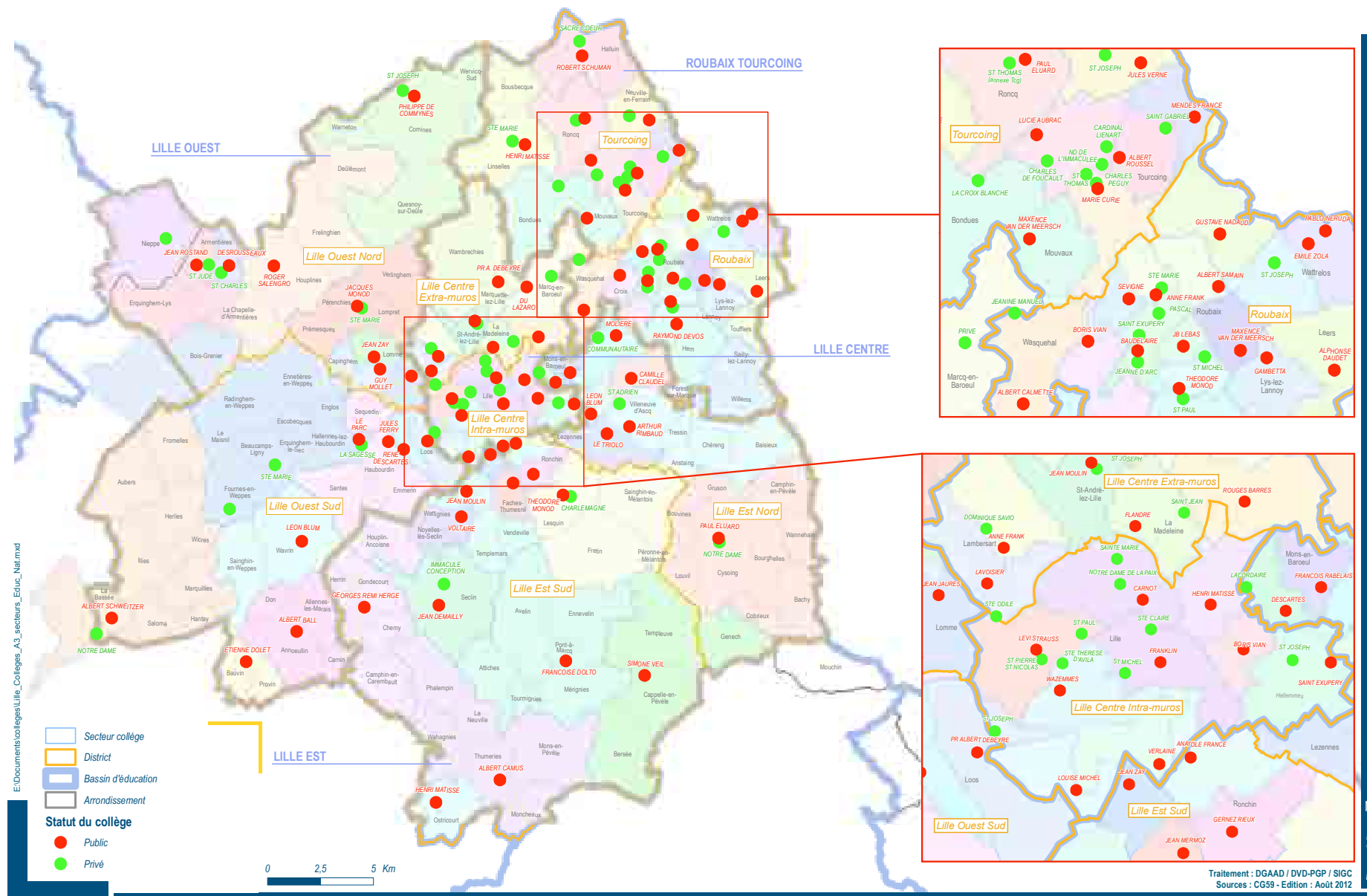
²⁷ Gérées par le Département, via l'Etablissement Public Départemental de soin, d'adaptation et d'éducation (EPDSAE)

²⁸ Mission : dépistage et soin en faveur des enfants de 0 à 6 ans présentant des risques ou atteints de retards de développement, de déficits, de handicaps.

²⁹ Mission : mise en œuvre de la politique de santé mentale en direction des enfants et des jeunes adultes de 0 à 20 ans.

³⁰ Source : « SCoT Lille Métropole, Le Diagnostic », novembre 2010, Syndicat Mixte du SCoT de Lille Métropole.

Figure 17 : Des collèges nombreux



Les établissements scolaires sont bien répartis, mais 39% des collèges publics souffrent d'un déficit d'attractivité important³¹, notamment ceux situés en périmètre « politique de la ville ». Pour exemple, le nombre de dérogations accordées à l'entrée des collèges publics a augmenté (+22% en 2008) de même que le recours à l'enseignement privé (43% des élèves du secondaire à la rentrée 2008).

La question éducative est devenue une question prioritaire pour les communes et le Département. Selon une étude OESU³², il existe un bon partenariat entre les communes de l'arrondissement et l'Education Nationale pour le suivi global des élèves en difficulté en maternelle et en primaire. Ce partenariat n'est pas forcément pérennisé au moment de l'entrée au collège. Néanmoins, plusieurs réponses sont mises en place par le Département, au sein ou en lien avec les collèges, dans le domaine de la prévention, de l'insertion et de l'accompagnement des jeunes.

Au regard de la fragilité sociale d'une partie de la jeunesse, le Département souhaite faire de la jeunesse et de son accompagnement vers l'autonomie, une priorité³³. Il expérimente avec l'éducation nationale, la présence d'éducateurs spécialisés dans des collèges volontaires et ciblés : 15 postes ALSES³⁴ Animateurs de liaisons sociales en environnement scolaire. Ils sont rattachés aux 13 équipes de prévention spécialisée qui comptabilisent 206,56 ETP. ont été créés pour assurer un suivi scolaire et périscolaire des élèves en difficulté.

31 Source : « Education sur l'arrondissement de Lille », ADULM, 2012.

32 Source : « Observatoire des évolutions sociales et urbaines », ADULM, 2012.

33 Source : « Schéma de l'enfance, de la jeunesse et des familles : 2012-2015 », CG59, 2012.

34 Animateurs de liaisons sociales en environnement scolaire. Ils sont rattachés aux 13 équipes de prévention spécialisée qui comptabilisent 206,56 ETP.

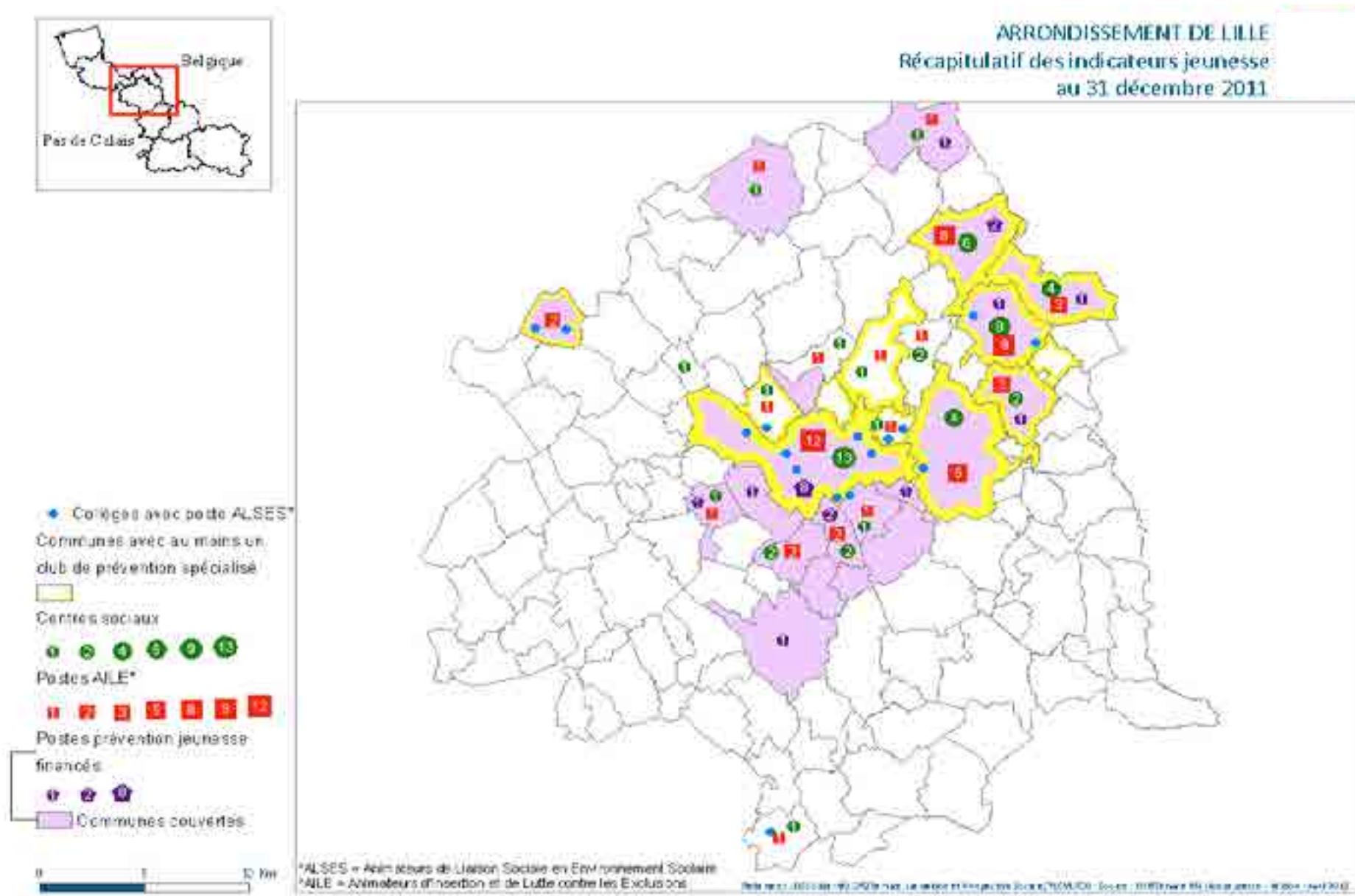
La prévention jeunesse est également portée au sein de Centres de Prévention Jeunesse où interviennent 55 Animateurs d'Insertion et de Lutte contre les Exclusions (AILE) et 19 postes de prévention jeunesse³⁵. Ces professionnels travaillent en réseau pour lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'autonomie des jeunes. Par ailleurs, le Fond Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) permet aux jeunes de 16 à 26 ans en situation d'échec de bénéficier d'une aide au sein des missions locales pour financer un projet de formation ou d'insertion professionnelle. Parallèlement, la ville de Lille se mobilise avec la mission locale et le club d'insertion « Itinéraire » afin de faire du lien entre les familles et les équipes éducatives pour remobiliser les jeunes de moins de 16 ans en situation de décrochage scolaire.

Le territoire bénéficie d'une offre de service abondante en direction des jeunes. Pourtant, des questions de coordination, territorialisation et de lisibilité sont posées avec acuité. Aujourd'hui, il est nécessaire pour les acteurs de l'arrondissement de se doter d'une vision globale des politiques et actions pour parvenir à davantage de lisibilité et de cohérence.

Le travail de concertation, mené dans le cadre des « contrats d'objectifs concertés » entre le Département, les collectivités locales, les clubs de prévention, les centres sociaux et les missions locales, est à poursuivre.

35 Dans un objectif d'accompagnement social, le professionnel de prévention jeunesse met en œuvre, principalement en direction des 11-25 ans rencontrant des difficultés, des actions visant à prévenir la marginalisation et à favoriser l'autonomie et l'insertion du jeune. Ils interviennent sur les territoires de Lille, Lezennes, Hellemmes, Faches-Thumesnil, Seclin, Loos, Haubourdin, Villeneuve d'Ascq, Saint André, Wattrelos, Wattignies, Lomme, Armentières, Comines, Hem, Tourcoing, Roubaix, Halluin.

Figure 18 : Un territoire urbain bien couvert par les dispositifs de prévention



Enfin, les personnes âgées représentent une part grandissante de la population. Une grande majorité de ces personnes sont en bonne santé. Les attentes et les besoins portent alors plus sur la vie sociale et la lutte contre l'isolement. En ce sens, le lien social est favorisé par le tissu associatif (« club de l'amitié » dans la Pévèle, « club 3^{ème} âge Belfort » à Lille, etc.), mais aussi par les animations mises en place par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) dans les communes.

Le Département est impliqué dans l'accompagnement des personnes âgées. Il a renouvelé un schéma d'organisation³⁶ posant les objectifs qui concourent à améliorer l'accueil, l'information, l'orientation, l'animation et la coordination autour des personnes âgées, les aidants familiaux, les professionnels et les services du Département, en complément des actions des différents acteurs (CCAS, CARSAT³⁷ et MSA³⁸). En ce sens, le Département s'engage dans une démarche de territorialisation des politiques en faveur des personnes âgées et installe sur ces 8 territoires des pôles autonomie ayant pour vocation, d'une part à évaluer les demandes individuelles et coordonner les interventions auprès des usagers, et d'autre part à faire le lien entre les différents acteurs, notamment les CLIC³⁹ et ainsi coordonner des réponses au profit des personnes en perte d'autonomie.

Actuellement, l'arrondissement de Lille est couvert par 9 Centres Locaux d'Informations et de Coordination (CLIC) qui accueillent et accompagnent les personnes âgées et leurs familles par une prise en charge individuelle ou un accompagnement collectif. Ils constituent un dispositif de proximité.

Une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux a été ouverte en 2012 à Lille. Financée par l'Agence Régionale de Santé et le Département, elle permet d'accompagner les aidants familiaux, mais aussi les bénévoles et les professionnels, s'occupant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou en perte d'autonomie.

36 Source : « Schéma départemental d'organisation social et médico-social 2012-2015 », Conseil Général du Nord, 2012.

37 Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

38 Mutuelle sociale agricole

39 Centres Locaux d'Informations et de Coordination

Deux MAIA⁴⁰ viennent renforcer l'articulation des intervenants des champs sanitaire, social et médico-social autour de la personne en perte d'autonomie fonctionnelle et des aidants, pour éviter les ruptures de parcours et les redondances.

En termes d'hébergement, l'arrondissement de Lille compte près de 80 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), dont des unités spécifiques d'Alzheimer et des logements foyers. Des hébergements temporaires et d'accueil de jour viennent renforcer l'offre en équipements, notamment dans la communauté hospitalière d'Armentières⁴¹.

Enfin, en 2011, l'arrondissement comptait 10 700 bénéficiaires de l'Allocation Personnelle d'Autonomie (APA), permettant le maintien à domicile des personnes âgées. En 2013, le Département prévoit le financement de l'adaptation des logements des bénéficiaires de l'APA des plus de 70 ans afin d'étendre son soutien au maintien à domicile.

Parallèlement, les collectivités s'organisent et développent leurs propres offres à destination des personnes en perte d'autonomie. Pour exemple, la Communauté de communes du Pays de Pévèle apporte un soutien aux personnes âgées face aux problèmes qu'elles peuvent rencontrer au quotidien et complète les services proposés par les associations et les entreprises locales. Il s'agit du portage de repas à domicile, de petits travaux à domicile ou de l'aide aux déplacements.

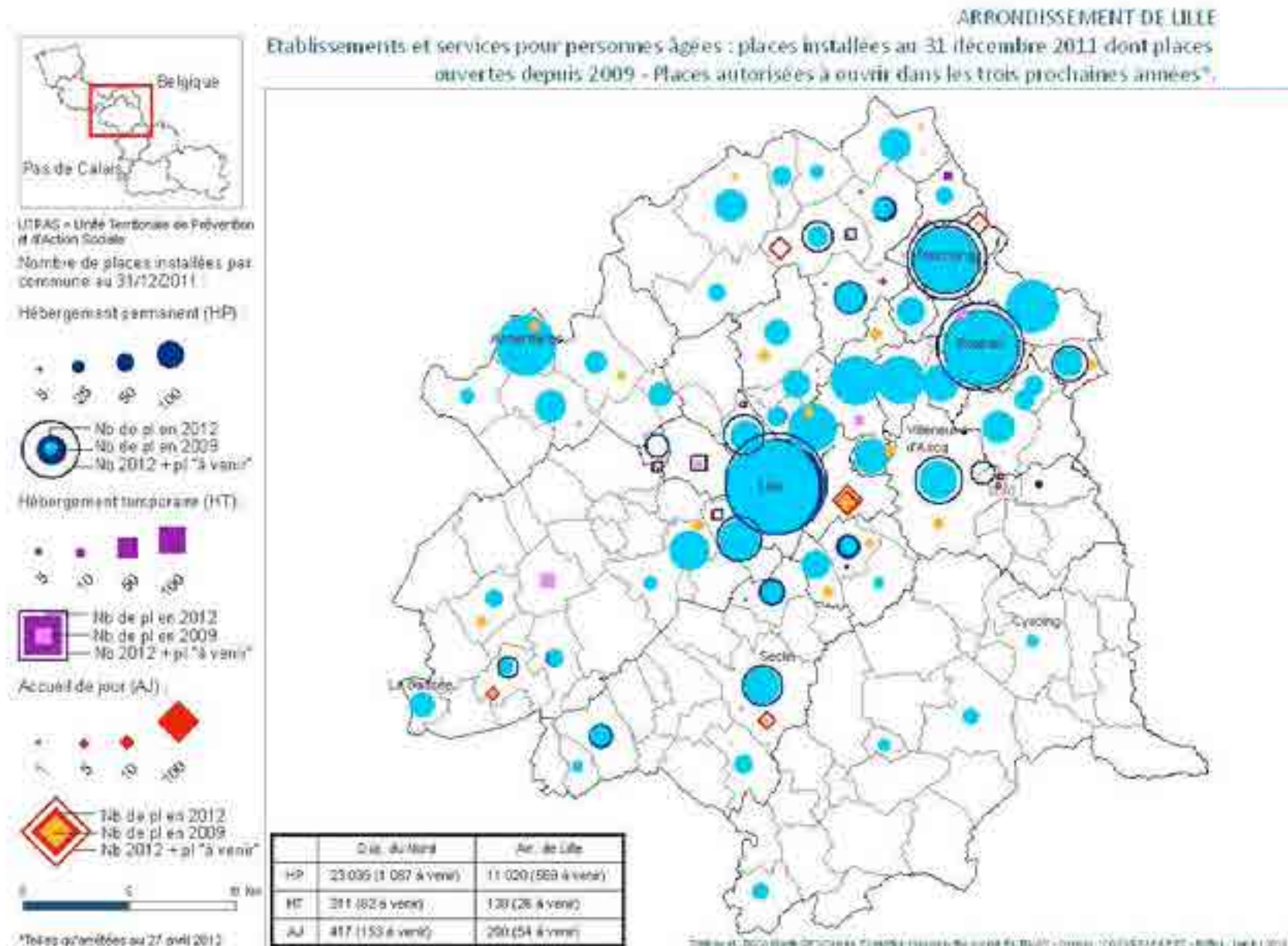
La Communauté de communes de Weppes, souhaite apporter une réponse adaptée en termes d'habitat aux jeunes ménages, mais également aux personnes âgées que la collectivité souhaite maintenir sur son territoire. Des projets de bégainage sont en cours sur les différentes communes et un projet de résidence sénior, jouté à un projet de crèche, verra le jour à Bois-Grenier à échéance 2016.

L'offre de services à destination des personnes handicapées, dans l'arrondissement de Lille, est globalement satisfaisante, mais elle souffre d'un déficit en matière d'hébergements. Un accord cadre a été signé en 2011 entre l'ARS Nord-Pas de Calais et l'Agence wallonne afin de répartir les rôles et les

40 Maisons pour l'Autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer de Métropole Lille Sud Est et le GHICL Lille Lomme Hellemmes.

41 Accueille un pôle de gériatrie

Figure 19 : Un territoire bien pourvu en structures d'accueil pour les personnes âgées



compétences de chacun et assurer la qualité de la prise en charge des patients handicapés enfants et adultes français en Belgique.

Le niveau d'équipements pour les enfants handicapés est inférieur à la moyenne régionale (10/1000)⁴² et la zone de proximité de Roubaix-Tourcoing est la moins bien dotée de la région (5,8/1000).

L'arrondissement est couvert par 31 Instituts médicaux éducatifs (IME)⁴³, 17 Instituts thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)⁴⁴, 18 Instituts d'éducation motrice (IEM)⁴⁵ et 36 Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)⁴⁶. Mais l'offre se situe principalement en ville, ne facilitant pas le maintien du lien familial entre l'enfant en situation de handicap et le reste de sa famille.

Par ailleurs, l'arrondissement de Lille est le territoire le moins bien doté de la région en matière d'hébergements pour les adultes handicapés. Cette situation est partiellement compensée sur les territoires de Lille et de l'Armentériois, par une offre de services d'accompagnement médico-social et de soins médicalisés à domicile supérieure à la moyenne régionale.

Par contre, les structures de travail protégé sont très nombreuses sur le territoire de Roubaix-Tourcoing (plus de 6 places pour 1000 personnes en 2010), et l'offre est globalement satisfaisante à l'échelle de l'arrondissement. Il compte près de 25 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et près de 15 Etablissements Adaptés (EA). Ils permettent aux personnes en situation de handicap, qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire, d'exercer un travail dans un environnement protégé.

42 Taux d'équipement – ARS – RP 2007.

43 IME : reçoit des enfants et adolescents déficients intellectuels de 3 ans à 20 ans.

44 ITEP : reçoit des enfants et des adultes de 6 à 20 ans présentant des troubles de la conduite et du département.

45 IEM : prend en charge des enfants et adolescents déficients moteurs

46 SESSAD : accompagne les enfants sur leurs lieux de vie et joue un rôle important pour l'intégration scolaire.

Figure 20 : Un territoire de Roubaix-Tourcoing faiblement doté en établissements et services pour les enfants handicapés



Figure 21 : Un territoire très faiblement doté en structures d'hébergement pour adultes handicapés

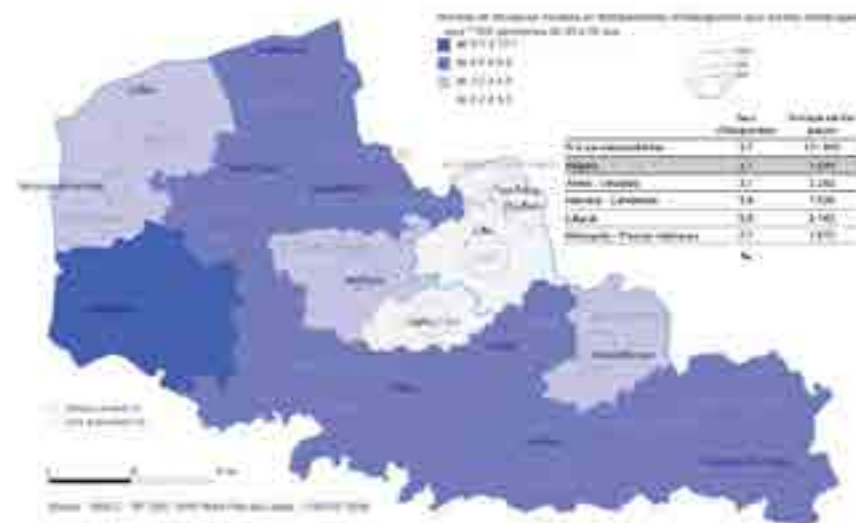
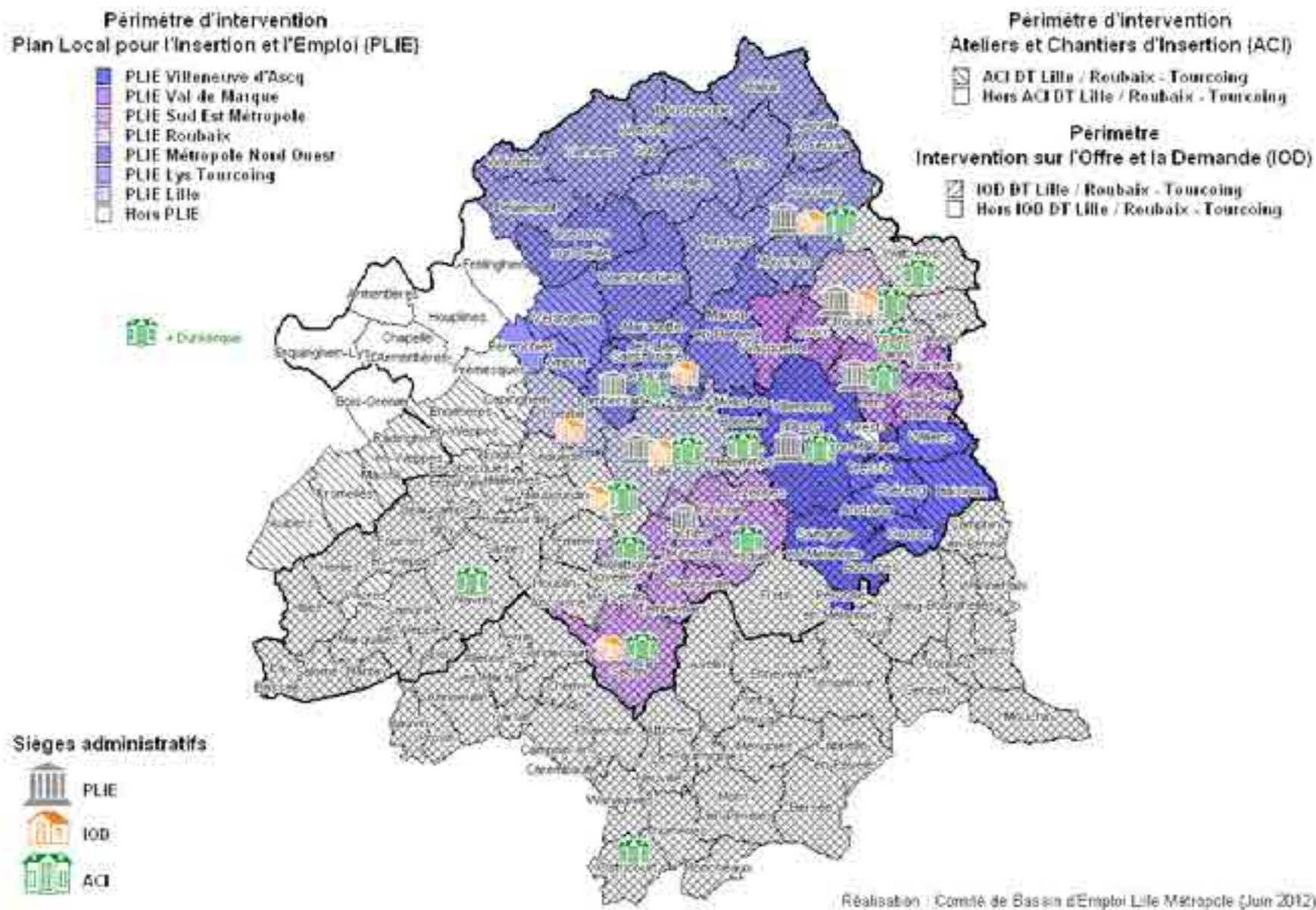


Figure 22 : Un partenariat social dense et mobilisé auprès des populations les plus vulnérables



► Une forte mobilisation des acteurs autour de l'insertion par l'emploi

Le secteur de l'insertion par l'activité économique est décisif pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi. Dans le cadre de la Commission Insertion Professionnelle mise en place par le Département à l'échelle métropolitaine, un partenariat s'est renforcé avec Lille Métropole et s'est concrétisé autour de la définition d'axes stratégiques communs dans le cadre des Plans Locaux de Développement pour l'Insertion PLDI⁴⁷. Ils permettent d'articuler les politiques de développement économique, d'emploi et d'insertion entre les acteurs, à l'échelle des directions territoriales et d'adapter l'offre de formations disponible en direction des allocataires du RSA, etc.

D'autres dispositifs et leviers d'insertion par l'emploi sont financés (Etat, Région, les communes, Europe, etc.) et permettent le déploiement de Plan Locaux de l'Insertion par l'emploi (PLIE). L'arrondissement de Lille est ainsi couvert par 7 PLIE.

Dans un contexte socio-économique difficile, le Département a réaffirmé ses engagements en faveur de l'insertion des allocataires du RSA par une délibération relative à l'évolution de la politique départementale d'insertion adoptée le 28 novembre 2011⁴⁸. Celle-ci s'est traduite, en 2012, par le développement d'une offre sociale de mobilisation vers l'emploi accompagnée d'une évaluation de la politique d'insertion sociale vers l'emploi⁴⁹.

Aujourd'hui, la politique d'insertion prend en compte des publics autrefois non accompagnés du temps du RMI. Elle repose sur une offre de proximité facilitant le contact avec les allocataires.

47 PLDI : Plan Local de Développement de l'Insertion décliné sur chaque territoire DTPAS de Lille Métropole, Roubaix Tourcoing et Flandres Intérieures.

48 La dichotomie introduite par la loi RSA entre insertion professionnelle et insertion sociale a engendré une incompréhension tant par les bénéficiaires que par les structures chargées de les accompagner. La délibération cadre prise par le Département fin 2011 pour ouvrir certains dispositifs aux bénéficiaires du RSA orientés vers Pôle emploi (contrats aidés, mesure PLIE et places IOD) a été très appréciée par les acteurs de l'insertion et les bénéficiaires du RSA.

49 Source : « Etudes relatives à l'évaluation de la politique d'insertion sur le territoire du Département du Nord », Cabinet ASDO, novembre 2012.

Mais, si elle permet de tisser un véritable filet social en faveur des plus démunis, elle est actuellement peu « lisible » pour les acteurs (prescripteurs et opérateurs) et les usagers, se situant dans un entre-deux ne facilitant pas l'accès des personnes à l'emploi.

Afin de permettre aux personnes de devenir acteur des dispositifs d'insertion, le Département conforte la participation des allocataires aux instances d'animation (équipes pluridisciplinaires, commission territoriale d'insertion, signature du PLDI). Sur le territoire de Roubaix-Tourcoing, cette démarche a abouti à la mise en place d'un comité permettant l'expression des allocataires. La création d'une plateforme d'accueil, avec la participation des référents RSA, permet aux allocataires de la Vallée de la Lys de mieux connaître l'offre de services et les ressources locales.

Le Forum permanent de l'insertion à Lille, le forum des solidarités à Tourcoing, et les acteurs solidaires à Roubaix constituent des dynamiques porteuses de sens pour mieux prendre en compte les attentes de la population. Ces démarches doivent être accompagnées.

► Une vitalité associative au côté des dispositifs institutionnels

En 2011, l'arrondissement de Lille compte près de 20 000 associations, dont 2 600 associations employeuses, soit 39,5% des associations employeuses de la région Nord-Pas de Calais⁵⁰. Elles emploient plus de 43 000 salariés, soit près de 38 000 équivalents temps plein. Le dynamisme du secteur associatif s'explique en partie par le contexte historique et social actuel du territoire.

Le paysage associatif est composé en grande majorité de petites et très petites structures. Les secteurs d'activités riches en associations sont la culture (4 100 associations), le sport (3 400), les associations d'opinion ou de défense des droits (2 700) et les loisirs (2 650 associations). En 2010, l'activité la plus pourvoyeuse d'emplois associatifs est celle de l'hébergement médico-social et social et de l'action sociale sans hébergement (43% des emplois associatifs).

50 Source : « Etat des lieux de la vie associative », OVA, 2011.

Figure 23 : Des associations créatrices d'emplois

Tableau B : Répartition des emplois salariés associatifs en 2009

Ensemble de l'associatif	Au 31/12/2009		Evolution (en %)	
	Nombre d'emplois salariés associatifs	Poids de l'associatif dans le secteur privé	2008 - 2009	2004 - 2009
Ensemble de Lille	20 895	13,2%	+4,2%	+13,7%
Ensemble de l'arrondissement de Lille Métropole	18 978	13,2%	+3,5%	+9,5%
Arrondissement de Lille	42 804	11,9%	+1,3%	+6,3%
Région Nord - Pas de Calais	90 939	11,3%	+3,1%	+9,3%

Source : L'emploi associatif dans l'économie (n° 16) / 31 décembre 2009 - Evénements de l'entreprise - CSE - Lille Métropole (révisé 2011)

Le secteur associatif constitue une importante ressource économique. Le budget des associations est estimé par le Comité de Bassin d'emploi de Lille Métropole à 1,07 milliard d'euros (2011). Il apporte un réel soutien aux dispositifs institutionnels. Mais, le secteur demeure fragile et dépendant des financements publics de plus en plus contraints.

PARTIE 2

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT, CULTURE, SPORT, LOISIRS ET TOURISME

I . Une mobilisation collective pour une économie d'excellence et présenteielle⁵¹

► Un pôle économique transfrontalier majeur inscrit dans les flux nord-européens

La métropole lilloise est le principal pôle d'emploi régional. Elle compte près de 520 000 emplois en 2009, pour 800 000 actifs, soit une évolution de + 55 000 emplois entre 1999 et 2009⁵². Mais, l'emploi total progresse moins vite qu'en France (+11,7% entre 1999-2009 contre +13,2%). Cet écart s'explique, en partie, par la crise des industries locales traditionnelles.

Un nombre important d'actifs, résidant principalement sur les territoires de l'Armentériois, de la Lys, du Tourquennois et du Roubaïsis, travaille dans les communes belges, près de la frontière (INSEE, 2007). Ces migrations alternantes de la France vers la Belgique se sont accentuées au cours des années 1980 par les dynamiques de métropolisation et le maintien d'activités industrielles en Belgique, notamment dans les communes de Mouscron et de Courtrai⁵³.

Ainsi, l'arrondissement de Lille abrite 45% des travailleurs frontaliers résidant en Nord-Pas-de-Calais. Le flux le plus important part de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing (33%), vers les arrondissements voisins de Mouscron (pour 38% d'entre eux) et Courtrai (32%) ; 12% des navettes concernent la zone d'emploi de Lille, effectuées à hauteur de 30% vers Mouscron et 24% vers Tournai⁵⁴.

Il se dégage ainsi une véritable ébauche de bassin d'emploi transfrontalier entre l'arrondissement de Lille et le territoire de Mouscron⁵⁵.

⁵¹ L'économie présenteielle correspond à l'ensemble des activités devant répondre aux demandes de la population présente sur un territoire.

⁵² INSEE, RP 1999 et 2009, exploitations principales lieu de travail.

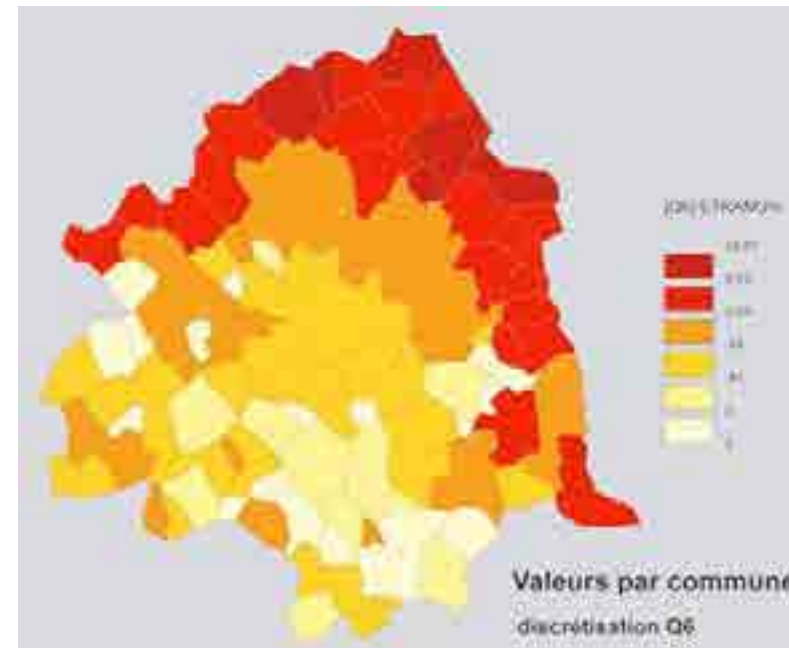
⁵³ <http://geographie.ens.fr/Lille-et-la-cooperation-.html>

⁵⁴ Source : « Toujours plus de travailleurs frontaliers vers la Belgique », Page de PROFIL n°10, 2006.

⁵⁵ Page de profil INSEE, 2006, « Toujours plus de travailleurs frontaliers vers la Belgique ».

Figure 24 : Une part importante de travailleurs transfrontaliers

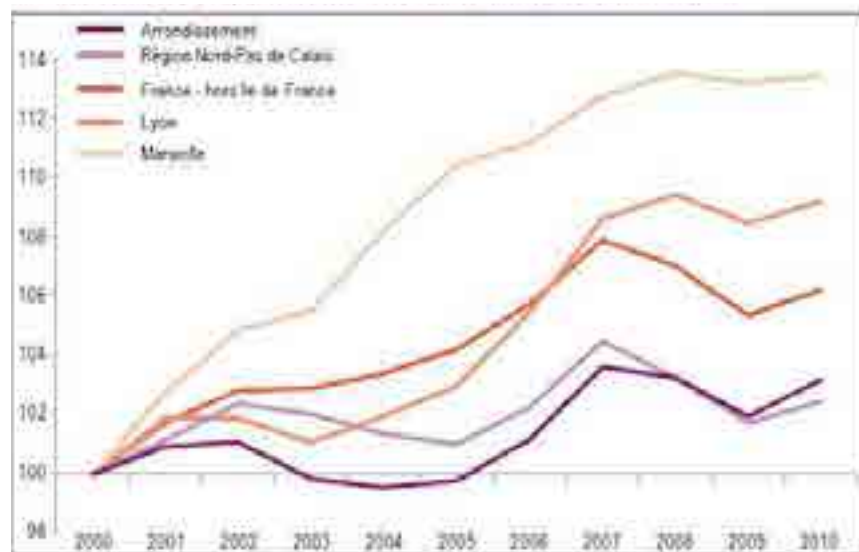
Part des actifs travaillant en Belgique par commune (2007)



Par ailleurs, la métropole lilloise présente une structure d'emploi proche des autres métropoles du territoire national, hors Ile-de-France.

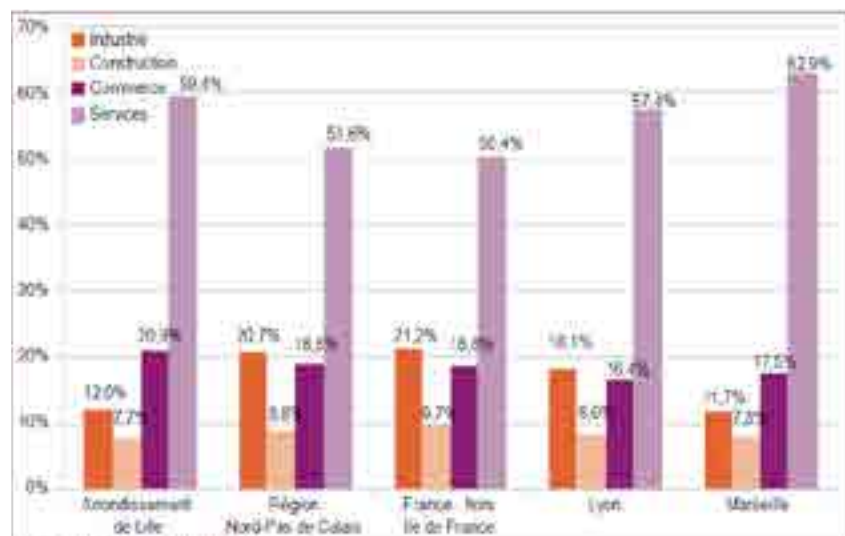
En 40 ans, le nombre d'emplois dans le secteur tertiaire a doublé alors que le secteur industriel a perdu 60% de ses effectifs. Même si une part de ces nouveaux emplois tertiaires résulte de l'externalisation de services internes aux industries (comptabilité, gestion...), la création de nombre d'emplois tertiaires a été réelle. En 2009, l'économie métropolitaine se distingue donc par un poids du secteur industriel faible (12%) et des secteurs du commerce (20,9%) et des services (59,4%) importants.

Figure 25 : Un niveau d'emploi salarié inférieur aux autres métropoles de France



Source : Pôle emploi, 31/12/2000 au 31/12/2010 (en milliers)

Figure 26 : Un tissu économique diversifié proche des autres métropoles de France



Source : Pôle emploi, 31/12/2010 (en milliers)

Une étude de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole⁵⁶ montre que le secteur tertiaire emploie, 252 salariés privés pour 1000 habitants (plus que dans la Région Nord-Pas de Calais (172) ou qu'en France (202)) ; alors que la majorité des destructions d'emplois relève du secteur industriel : - 22 795 emplois dans l'industrie entre 1999 et 2009, soit - 6%.

Le dynamisme de l'économie métropolitaine est donc soutenu par 3 secteurs d'activité : l'agriculture, l'industrie et les services. Leur développement concourt à l'équilibre économique métropolitain.

La métropole lilloise poursuit sa reconversion économique. Afin d'accompagner la mutation, les acteurs économiques locaux se mobilisent autour d'une politique de « filière ». Une douzaine de filières ont été identifiées par le Plan Métropolitain de Développement Economique⁵⁷ :

- Les filières d'excellence où les savoir-faire métropolitains sont reconnus : textiles et matériaux, biologie-santé-nutrition, TIC, image, distribution et vente à distance, tertiaire supérieur ;
- Les filières structurantes, soumises à des mutations qu'il est nécessaire d'accompagner : agroalimentaire, agriculture, logistique et industrie des transports terrestres ;
- Les filières émergentes qui structureront l'économie future : éco-activités, design et industrie des réunions. Leur essor peut s'appuyer sur des filières transfrontalières afin d'atteindre une taille critique.

En mars 2013, la Région Nord-Pas de Calais, Lille Métropole, Pôle Emploi et la CCI Grand Lille ont lancé le Plan métropolitain pour l'emploi dans l'industrie. Son ambition est de fédérer l'ensemble des acteurs de l'emploi, du développement économique, de la formation et des branches professionnelles

⁵⁶ Source : « Les dynamiques économiques, forces en présences et perspectives, analyse quantitative » – ADULM – Avril 2010.

⁵⁷ Le Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE) a été adopté en 2009.

Figure 27 : Profil des emplois salariés par secteur d'activités en 2007

pour redynamiser l'industrie sur le territoire. Il sera animé par la Maison de l'Emploi Lys-Tourcoing située sur le poumon industriel de Lille Métropole : le territoire d'Euralys⁵⁸.

En effet, l'industrie traditionnelle est encore très présente dans l'arrondissement de Lille, mais elle se spécialise progressivement vers des secteurs de pointe ou d'innovation (textile, biologie-santé, agroalimentaire, commerce, etc.) via les pôles de compétitivité (Cf. Chapitre suivant).

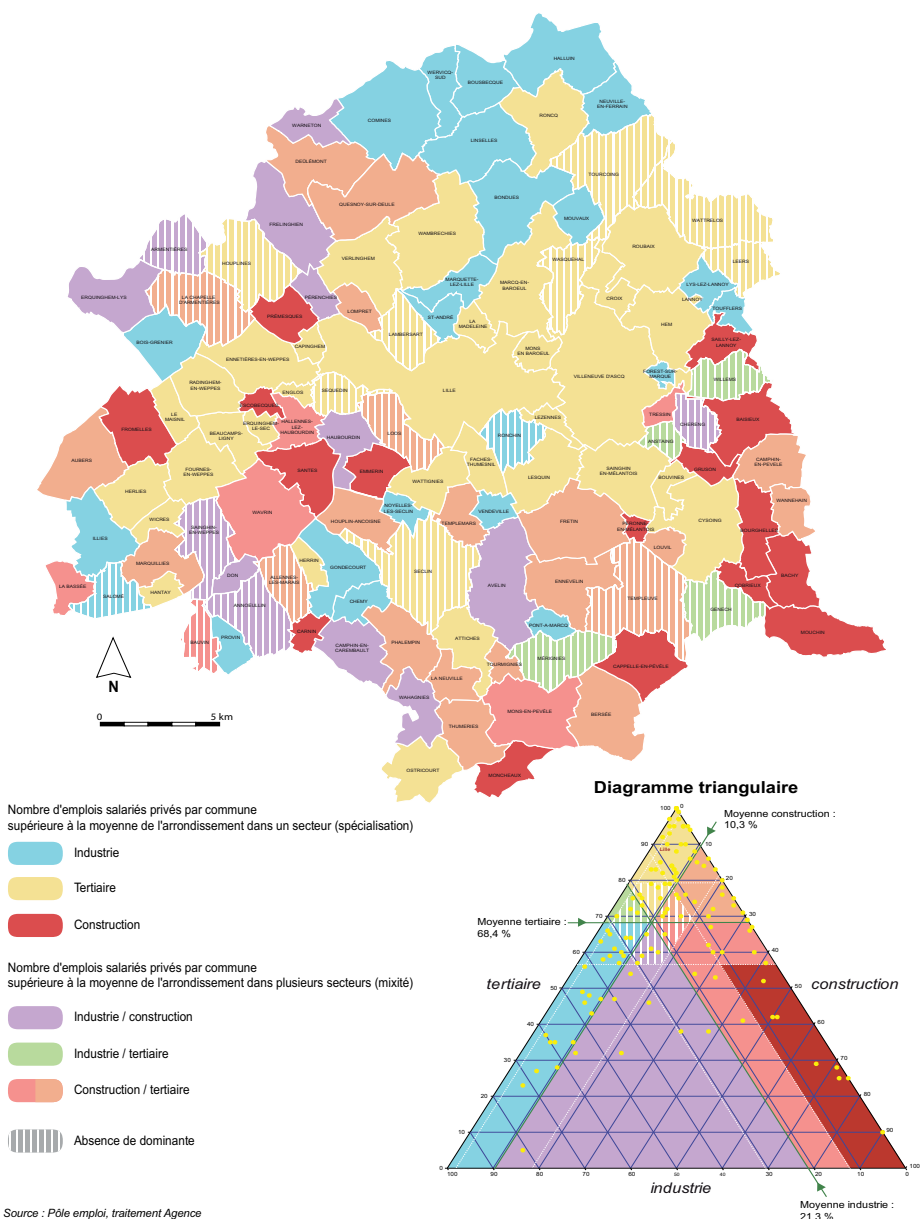
De grands fleurons industriels témoignent de cette nouvelle dynamique : Anios, entreprise leader dans les produits de désinfection, Bayer Schering Pharma, 7ème laboratoire pharmaceutique mondial, Dounor, un des leaders européens textile, etc. Des grands noms de la semence se sont également implantés en Pévèle, comme le groupe de semenciers « Florimond Desprez » qui développe ses variétés dans le monde au travers de ses filiales ou de ses représentants dans les principaux pays producteurs de betterave sucrière, de céréales et d'oléoprotéagineux.

Parallèlement, une attention particulière est portée au développement des branches industrielles traditionnelles (mécanique, plasturgie, imprimerie, BTP, etc.) en accompagnant au quotidien les TPE/PME qui constituent de véritables viviers d'emplois sur le territoire.

En matière de foncier économique, le développement d'une offre de services globale et performante, répondant aux besoins des entreprises est nécessaire. En effet, la métropole lilloise est la 3ème place tertiaire de France, après Paris et Lyon, et un pôle logistique majeur.

Selon les chiffres de l'Observatoire des Bureaux de Lille Métropole (OBM), le marché des bureaux dans l'arrondissement est dynamique. Ces 10 dernières années, les nouveaux bureaux se sont majoritairement implantés à Euralille (25% des surfaces neuves commercialisées), dans le centre de Lille, autour du Grand Boulevard (15%), à Villeneuve d'Ascq (Parc de la Haute Borne : 20%), à Roubaix-Tourcoing (5% chacun) et plus récemment, autour de la rocade Nord-Ouest (5% environ). Ces évolutions génèrent, depuis 2002, un volume de commercialisation de 130 000 m² de bureaux par an.

⁵⁸ Bousbecque, Comines, Deùlémont, Halluin, Linselles, Warneton et Wervicq-sud



Source : Pôle emploi, traitement Agence

Figure 28 : Une métropole inscrite dans les flux d'échanges nord-européens

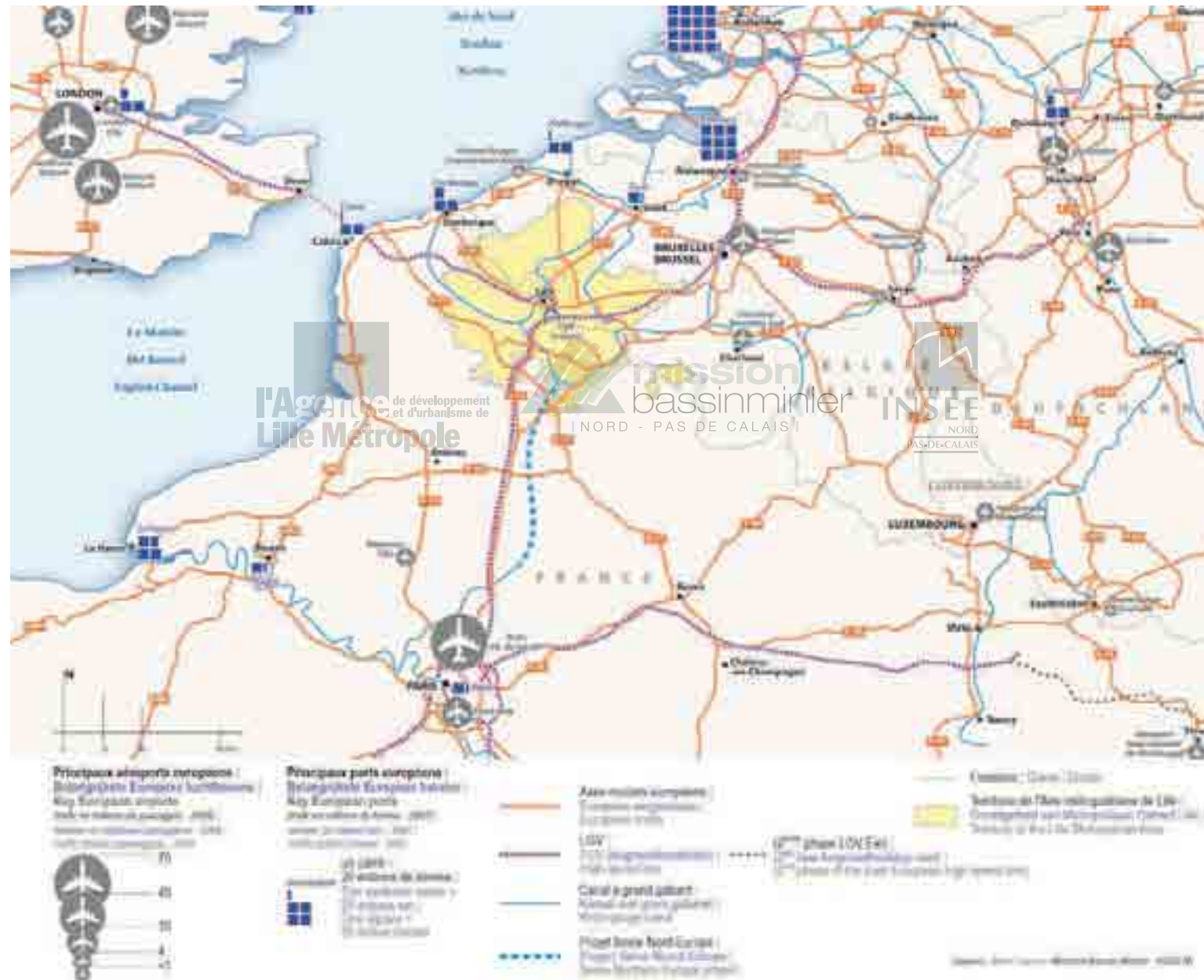


Figure 29 : Des surfaces logistiques importantes

Le secteur tertiaire poursuit donc son essor. Mais, il est probable que cette tendance s'amenuise à l'avenir. La structure de l'emploi devrait alors nécessiter moins de demandes de bureaux⁵⁹.

Par ailleurs, la métropole lilloise, située au cœur des flux et des échanges nord européens à proximité des grandes infrastructures européennes (ports de Rotterdam, Anvers, Zeebrugge et Dunkerque, Tunnel sous la Manche) et des aéroports européens (Bruxelles International, Paris CDG), est un espace de fret stratégique⁶⁰.

Elle possède la plus importante concentration de centrales d'achat et d'entreprises de distribution en Europe et constitue la 1^{ère} région française pour l'import export en volume.

Chaque année, 120 millions de tonnes de flux nationaux et internationaux transitent par ce territoire. La métropole lilloise constitue donc le 2^{ème} centre logistique français avec 2 255 000 m² de zones de stockage, plus de 500 km d'autoroutes reliant 7 capitales européennes, 700 km de voies navigables, 1500 km de voies ferrées et le 3^{ème} port fluvial de France.

Le territoire est également le 2^{ème} hub ferroviaire de France⁶¹ grâce au nœud d'échanges et de passages des flux internationaux de marchandises :

- 2^{ème} rang national pour le tonnage transporté
- 2^{ème} rang national en termes de chiffre d'affaires
- 120 gares ouvertes au fret

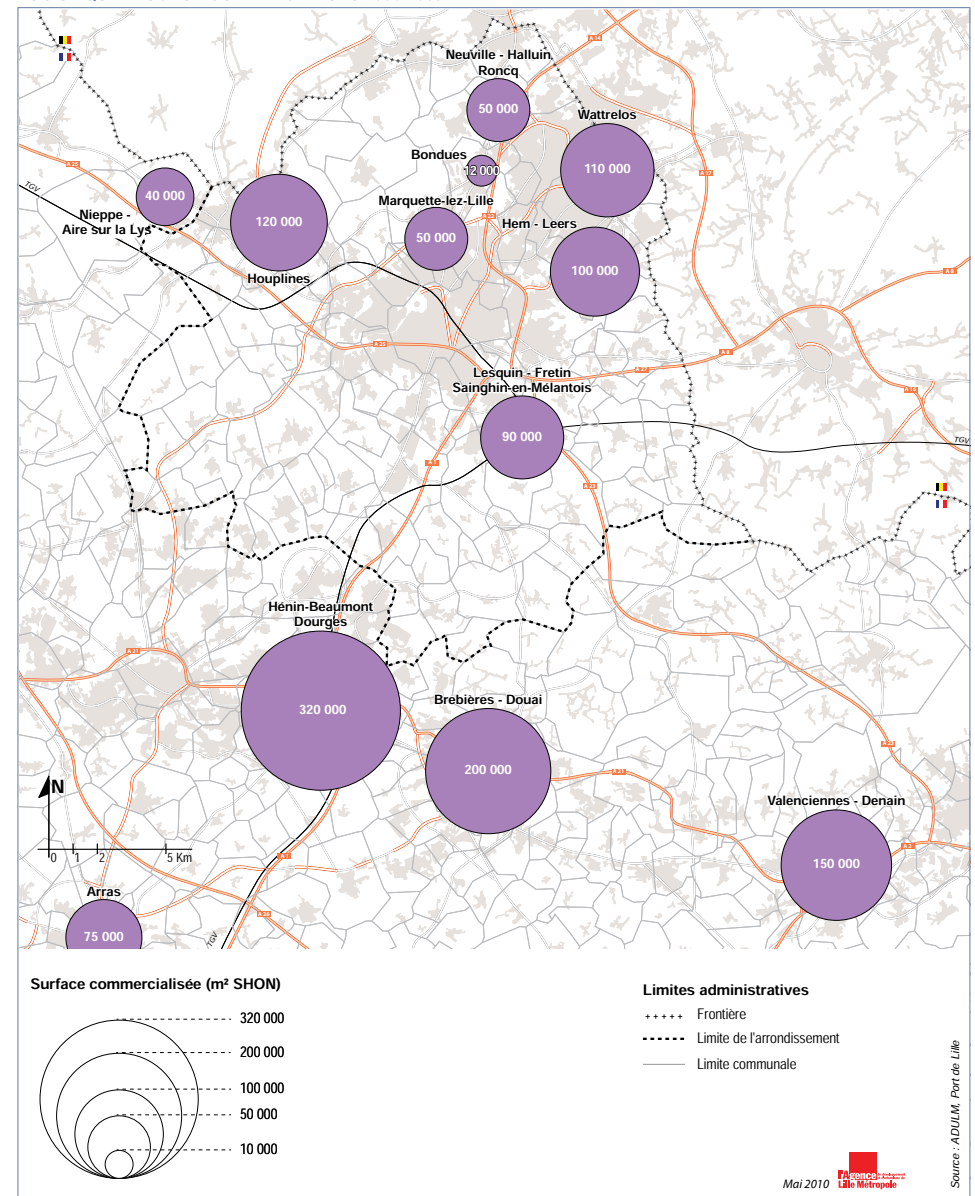
L'aéroport Lille-Lesquin constitue l'un des plus importants aéroports français en matière de fret. Il bénéficie d'une accessibilité maximale en se situant à 15 minutes de la ville-centre, du quartier d'affaires d'Euralille et du bi-pôle ferroviaire. Entre 2001 et 2007, le tonnage y a progressé de + 53% (68 500 tonnes de fret aérien traité en 2007).

59 Site de l'Observatoire des Bureaux de Lille Métropole.

60 Source : « Atlas de l'aire métropolitaine de Lille », ADULM, Mission Bassin Minier, INSEE, 2011.

61 Données APIM (Agence de la Promotion Internationale de la Métropole), 2010.

LOGISTIQUE - LOCAUX COMMERCIALISÉS 2006-2009



Le Port de Lille est multi-sites (Lille, Santes, Wambrechies, etc.), il constitue le troisième port fluvial français⁶², loin derrière ceux de Paris et Strasbourg. Situé sur la Deûle, il est connecté au réseau fluvial régional, long de plus de 680 km de voies navigables, dont 241 km à grand gabarit (par exemple l'axe fluvial Dunkerque - Lille - Valenciennes). La Deûle est ouverte sur l'Europe du nord via la Scarpe et l'Escaut (vers la Belgique et les Pays-Bas), et ouverte sur l'international, via la Lys (vers Dunkerque et Calais).

Le Port de Lille est aussi multimodal (fluvial, ferroviaire et routier). Il gère un trafic global de l'ordre de 7 millions de tonnes/an et dispose d'un terminal de conteneurs qui assure un trafic de l'ordre de 70 000 EVP⁶³/an.

Ces équipements et ce contexte géographique avantageux ont attiré de nombreuses entreprises logistiques nationales et internationales : MGF Logistique, GEODIS, Calberson, TNT, JOYAU SCHENKER, STEF-TFE, DHL, EXEL, FedEx, UPS, Danone, Décathlon, etc.

La demande en foncier d'activités est donc forte. Elle émane à 90 % d'entreprises déjà présentes sur le territoire qui souhaitent étendre leur activité à proximité de leur lieu d'implantation initial. Depuis les années 2000, la consommation foncière due aux activités sur l'arrondissement s'élève à environ 90 ha net par an.

Cependant, depuis quelques années, on observe une migration des entreprises aux franges de l'agglomération lilloise et vers les territoires voisins liée au manque de foncier disponible et à la congestion routière de la métropole. Pour faire face à cette pénurie de foncier, Lille Métropole a lancé en 2003 une stratégie de mise progressive sur le marché de 1000 hectares de foncier économique, basée sur la recherche de l'efficacité opérationnelle et d'une répartition territoriale équilibrée. Le potentiel d'accueil d'activités économiques, par l'ensemble des communautés de communes, est examiné dans le cadre de l'élaboration du SCOT de Lille Métropole⁶⁴.

62 Site officiel du Port de Lille

63 Equivalent Vingt Pieds

64 « Diagnostic du SCOT de Lille Métropole », ADULM, octobre 2010.

► La mise en place de pôles d'excellence métropolitains

La région Nord-Pas de Calais a connu une recomposition en profondeur de son système productif et a dû faire face à une « désindustrialisation absolue⁶⁵ » de son territoire. Entre 1975 et 2005, la France voyait sa valeur ajoutée industrielle croître de + 16%, alors qu'elle chutait de - 16% dans la région Nord-Pas de Calais.

Les acteurs publics et privés ont misé sur la recherche et l'innovation pour promouvoir une compétitivité et un développement territorial pour tous. Cette idée s'est traduite par des politiques spécifiques basées sur le modèle du « cluster⁶⁶ » (dont le modèle le plus abouti est la Silicon Valley aux Etats-Unis), autrement dit le « pôle de compétitivité ».

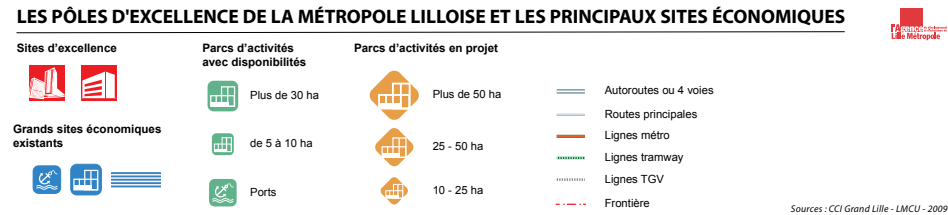
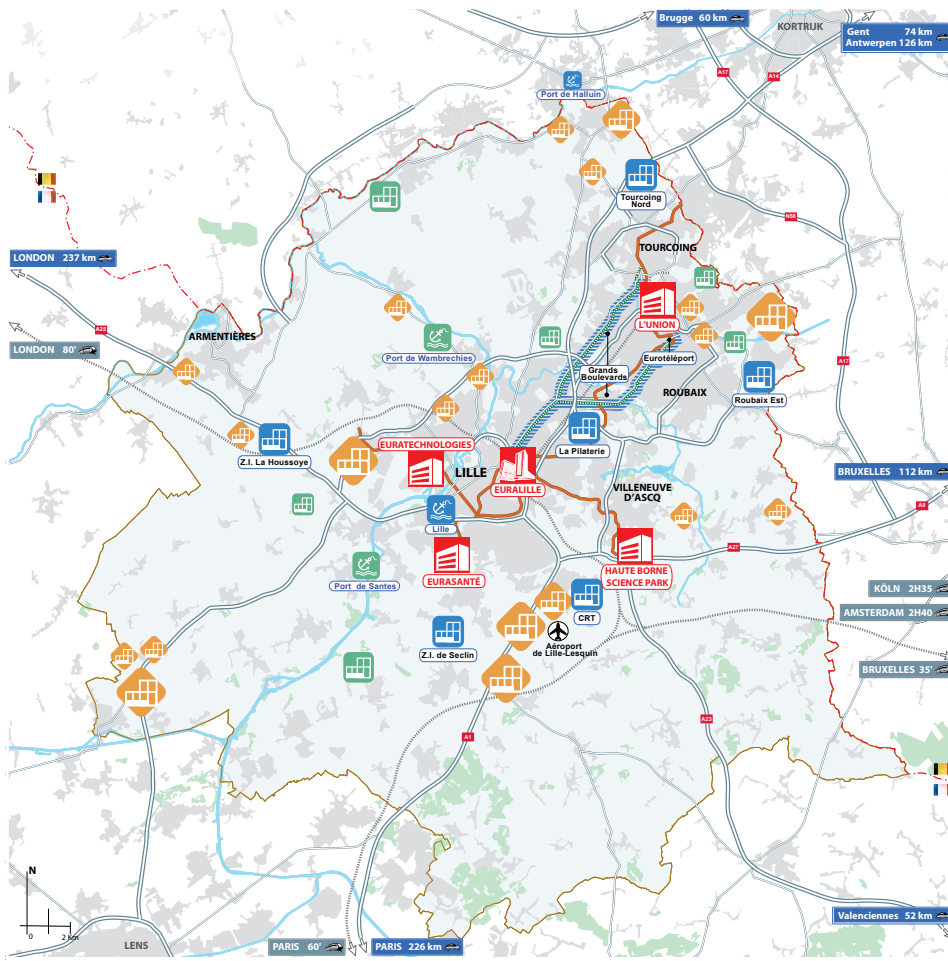
La métropole lilloise concentre 6 des 8 pôles de compétitivité labélisés en région Nord – Pas de Calais par l'Etat en 2005 et 2010 :

- I-Trans : pôle à vocation mondiale dans le domaine des transports, notamment ferroviaire, qui est porté à la fois par Lille et Valenciennes.
- Up-Tex : pôle dédié aux textiles innovants. Il fédère et dynamise tous les acteurs de la filière textile-habillement dans les domaines des textiles innovants et de la customisation en s'appuyant sur des compétences reconnues. Il est basé à Marcq-en-Barœul
- NSL (Nutrition Santé Longévité) : pôle au carrefour de l'alimentation, des biotechnologies et de la santé. Il oriente ses travaux autour des aliments à fonction santé et les compléments nutritionnels comme vecteurs de prévention des maladies associées aux désordres métaboliques et au vieillissement : diabète, obésité, hypertension ... Il est installé sur le Parc Eurasanté.

65 Source : « Nord-Pas-de-Calais 1975-2005 : le grand tournant. » Davezies L., Veltz P., 2004.

66 Michael Porter : « une concentration d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services et d'institutions associées (universités, associations commerciales...) dans des domaines de compétences complémentaires ».

Figure 30 : Un nombre important de sites économiques



- PICOM (Industries du commerce) : pôle qui travaille sur les modes de consommation de demain et installé à Marcq-en-Barœul.
- MAUD (Matériaux et Applications pour Une Utilisation Durable): pôle qui cible plusieurs marchés clés : Arts de la table, Industries graphiques-emballage/packaging, Plasturgie et les applications des produits
- TEAM 2 (Technologies de l'Environnement Appliquées aux Matières et Matériaux) : pôle spécialisé sur les technologies de recyclage, de valorisation des déchets et la recyclabilité des matières et matériaux. Il est hébergé dans le Pas-de-Calais à Loos-en-Gohelle.

L'European Creative Cluster Lab⁶⁷ est un projet européen sur les industries créatives et culturelles⁶⁸.

Par ailleurs, pour accompagner le renouveau économique, Lille Métropole développe des sites d'excellence économiques, appelés « pôles d'excellence métropolitains ». Euralille, inauguré en 1994, a été le premier. Plateforme tertiaire, ce quartier est devenu en 10 ans le 3ème quartier d'affaires de France, après la Défense (Paris) et la Part-Dieu (Lyon).

Quatre autres pôles répondent aux besoins d'excellence économique de la métropole : le site de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq, Eurasanté à Lille et Loos, Euratechnologie à l'ouest de Lille et la zone de l'Union à Roubaix. Ils misent sur la complémentarité entre recherche publique/privée et le monde économique de l'entreprise. Ils ont permis, par leur vocation thématique, la qualité de leurs infrastructures et de leurs services, à attirer des entreprises extrarégionales et étrangères et construire des entreprises innovantes.

⁶⁷ Source : « Les industries culturelles et récréatives dans l'arrondissement de Lille », OPE de Lille métropole, juillet 2012.

⁶⁸ La filière des Industries culturelles et créatives peut se définir comme l'agrégation de 3 secteurs : le secteur culturel, les industries culturelles et les industries ou activités créatives (ex : imprimerie, agence de publicité, édition de logiciels, architecture).

De plus, les entrepreneurs y bénéficient de dispositifs d'accompagnement d'aide à la création d'entreprises, d'équipements spécifiques et de haute qualité et des liens étroits avec les 14 « pôles d'excellence économique et de compétitivité de la Région ».

Aujourd'hui, les potentiels de développement de l'économie de la métropole lilloise dépendent étroitement de son accessibilité. La gare terminus Lille Flandre joue un rôle privilégié dans les relations avec Paris (17 fréquences quotidiennes – 30 avec Lille Europe). Elle accueille 17 millions de voyageurs par an (2008)⁶⁹. Lille Europe est une gare de passage articulée autour de 3 échelles, régionale, nationale et internationale. Elle accueille environ 3 200 000 voyageurs par an (2007). Ses capacités d'accueil pourraient être améliorées, selon RFF, si Lille Europe cessait de fonctionner comme une gare terminus : les TGV poursuivraient leur route vers la gare de Lomme-Délivrance où les capacités d'accueil seraient suffisantes, suite à une diminution d'une grande part du trafic de fret dans cette gare.

De plus, les principaux projets stratégiques lillois ne se trouvent plus aujourd'hui concentrés autour du bi-pôle ferroviaire. Ils se dispersent en fonction des opportunités foncières et des politiques de renouvellement urbain. Il existe donc un risque d'inadéquation entre un pôle ferroviaire centralisé et des pôles métropolitains attractifs mais dispersés (Euralille2, La Haute Borne à Villeneuve d'Ascq, l'Union entre Roubaix et Tourcoing, etc.)

Dans ce contexte⁷⁰, au-delà de la relative saturation des deux gares, il faut se poser la question de l'opportunité de création d'une nouvelle gare ferroviaire permettant un réajustement des pôles urbains et des nœuds de transports.

► Un rayonnement métropolitain conforté par des leviers de développement local

L'arrondissement lillois est la capitale européenne de la Vente à Distance. Ce secteur génère à lui seul près de 4,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploie près de 20 000 salariés en région. Des entreprises de renommée nationale sont présentes sur le territoire : La Redoute, Verbaudet, etc.

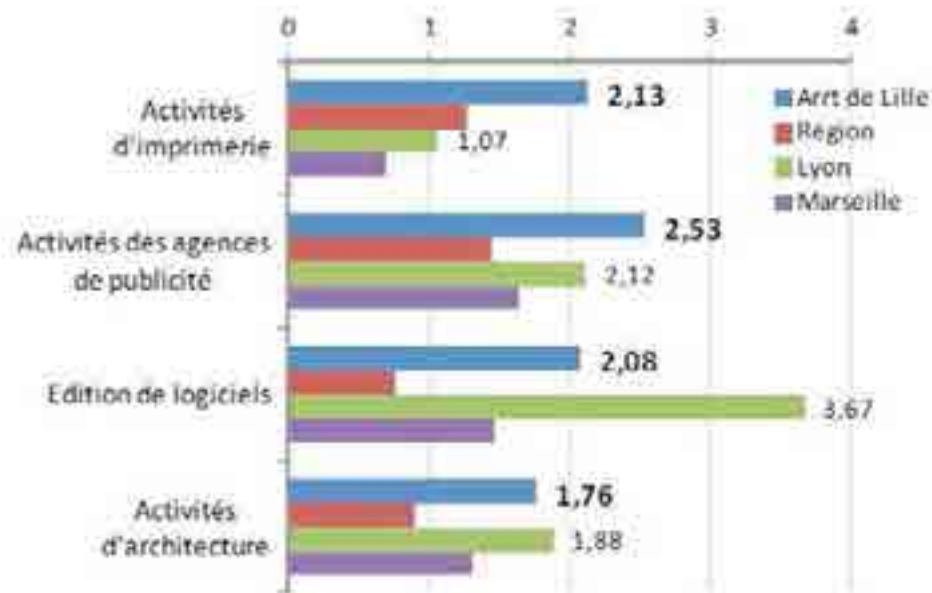
⁶⁹ Source : SNCF

⁷⁰ Propos retenus dans l'étude « gares ferroviaires et projets métropolitains : une ville en mutation » par le PUCA et le POPSU (2008).

De même, la grande distribution participe au rayonnement métropolitain. Elle permet l'emploi de 44 000 salariés à l'échelle régionale et génère un chiffre d'affaire de 65 milliards d'Euros.

Ces secteurs participent directement au développement du pôle de l'industrie graphique. Ils positionnent la métropole lilloise comme le leader national pour les centres d'appel et la relation clients, mais aussi comme le plus grand centre postal de France⁷¹. Pour répondre aux nouveaux défis du secteur, les distributeurs de la région Nord-Pas de Calais ont souhaité mettre leurs forces en commun en matière de recherche et d'innovation via le pôle de compétitivité « Industries du Commerce » : le PICOM.

Figure 31 : L'imprimerie et la publicité, deux leviers de développement inscrit dans la filière compétitive des Industries Culturelles et Créatives



Source : Pôle emploi – INSEE (RP2006)

⁷¹ Source : <http://www.apim.com/fr/secteurs-activitelvad-et-grande-distribution-.html>

La filière des industries culturelles et créatives est identifiée comme une filière potentiellement stratégique dans les années à venir. L'arrondissement de Lille, dans cette filière, se place au 3ème rang des métropoles françaises, juste derrière Paris et Lyon. Elle est essentiellement tournée vers deux activités : les activités d'imprimerie (0,48% de l'emploi salarié) et les agences de publicité (0,51%). Or, ces dernières sont étroitement liées aux secteurs de la grande distribution et la Vente à Distance (VAD). Il serait donc opportun d'accompagner les réflexions sur la complémentarité des filières pour dynamiser l'économie métropolitaine⁷².

Dans ce sens, l'arrondissement lillois possède le premier marché de gros en fruits et légumes de province (le MIN de Lomme). Chaque année, 186 000 tonnes de produits y sont commercialisés. Situé sur les communes de Lomme, Sequedin et Ennetières-en-Weppes, il est bordé par la Rocade Nord Ouest, l'A25 et relié par le fer à la plateforme multimodale de Lomme : 25 millions d'euros ont été investis sur le site afin de voir sa vocation logistique de proximité se renforcer.

En effet, le Marché de gros est membre fondateur, notamment avec le Port de Lille, du Centre Multimodal de Distribution Urbaine (GIE – CMDU), constitué en mars 2012⁷³.

Ce projet vise à organiser à court et moyen terme, à concevoir, développer et expérimenter dès 2013, des services nouveaux de logistique urbaine et de transports de marchandises en ville. Fin 2011, le MIN a reçu le 1er prix mondial de la sécurité alimentaire pour le partenariat mis en place avec l'Institut Pasteur de Lille sur un certain nombre de produits commercialisés et dont le nombre va aller croissant.

Des négociations sont en cours avec Lille Métropole et le Furet du Nord pour relocaliser sur le Marché, la base logistique de ce dernier. La Zone Annexe du MIN, la ZAMIN, à l'origine destinée à des entreprises de demi gros, pourrait permettre de renforcer le pôle logistique alimentaire dans les années à venir pour constituer au bord de la métropole une base circuits courts.

⁷² Source : « Les industries culturelles et créatives dans l'arrondissement de Lille », ADULM, Comité du Bassin d'emploi Lille Métropole et Lille Métropole, Juillet 2012.

⁷³ PORTS DE LILLE - CCI GRAND LILLE, GENERIX GROUP, le MIN de LOMME, TLF et VEOLIA PROPLETE se sont associés officiellement pour imaginer et expérimenter à Lille la logistique urbaine du futur, en signant les statuts du GIE-CMDU.

Sur ce dernier point, le MIN dispose d'un ensemble de producteurs locaux pour lesquels des projets de développement et des discussions sont en cours avec la Région et Lille Métropole.

L'artisanat est aussi une filière locale dynamique. En 2011, l'arrondissement compte 12 500 entreprises, soit 31 % des entreprises artisanales de la région. Entre 2007-2011, le nombre d'entreprises y a augmenté de 10,3%, soit 2 points de plus qu'en région. Ces établissements emploient près de 33 500 salariés (31% de l'emploi salarié artisanal régional) et c'est un secteur stable.

La répartition par grand secteur d'activité dans l'artisanat est la suivante : le Bâtiment (36,4 %), les Services (34,4 %), l'artisanat de Production (18 %) et l'Alimentation (11,2 %).

Cependant, si l'artisanat est identifié comme un moteur de croissance par les études de prospective, la densité artisanale de l'arrondissement (101 artisans pour 10 000 habitants) reste inférieure à la moyenne nationale (148 artisans pour 10 000 habitants).

L'agriculture constitue également une activité structurante. Si entre 1968 et 2008, l'arrondissement de Lille a perdu 60 % de ses emplois agricoles, exploitants et salariés ; en 2006, 4200 personnes travaillent encore directement pour l'agriculture, dont 1 600 exploitants. Elles représentent moins d'1 % des actifs de l'arrondissement, mais elles atteignent 4% sur les territoires de la CC des Weppes et de la Pévèle. D'ailleurs, sur ces territoires plus ruraux, l'activité agricole est affichée comme une composante importante de l'économie et du développement territorial⁷⁴.

Plus spécifiquement, les territoires de la Pévèle, des Weppes et de la Lys conduisent des réflexions sur leur développement économique en mettant en avant leurs atouts liés à la fois à leur contexte rural et à la proximité de l'agglomération. Leur objectif prioritaire est de satisfaire les besoins des populations et des entreprises présentes sur ces territoires.

Le Pays Pévèlois réfléchit à la valorisation et aux potentiels de la filière équine⁷⁵, ce territoire possédant de nombreux atouts dans ce domaine (acteurs, poids économique, image...). Par ailleurs, une étude prospective a été engagée en

⁷⁴ Source : « Diagnostic du SCOT de Lille Métropole », ADULM, octobre 2010.

⁷⁵ Source : « Etat des lieux des acteurs et des potentiels de développement de la filière équine dans le Pays Pévèlois », Le Pays Pévèlois, 2009.

Figure 32 : 15 millions d'euros de chiffre d'affaire estimé pour la filière équine.

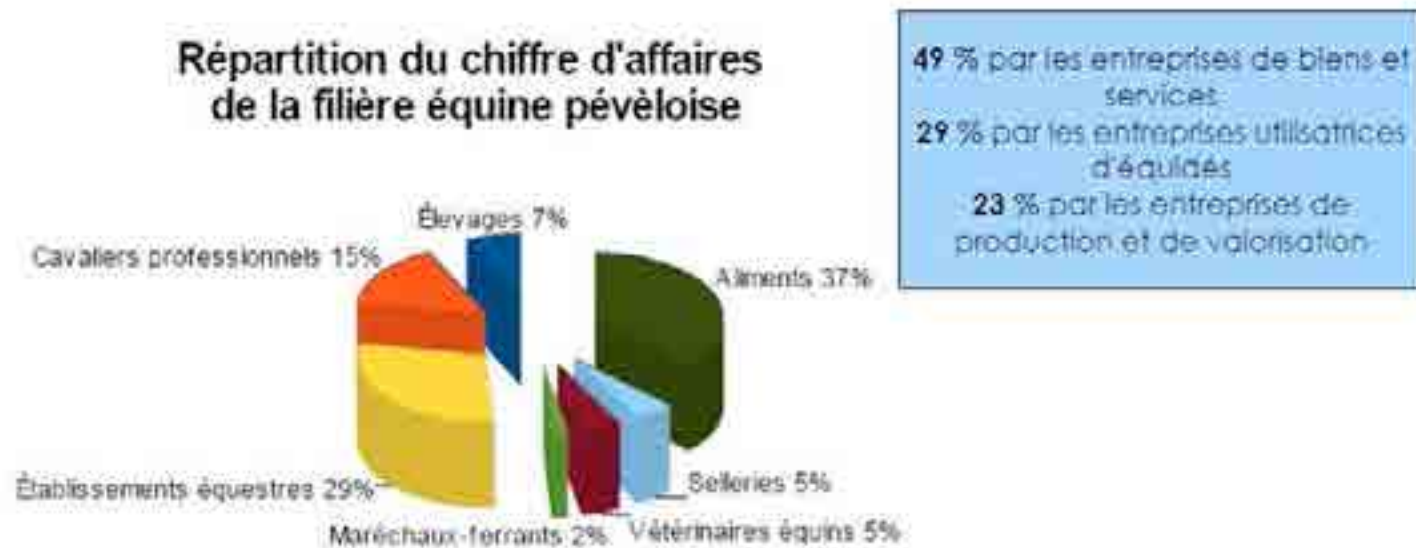


Figure 33 : Une économie présentielle qui se redéveloppe

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES ÉCONOMIES « PRÉSENTIELLE » ET « NON PRÉSENTIELLE »

		Arrondissement de Lille	Région Nord-Pas de Calais	France hors Ile-de-France	Lyon	Marseille
Economie « non présentielle »	EFFECTIFS SALARIÉS 2008	192 400	493 100	5 826 100	339 300	191 300
	Poids relatif	51%	50%	47%	55%	44%
	Évolution annuelle moyenne de l'emploi salarié 1999-2006	+0,7%	+0,0%	+0,4%	+1,3%	+2,2%
Economie « présentielle »	EFFECTIFS SALARIÉS 2008	183 200	494 200	6 559 300	280 300	243 900
	Poids relatif	49%	50%	53%	45%	50%
	Évolution annuelle moyenne de l'emploi salarié 1999-2006	+1,7%	+1,8%	+2,1%	+1,9%	+2,3%

Source : Pôle emploi, ADLIM

2010, pour évaluer le poids économique de la Communauté de communes du Pays de Pévèle au sein du SCOT de Lille Métropole. Une étude sur la stratégie foncière est également engagée.

La communauté de communes de Weppes souhaite développer l'implantation de commerces de proximité et soutenir la vente directe des producteurs locaux, ainsi que l'artisanat. Leur objectif est de soutenir l'emploi présentiel déficitaire depuis de nombreuses années et limiter les déplacements.

En effet, à l'échelle de l'arrondissement de Lille, les économies « présente⁷⁶ » et « non présente⁷⁷ » se partagent quasiment à égalité les emplois salariés privés (49% et 51% respectivement). Mais, si l'on rapporte le nombre d'emplois de la sphère présente au nombre d'habitants, le territoire souffre d'un déficit d'emplois présents (services aux particuliers, hôtellerie-restauration, etc.). Ainsi, l'économie présente ne représente qu'un tiers des revenus « entrés » de l'économie métropolitaine. Comparativement à d'autres métropoles françaises, sa faible dépendance à ce type de revenu amenuise son potentiel de croissance et de développement économique.

L'économie « présente » compte moins de 190 000 salariés privés en 2008. Elle est majoritairement tertiaire (82%) et concerne principalement l'administration publique, l'enseignement, la santé, l'action sociale, le commerce et dans une moindre mesure la construction. Son taux d'évolution entre 1999 et 2008 est similaire aux autres agglomérations, mais le nombre d'emplois y reste inférieur.

L'économie « non présente » compte plus de 190 000 salariés privés en 2008. Elle regroupe l'essentiel des activités industrielles et surtout les activités tertiaires (services divers, commerce, VAD, transports, informations, communication, etc.)

Aujourd'hui, l'économie « non présente » est développée sur l'ensemble de l'arrondissement, alors que l'économie « présente » se concentre seulement dans les pôles urbains (Lille, Roubaix, Villeneuve d'Ascq, Marcq-en-Barœul, etc.). Les anciens pôles industriels (Tourcoing, Roubaix, Wattrelos, etc.) n'ont

76 C'est une économie tournée vers les besoins locaux, qui réunit les activités produisant des biens et des services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans le territoire concerné, résidents ou visiteurs.

77 C'est une économie tournée vers l'extérieure qui réunit les activités produisant des biens majoritairement consommés hors du territoire concerné.

pas su conserver leurs emplois « présents » sur le territoire, alors qu'ils se sont fortement développés dans les communes dotées de parcs d'activités récents (Lesquin, Fretin, etc.).

Un enjeu se dessine donc autour de la répartition des activités sur le territoire : poursuivre le développement de l'appareil productif (économie « non présente ») en lien avec l'emploi résidentiel afin de soutenir le développement d'une économie de proximité⁷⁸. Aujourd'hui, le regain d'emplois présents actuel préfigure un relatif équilibre de l'économie métropolitaine dans les années à venir.

L'économie sociale et solidaire⁷⁹ (ESS) est également une filière en développement. En 2010, avec près de 50 000 emplois et 2 800 établissements employeurs, elle représente 13 % des emplois salariés privés et 10 % des établissements employeurs privés⁸⁰.

Le champ d'activité des établissements de l'ESS dans l'arrondissement de Lille est concentré sur 6 secteurs des services : l'« hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement » (39% des emplois de l'ESS), « l'enseignement » (20%), les « autres activités de services » (12%), les « activités pour la santé humaine » (10%), les « arts, spectacles, activités récréatives » et « les activités financières et d'assurance » (5%). L'ESS est très faiblement présente dans les activités du commerce, de l'industrie ou de la construction.

78 La communauté de communes possède un projet FISAC pour redévelopper activement au développement l'artisanat, le commerce et les services de proximité sur le territoire.

79 L'économie sociale et solidaire fait référence aux établissements dont la finalité est davantage tournée vers la plus-value sociale ou environnementale que vers la recherche du gain financier.

L'économie sociale et solidaire se décline sous 4 formes de structures juridiques :

- Les associations : elles représentent 91% des établissements de l'ESS.

- Les coopératives : elles représentent 7% des établissements de l'ESS.

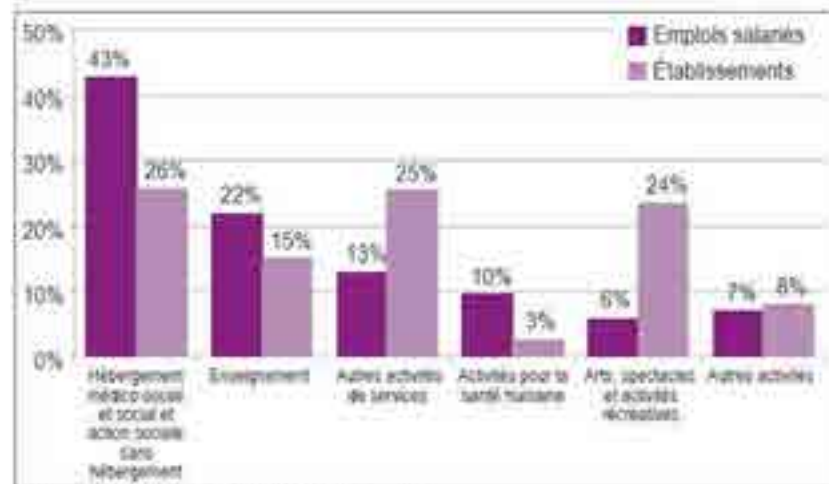
- Les mutuelles : elles représentent 2% des établissements de l'ESS.

- Les fondations : très peu présentes sur le territoire, il n'en existe que 11. Mais, elle possède la plus forte capacité moyenne d'emploi (environ 68 salariés par établissement).

80 Source : « L'économie sociale et solidaire dans l'arrondissement de Lille », Observatoire partenarial de l'économie de Lille Métropole, Mai 2012.

Figure 34 : L'ESS, une filière métropolitaine dynamique qui souhaite proposer une alternative aux évolutions économiques et financières non maîtrisées

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES ASSOCIATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE



Source : Pôle emploi, 31/12/2010 (provisoire)

Figure 35 : Des TPE/PME génératrices d'emplois, mais des entreprises de taille intermédiaire peu nombreuses

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS COMPTANT AU MOINS 1 SALARIÉ EN 2007

Taille des établissements	Répartition des établissements par taille - 2007	Répartition des salaires 2007
1 à 4 salariés	54,2%	6,7%
5 à 9 salariés	19,9%	7,9%
10 à 19 salariés	12,3%	10,0%
20 à 49 salariés	8,0%	14,9%
50 à 99 salariés	3,0%	12,3%
100 à 199 salariés	1,6%	13,0%
200 à 499 salariés	0,6%	14,7%
plus de 500 salariés	0,3%	20,6%

Source : Insee

Selon l'étude du Comité du Bassin d'emploi Lille Métropole⁸⁵ les TPE/PME auraient généré entre 1998 et 2008, près des trois quarts de l'augmentation du nombre d'emplois (+ 30 229 emplois).

Mais, la faible part d'ETI⁸⁶ (Entreprises de Taille Intermédiaire) dans le tissu des entreprises métropolitaines (0,8%) fragilise l'économie locale.

Ainsi, la situation est contrastée : les TPE/PME se développent, mais demeurent peu nombreuses. Une mise en réseau de ces dernières permettrait de développer leur stabilité et favoriserait l'émergence de projets collaboratifs.

Créé à l'initiative du Département, « le réseau des ruches d'entreprises du Nord » accompagne la création et le développement des entreprises en croissance. Ainsi, sur les 9 ruches du département, l'arrondissement de Lille en accueille 4 :

- La ruche des 2 Lys à Armentières
- La ruche d'entreprises de Tourcoing
- La ruche technologique du Nord à Lille Hellemmes
- La ruche d'entreprises Ciel – Hub Innovation à Villeneuve d'Ascq

Actuellement, le réseau des ruches du Nord définit une nouvelle stratégie pour renouveler son organisation et la communication du réseau départemental.

⁸⁵ Source : « Emplois et compétences sur Lille Métropole, quels visages en 2020 ? », Comité de Bassin d'Emploi de Lille Métropole – avril 2011.

⁸⁶ Selon l'INSEE, les ETI regroupent les établissements de 250 à 499 salariés.

Donc, l'ESS est globalement créateur d'emplois. Pendant la période de crise de 2008-2009, l'ESS a cependant été plus touchée sur le territoire (-0,3% des effectifs salariés), qu'en Région (-0%) ou en France (+3,4%).

En 2010, après deux années de repli, l'économie sociale et solidaire connaît un regain de croissance (+2,6% entre 2009 et 2010) grâce au dynamisme de la filière « les activités financières et d'assurance ». Mais, ce dynamisme reste plus faible qu'en région Nord-Pas de Calais (+4,4%).

Il est intéressant de noter que l'emploi dans l'ESS revêt des caractéristiques différentes de l'emploi salarié privé « traditionnel » : forte féminisation des emplois⁸¹, une part plus importante de salariés âgés⁸², une surreprésentation des emplois occasionnels et du temps partiel⁸³. Ainsi, la situation de l'emploi ESS sur l'arrondissement de Lille est contrastée ; car si l'économie sociale et solidaire est génératrice d'emplois, elle se caractérise également par une faible stabilité de ces derniers.

Enfin, il est important de souligner que le tissu de TPE/PME⁸⁴ métropolitaines est dense et dynamique. En 2007, il compte 62 900 établissements, dont 48% employant au moins 1 salarié. Ces entreprises jouent un rôle majeur dans la dynamique économique locale, car près de 65% des salariés travaillent dans des structures de moins de 200 salariés.

81 59% des emplois de l'ESS sont occupés par des femmes, contre 46% pour le reste de l'économie

82 9% des emplois de l'ESS sont occupés par des jeunes de moins de 25 ans, contre 11% dans le reste de l'économie

83 34% des contrats de travail dans l'ESS sont des emplois occasionnels contre 22% dans le reste de l'économie - 28% des emplois permanents sont à temps partiel, contre 16% dans le reste de l'économie

84 Selon l'INSEE, les TPE (Très petites entreprises) désignent les entreprises de moins de 20 salariés. Les PME comprennent des effectifs entre 20 et 249 salariés. Pour des raisons de commodité statistique, le critère retenu est l'emploi : 200 salariés maximum.

II. Un développement et un rayonnement métropolitain encore en construction

► Des fonctions métropolitaines encore insuffisantes

Par la globalisation des échanges, les entreprises sont confrontées à un contexte concurrentiel accru, à des évolutions technologiques rapides et fréquentes, les obligeant à innover. Les emplois dans le tertiaire supérieur sont donc stratégiques pour l'évolution de l'économie locale afin de dégager de la valeur ajoutée et contribuer à la mutation des autres secteurs économiques de la métropole.

Certains secteurs dans l'arrondissement de Lille, malgré leur dynamisme, sont sous-représentés : « la banque et les assurances », les « activités juridiques et comptables » et « l'ingénierie ». Les activités des « Technologies de l'Information et de la communication » (TIC) et de « conseils » sont des secteurs en croissance et facteurs de compétitivité. La Recherche & le Développement, malgré le développement des pôles d'excellence, reste un secteur peu présent.

Concernant les « sièges sociaux », la métropole lilloise constitue un centre majeur de décision économique. En 2009, elle hébergeait 77 sièges d'entreprises de plus de 500 salariés⁸⁷, dont plusieurs grands groupes locaux, notamment dans les domaines de la grande distribution, de l'agro-alimentaire, du e-commerce, etc.

Par contre, le nombre de sièges d'entreprises étrangères (environ 25 en 2007⁸⁸) est relativement faible.

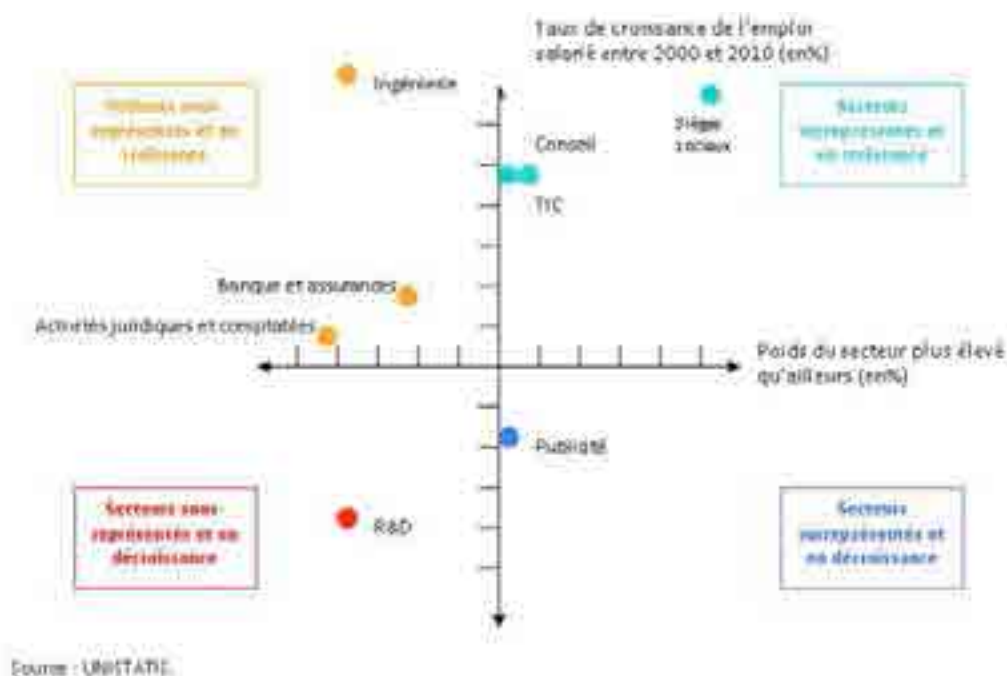
Par ailleurs, la métropole lilloise concentre de nombreuses fonctions directionnelles et d'encadrement, mais le nombre de cadres est inférieur aux standards métropolitains. Elle compte ainsi, en 2009, près de 100 000 emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures, soit 19 % des emplois du territoire. Néanmoins, cette proportion reste relativement limitée

⁸⁷ Source : « Emplois et compétences sur Lille Métropole, quels visages en 2020 ? », Comité de Bassin d'Emploi de Lille Métropole – avril 2011.

⁸⁸ Données APIM, 2007.

en comparaison à d'autres métropoles. Cette faiblesse s'observe notamment au niveau des emplois métropolitains supérieurs. Dans ce domaine, l'arrondissement compte plus de 55 000 emplois de ce type⁸⁹, soit 11 % des emplois du territoire (5ème rang des aires urbaines françaises, derrière Paris, Lyon, Toulouse et Marseille).

Figure 36 : Un tertiaire supérieur en développement



⁸⁹ INSEE, Emplois dans les fonctions et emplois des cadres des fonctions métropolitaines en 2009

Aujourd'hui, de nombreux acteurs comme les collectivités, les éco-entreprises, les sièges sociaux, les associations et les laboratoires de recherche, collaborent pour développer les secteurs de l'économie verte et de l'énergie dans une logique de cluster.

Dans ce sens, le Pays Pévèlois est engagée depuis 2011 dans un programme territorial de développement de l'éco-construction. Il vise à impulser une dynamique en faveur de l'éco-construction, de l'éco-réhabilitation et des éco-énergies rassemblant professionnels Pévèlois du bâtiment, des particuliers et les collectivités.

De plus, des études révèlent la faiblesse du secteur de l'énergie dans l'économie métropolitaine⁹⁰. Or, il permettrait à la métropole, dans sa branche durable, de devenir un pôle de croissance verte en lien avec d'autres territoires de la région⁹¹. La validation du pôle de compétitivité TEAM2 en 2010 confirme cette tendance, via la reconnaissance des compétences techniques et technologiques de la région en matière de valorisation des déchets et des sites et sols pollués.

Par exemple, le territoire de LMCU accueille depuis l'année 2000, « la cité du réemploi » qui valorise 85% des déchets qui lui sont livrés. C'est une des trois ressourceries de la métropole qui a reçu les prix Défi-jeunes et le prix du développement durable 2005 décerné par LMCU. Une ressourcerie, portée par l'association CIDRE, est également située dans le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Pévèle.

Enfin, le secteur public possède une importance forte dans la région Nord-Pas de Calais. L'emploi public entre 1975 et 1990 aurait progressé de 37%, tandis que l'emploi privé aurait chuté de 24% sur la même période.

En 2009, l'arrondissement de Lille concentre 50% de l'emploi public régional. Sa base économique semble plus dépendante des revenus publics et sociaux que les autres métropoles : 43,5% de la base économique totale dépend de fonds publics et de transferts sociaux, contre 37% à Lyon et 43% à Marseille⁹².

⁹⁰ Source : « Dynamiques économiques de la métropole lilloise : Etat des lieux et perspectives », ADULM et CCI Grand Lille, 2010.

⁹¹ Source : « Dynamiques économiques de la métropole lilloise : Etat des lieux et perspectives », ADULM et CCI Grand Lille, 2010.

⁹² Source : « Le diagnostic du SCOT de Lille » – ADULM – Octobre 2010.

Si les revenus publics et « de transferts » (revenus issus de la redistribution comme les retraites, les allocations, etc.) ont joué leur rôle d'amortisseur de crise (seulement -1% d'emplois sur la période 2007-2009), la dépendance de la base économique à ces revenus constitue un facteur de risque. En effet, le territoire est également confronté au contexte national de réduction des dépenses publiques et de diminution des effectifs publics⁹³.

► Un grand pôle universitaire encore inabouti et une Recherche Développement faible

Le Nord-Pas de Calais souffre d'un retard en matière de Recherche & Développement (RD) et d'innovation. En 2006, la région se situait au 13^{ème} rang des régions françaises pour la dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD). La part du PIB consacrée aux dépenses de la RD est à un niveau extrêmement faible : 0,6% en Nord-Pas de Calais contre 2,1% en moyenne nationale.

De plus, avec 10 chercheurs pour 10 000 habitants, la région est la dernière en matière de densité de chercheurs. La situation est encore plus préoccupante dans le secteur de la recherche privée, avec seulement 37% des chercheurs de la région (55% sur le reste du territoire). La région s'appuie donc majoritairement sur la recherche publique, notamment la recherche universitaire⁹⁴.

Le pôle universitaire de Lille se situe au 3^{ème} rang national en terme d'offre en formations supérieures. Il représente près de 2 500 chercheurs et enseignants chercheurs, 2 200 doctorants et 44 laboratoires évalués A+ et A par l'AERES⁹⁵.

Néanmoins, aucune spécialisation internationalement reconnue n'émerge. Mais, plusieurs indicateurs mettent en évidence la progression et le dynamisme de la recherche publique (importance du nombre de publications et de brevets).

⁹³ Source : « Le diagnostic du SCOT de Lille » – ADULM – Octobre 2010.

⁹⁴ <http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais>

⁹⁵ Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Le plan Grand Campus Lille, adopté en 2009 et financé conjointement par l'Etat et les collectivités territoriales, corrobore cette dynamique en renforçant la recherche autour de 7 pôles scientifiques en corrélation avec les orientations économiques régionales et métropolitaines.

La création du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) par les 6 universités publiques régionales, la même année, participe également à l'accroissement de la visibilité du pôle universitaire lillois. Il doit permettre d'améliorer la cohérence des formations au niveau régional, coordonner les programmes de recherche régionaux, favoriser l'acquisition de grands équipements, etc.

L'objectif, à terme, est de valoriser les compétences et les résultats de la recherche publique encore peu exploités par les entreprises et les créations d'activités.

► La lecture publique : un vecteur d'excellence sociale

Le développement de la lecture publique prend une acuité particulière dans une région où 16% des adultes (soit 6 points de plus que la moyenne nationale) connaissent des difficultés graves dans les fondamentaux de l'écrit. Parmi les priorités départementales, la lecture publique figure comme l'un des vecteurs de développement territorial et de cohésion sociale⁹⁶.

Deux études menées par Lille Métropole⁹⁷ et le Département en lien avec la DRAC⁹⁸, convergent vers la nécessité de promouvoir les bibliothèques et les médiathèques comme des services publics d'accès à la connaissance, à la culture, à la formation tout au long de la vie, en renforçant leur rôle d'outils du lien social.

Dans l'arrondissement de Lille, les bibliothèques développées en partenariat avec la Médiathèque Départementale (communes de moins de 10 000 habitants) enregistrent une fréquentation et un taux d'inscrits supérieur au niveau national et départemental⁹⁹.

⁹⁶ PDL Plan départemental de lecture publique

⁹⁷ Etude LMCU, Cabinet Sphère 2011

⁹⁸ Evaluation du plan de développement de la lecture publique Département du Nord janvier 2012

⁹⁹ 19% de la population des communes concernées de l'arrondissement contre 16% en France et dans le Nord. Ce taux d'inscrits est en légère baisse à l'échelle départementale depuis 2007 après avoir connu une croissance régulière.

Les intercommunalités hors Lille Métropole proposent une offre de lecture publique structurée, via l'organisation de réseaux efficaces et dynamiques. Par exemple, la communauté de communes de Weppes a créé le réseau « Médiaweppes » qui regroupe 4 médiathèques dont une 5ème en projet. Cette dernière a permis le recrutement d'une coordinatrice de réseau en 2010, l'acquisition de fonds thématiques, des animations, etc.

La communauté de communes de la Haute Deûle propose également un réseau de médiathèques qui participe à la diffusion de la culture (club de lecture, spectacles, cinéma, etc.). Il se structure autour de 5 établissements et fonctionne avec 16 agents et 23 bénévoles.

A contrario, Lille Métropole propose une offre de lecture publique en retrait par rapport aux standards nationaux et européens en matière d'équipement, de personnel, de crédits d'acquisition et de services. Seulement 6 communes de l'intercommunalité¹⁰⁰ ont choisi ce mode de fonctionnement en signant une convention de partenariat avec le Département pour la constitution du premier réseau de lecture publique intercommunal sur ce territoire.

La couverture territoriale des équipements « bibliothèques-médiathèques » présente donc des disparités au sein de l'arrondissement : 36 communes, soit près de 300 000 habitants, ne possèdent pas d'établissements de lecture publique. Parmi les 58 communes de moins de 10 000 habitants de Lille Métropole, seulement 29¹⁰¹ ont signé individuellement une convention de partenariat avec le Département et bénéficient à ce titre des services de la Médiathèque Départementale.

Les bibliothèques présentent également des profils très hétérogènes : des structures associatives de dimension modeste à des équipements plus importants mais vieillissants et inadaptés aux missions attribuées aux grandes bibliothèques des centres urbains. Dans ce sens, les territoires nord et ouest de l'arrondissement sont très mal dotés à la fois en équipements, mais aussi en ressources. Certaines communes comme Lomme, Armentières, Marcq-en-Barœul, ont accompli des efforts de modernisation de leurs outils de diffusion

¹⁰⁰ Seclin, Lesquin, Houplin Ancoisne, Templemars, Vendeville et Lezennes.

¹⁰¹ Quesnoy sur Deûle, Frelinghien, Wervicq sud, Hanta, Illies, Marquillies, Salomé, Beaucamp Ligny, Englos, Ennetières en Weppes, Escobesques, Lannoy, Toufflers, Anstaing, Willems, Forest sur Marque, Tressin, Peronne en Mélantois, Baisieux, Emmerin, Fretin, Noyelles les seclin, Vendeville, Lesquin, Lezennes, Houplin Ancoisne, Templemars, Sequedin.

culturelle. Prochainement, Villeneuve d'Ascq va également se doter d'une médiathèque innovante.

Pour répondre aux besoins importants d'accès aux services modernes¹⁰², Lille Métropole, l'Etat et le Département, ont engagé une concertation afin de favoriser le développement de l'offre et des services et faciliter la mise en réseau des équipements de lecture publique à l'échelle de l'intercommunalité¹⁰³.

Hors Lille Métropole, cette démarche est poursuivie à travers la structuration des réseaux de lecture publique existants et le développement des nombreuses bibliothèques partenaires du Département.

Dans ce contexte, le renforcement du partenariat avec l'ensemble des intercommunalités, est à développer dans une perspective de structuration en réseau des bibliothèques et de développement des services. Ainsi, l'arrondissement pourra répondre à la double exigence de souci de qualité¹⁰⁴ et de territoire de référence en matière de lecture publique.

► **Le rôle majeur du patrimoine, de la culture, du sport et des grands évènements dans le développement territorial et le changement d'image**

La métropole lilloise partage avec ses territoires voisins de l'Aire Métropolitaine de Lille (AML), une culture urbaine et industrielle spécifique dont témoignent les beffrois, les bâtiments industriels et commerciaux, le patrimoine religieux, l'architecture militaire et plus récemment l'architecture moderne et contemporaine. Le mouvement de préservation, de restauration, voire de reconversion de cet héritage accompagne le changement d'image de la métropole.

102 Prise en charge du numérique, lieux d'animation et d'actions culturelles, professionnalisation pour développer les activités de médiation à destination de tous les publics, etc.

103 Les axes du PDLP sont : poursuivre le maillage territorial pour garantir une égalité d'accès à tous les nordistes, améliorer le fonctionnement et l'attractivité des bibliothèques existantes, favoriser l'ancrage territorial de chaque bibliothèque.

104 Document de travail du Département du Nord - 5 janvier 2012 - Axes de développement avec LMCU pour un soutien spécifique à l'action culturelle et à certaines fonctions professionnelles, mutualisation de services publics professionnels, incitation au développement, à la rénovation, à l'extension et à la création de bibliothèques et médiathèques dans le cadre du plan de développement métropolitain.

On recense près de 1600 éléments remarquables dans l'arrondissement de Lille, les plus porteurs de l'identité nordiste étant les beffrois. Quatre d'entre eux sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (Armentières, Loos, Comines et Lille).

Les communes de Roubaix et de Lille ont été reconnues respectivement en 2001 et 2004, « villes d'art et d'histoire¹⁰⁵ ». Ce label valorise leurs dispositifs de requalification urbaine, de développement culturel, d'interprétation et de valorisation du patrimoine. La ville de Tourcoing travaille également à l'obtention de ce label.

Ces dernières années, de multiples démarches, publiques ou privées, ont permis de remettre en valeur des éléments du patrimoine bâti à la fois remarquable et familier. Certaines usines ont été reconverties (lofts, activités tertiaires, équipements culturels). Des bâtiments plus emblématiques ont fait l'objet de reconversion : l'ancienne filature Le Blan-Lafond, devenue le centre d'accueil des activités de l'information et de la communication (TIC) ; mais aussi le Tri Postal, la Gare St Sauveur à Lille ou la Friche Beaudoux à Armentières, en cours de reconversion pour accueillir un pôle cinématographique.

Actuellement, la politique de « reconquête de la ville sur la ville » participe à la création de nouveaux paysages urbains de qualité. Lille, Roubaix et Tourcoing ont été identifiées comme des villes pilotes dans la reconversion du patrimoine industriel¹⁰⁶. Les nouveaux quartiers, comme Euralille, sont les symboles de ce renouveau identitaire via la construction de bâtiments remarquables : la tour de Lille de Christian de Portzamparc, le centre commercial Euralille de l'architecte Jean Nouvel, etc. D'autres projets, comme les rives de la Haute-Deûle ou la Zone de l'Union, ont été lauréats du palmarès national « éco-quartier » en 2009. On observe ainsi, dans différents endroits du territoire, la création d'une nouvelle monumentalité post industrielle¹⁰⁷.

105 Label national créé en 1985

106 Atlas de l'Aire Métropolitaine de Lille

107 Avis du Département du Nord sur le diagnostic du SCOT de Lille Métropole.

Figure 39 : Une offre diversifiée d'équipements sportifs

Alors que les grands musées sont organisés dans le réseau Lille MAP, et les Maisons folies dans le réseau des fabriques culturelles, les structures de culture scientifique ne sont pas articulées avec ces derniers. Il en résulte que la culture scientifique, pourtant un des leviers du développement territorial, est peu soutenue et peu visible au côté des autres secteurs culturels.

Les équipements culturels de proximité sont également nombreux. Les « Maisons folies », nées dans le cadre de la manifestation « Lille 2004 », sont devenues des lieux repères du paysage culturel local.

Enfin, la vitalité du tissu associatif et le dynamisme artistique contribuent à animer les territoires au côté des grands équipements culturels. Deux réseaux départementaux s'inscrivent dans cette perspective :

- Le Réseau d'Insertion par la Culture (CRIC¹¹⁰) est porté par des structures associatives et animé par des médiateurs culturels. Il a pour mission de faciliter l'accès à la culture des personnes en difficulté, en lien avec des structures d'insertion et les travailleurs sociaux. Cinq réseaux d'insertion sont implantés sur l'arrondissement : ARCANÉ (Vallée de la Lys et Tourcoing), AREFEP (Loos, Lambersart, Les Weppes et la Haute Deûle), FCP (Métropole Nord Ouest), Centre Social Trois Villes (Roubaix, Hem, Wattrelos), Wasquehal Associatif (Wasquehal et Croix).

- Il existe également le « réseau de développement culturel en milieu rural¹¹¹ » qui permet de lutter contre les inégalités géographiques en matière culturelle et facilite l'accès des publics à l'offre artistique professionnelle par un meilleur maillage du territoire. Deux têtes de réseaux sont présentes dans l'arrondissement de Lille : « les Rencontres Culturelles en Pévèle » pour la Pévèle et l'association « Le Fil et la Guinde » couvre les territoires de la Lys et de la Deûle).

¹¹⁰ La politique d'insertion par la culture du Département a été lancée en 2002 afin de faciliter l'accès à la culture pour les personnes qui en sont socialement éloignées, dans une logique de démocratisation culturelle. Cette politique d'insertion par la culture est cofinancée par la Direction de la Culture et la Direction de Lutte contre les exclusions et doit permettre d'articuler l'ensemble des actions entreprises par le Département en faveur de l'action sociale et de mailler les approches territoriales. Les réseaux de médiation culturelle mis en place par le Département sont constitués en collectif depuis 2009 : les CRIC.

¹¹¹ Le Département a souhaité encourager les réseaux à passer d'une logique de diffusion, à une logique de développement culturel en signant en 2010, une charte du Réseau de développement culturel en milieu rural.



Cette dynamique de réseaux, indispensable pour mailler et équilibrer les territoires, permet l'accès de tous à l'offre artistique amateur et professionnelle.

Les problématiques d'accès à la culture pour tous existent sur le territoire de l'arrondissement, qu'elles soient d'ordre physique, financier, psychologique ou social. Dans ce cadre, le Département et Lille métropole soutiennent le « crédit loisirs¹¹² », dont l'objectif est de faciliter la mobilisation des populations en situation de précarité sociale vers les équipements culturels, et mettre en place des actions de médiation vis-à-vis de ces dernières.

En matière d'enseignement artistique (théâtre, musique et danse), la métropole est la plus dotée du Département. Bénéficiant de 9 établissements contrôlés ou agréés, elle dispose notamment d'un Conservatoire National de Région (CNR) et de deux Conservatoires à Rayonnement Départemental (CRD) à Roubaix et Tourcoing. Par ailleurs, depuis 2003, dans le cadre d'une contractualisation avec Lille Métropole, un travail de mise en réseau a été mis en place à l'initiative du CRR : tarification 3^{ème} cycle pour les métropolitains dans chacun des trois conservatoires, création de poste dans le cadre du protocole décentralisation avec des missions de coordination, travail en réseau, travail sur des bassins de population plus larges que ceux des communes.

Les trois disciplines sont enseignées de façon satisfaisante, également au travers de structures telles que l'Ecole Professionnelle Supérieure d'Art Dramatique (Théâtre du Nord), le Centre des Arts du cirque de Lomme, et l'ensemble du pôle danse (CCN Roubaix, CDC Dans à Lille).

Par ailleurs, depuis 2004, dans le cadre d'une contractualisation avec Lille Métropole, un travail de mise en réseau a été mis en place à l'initiative du CNR : harmonisation des tarifs, création de postes dans le cadre du protocole de décentralisation avec des missions de coordination, efforts visant à la formation continue des enseignants, travail sur des bassins de population plus larges que ceux des communes. Enfin, l'accent est mis sur la pratique amateur et les expérimentations en milieu scolaire. Si, la mise en réseau et la diversification des disciplines sont largement effectuées sur le territoire de Lille Métropole, il reste néanmoins à associer les écoles situées hors Lille Métropole à la dynamique (La Pèvèle, Le Carembault et La Haute-Deûle, la Communauté de Weppes), via une coordination plus large.

Ainsi, la métropole lilloise est aujourd'hui dotée de structures et d'acteurs culturels riches et variés. Mais, l'offre reste concentrée dans les pôles urbains, au détriment des territoires périphériques (Pays de Pèvèle, Haute Deûle, Carembault, Sud Pèvélois et Weppes).

Dans plusieurs domaines, le Département contribue à diversifier les outils de médiation culturelle : soutien aux lieux de diffusion, (et festivals dans une moindre mesure), développement des réseaux culturels dans les territoires ruraux, réseaux d'insertion par la Culture et politique d'investissement des équipements culturels.

Mais, le développement de projets en direction des territoires hors Lille Métropole constitue encore un enjeu fort, pour renforcer la cohérence et la cohésion territoriale, mais aussi assurer un développement équilibré de l'offre culturelle sur l'arrondissement.

112 Dispositif de tarification accessible pour les populations à revenus modestes – en 2010, le Département a soutenu à hauteur de 58 000 euros le dispositif sur l'arrondissement de Lille.

Par cette politique culturelle dynamique, de création et de patrimoine, l'image de la métropole change, se détachant progressivement d'une image liée principalement à la désindustrialisation et à ses conséquences sociales. Progressivement, un riche milieu créatif s'est développé grâce à l'essor de la diffusion culturelle et l'attraction de lieux prestigieux de formation à la fois dans le domaine musical¹¹³ et des arts visuels¹¹⁴.

L'offre sportive relève également de cet enjeu de qualité et de référence. L'arrondissement compte 17 comités et ligues départementaux et régionaux et plus de 200 clubs et associations sportives de différentes disciplines.

L'offre en équipements sportifs est importante, mais elle est concentrée sur les pôles urbains. Afin de favoriser la pratique du sport par tous, Lille Métropole s'est doté en 2005, du « plan piscine », dont l'objectif est de favoriser l'apprentissage de la natation scolaire. L'offre actuelle est de 29 piscines communales, complétées par la piscine communautaire des Weppes et par un projet de bassin Olympique de Tourcoing pour le prochain mandat. Actuellement, un projet communautaire est en cours de réalisation pour implanter une piscine sur la commune de Genech (CC du Pays de Pévèle). Le syndicat intercommunal « Euralys » mène une étude sur les politiques et équipements sportifs du territoire pour construire un bâtiment rayonnant et soutenant les centres de loisirs et activités communales proposées à l'enfance et à la jeunesse.

La métropole compte également 9 golfs et plusieurs bases de loisirs, permettant la pratique de l'aviron, du canoë – kayak et de la voile : à Lille sur la Deûle, à Villeneuve d'Ascq au lac du Héron et la Base des Prés du hem à Armentières.

La Base des Prés du hem représente le plus grand plan d'eau artificiel dans la partie nord de la France, et constitue la première base de voile en plan fermé.

De plus, un projet de bassin en eau vive est actuellement à l'étude sur les communes de Quesnoy-sur-Deûle et Verlinghem. L'unique patinoire se situe à Wasquehal.

¹¹³ Le conservatoire de Tourcoing par exemple.

¹¹⁴ Le Fresnoy et le Centre Régional de ressources audiovisuelles (CRRAV).

On recense aussi la présence de bourloires, la bourle étant un jeu traditionnel du nord de la France toujours d'actualité dans la région de Lille. Il existe encore une trentaine de bourloires dans le département du Nord, en particulier à Tourcoing, Wattrelos, Leers, Lys-lez-Lannoy, Toufflers, Mouvaux, Roncq, Wasquehal, Neuville-en-Ferrain, Ascq et Halluin.

Enfin, la métropole lilloise dispose d'équipements de niveau national (le Grand Stade de Lille, le vélodrome à Roubaix, etc.) et régional comme le Stadium Lille Métropole qui accueille la ligue régionale d'athlétisme, l'hippodrome et le centre d'entraînement de tennis de la Ligue du Nord-Pas de Calais, l'aérodrome de Bondues, la halle de la glisse à Lille, ou le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) de Wattignies, etc. Ces équipements participent à l'attractivité et au rayonnement du territoire.

► Un rayonnement touristique du territoire en évolution

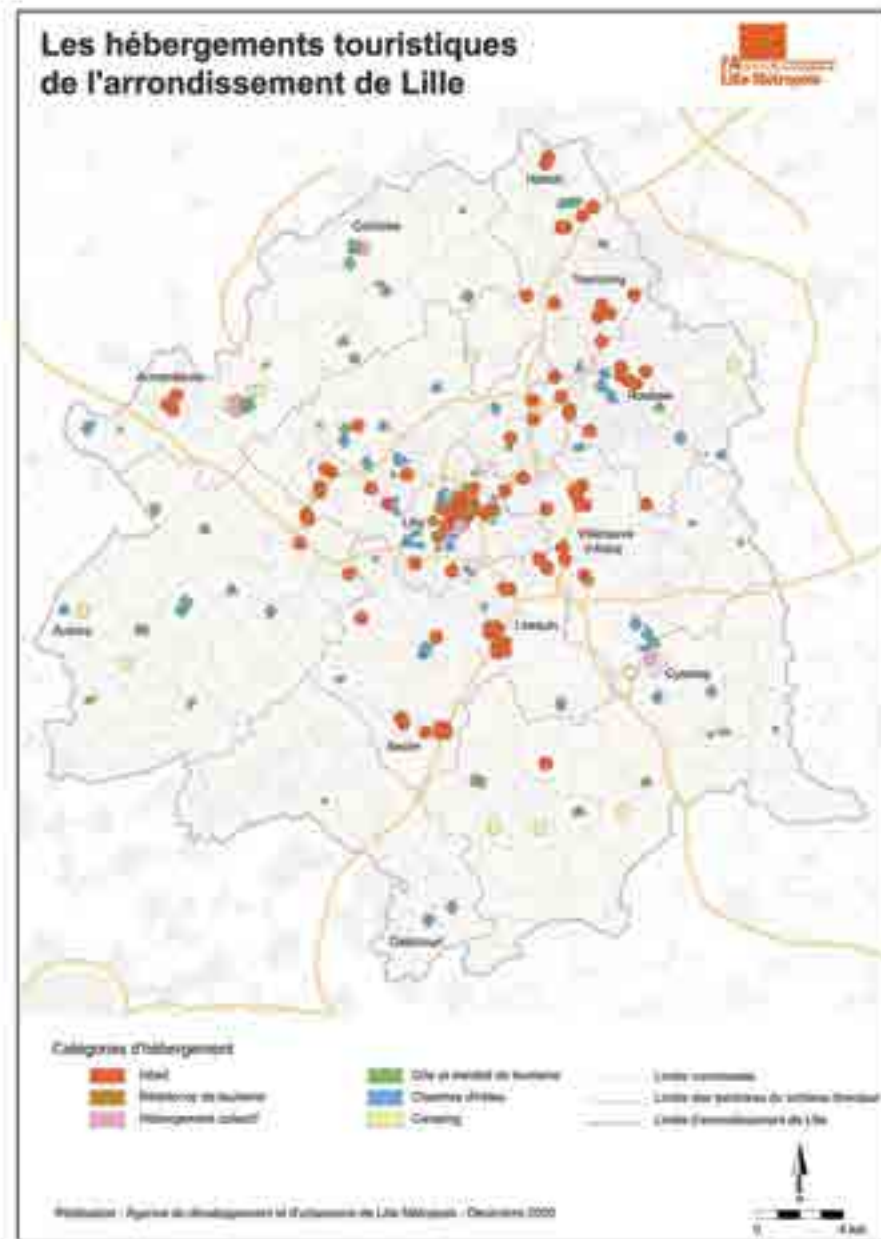
La métropole lilloise bénéficie d'une accessibilité très favorable pour les voyageurs : bonne qualité de desserte ferroviaire au croisement des lignes nord-européennes, proximité des « hubs » aéroportuaires (Paris-Charles de Gaulle et Brussels Airport) qui complètent l'offre aux voyageurs de Lille-Lesquin, un croisement d'axes autoroutiers internationaux nord-sud.

Or, l'amélioration et l'essor des infrastructures de transport, ces dernières années, ont favorisé la venue de touristes notamment étrangers (Belge et Britannique).

Depuis les années 2000, Lille et sa banlieue est devenue la porte d'entrée du tourisme régional. La candidature à l'organisation des jeux olympiques, le classement des labels « ville touristique » (2001), « ville d'art et d'histoire » de Roubaix (2003) et de « Lille 2004 », capitale européenne de la culture, ont participé au développement de sa notoriété et à son changement d'image.

Le développement de l'activité touristique est un fait marquant de l'évolution du territoire depuis 10 à 15 ans. Le tourisme, et notamment le tourisme d'affaire, est important par les retombées qu'il génère en matière de développement de l'hôtellerie (+8% de chambres de 1999 à 2007), notamment

Figure 40 : Un manque de services hôteliers de qualité supérieure



haut de gamme où le retard était important (+30% pour les 3 étoiles, +60% pour les 4 étoiles et 4 étoiles luxe). Mais, l'offre d'hébergements demeure restreinte à une clientèle « haut de gamme » ce qui pénalise la captation des flux de richesses¹¹⁵.

Pour élargir son offre et développer son attractivité, l'activité touristique est en pleine évolution. Originellement destination d'affaires liée au commerce et à l'industrie (une des 5 premières destinations de tourisme d'affaires en France), la métropole lilloise est devenue une destination de tourisme de ville, de découverte, de loisirs et de consommation.

En effet, Lille Métropole a travaillé sur le développement du tourisme d'agrément en réalisant un plan marketing touristique et un plan de communication plus structuré.

Depuis peu, les collectivités travaillent au développement du tourisme de mémoire avec, notamment, le classement de la plaine de Bouvines-Cysoing dans la Pévèle ou l'ouverture du musée de la Bataille de Fromelles dans les Weppes.

Dans ce sens, la communauté de communes de Weppes souhaite développer une politique culturelle et touristique ambitieuse (tourisme vert et de mémoire) en s'appuyant sur le réseau de ses médiathèques et son futur musée. Elle prévoit le développement d'animations, de zones naturelles et de loisirs, de chemins de randonnée et de pistes cyclables, etc.

L'arrondissement de Lille compte déjà 246 lieux d'hébergement touristique qui proposent près de 16 500 lits à disposition des touristes. L'hôtellerie constitue l'essentiel de l'offre, avec 13 500 lits répartis dans 120 hôtels (81 % des lits touristiques du territoire)¹¹⁶.

¹¹⁵ *Dynamiques économiques de la métropole lilloise : Etat des lieux et perspectives*, ADULM et CCI Grand Lille, 2010.

¹¹⁶ Source : « L'hébergement touristique dans l'arrondissement de Lille », Comité Départemental du Tourisme et ADULM, 2005.

Avec 44 % de l'offre, Lille est le premier pôle d'hébergements. Les territoires à « dominante rurale » disposent d'une offre faible, mais ils participent à la diversification de l'offre de l'arrondissement. La communauté de communes du Pays de Pévèle compte 12 gîtes ruraux, 7 chambres d'hôtes dont une atypique à Attiches, 1 hôtel, 1 camping et 1 aire de camping car. La communauté de communes de Weppes dispose de 2 campings privés et souhaite développer l'hébergement en chambres d'hôtes et en gîtes.

L'offre d'hébergements s'est donc développée, avec des offres adaptées à différentes cibles de clientèle (qualité d'accueil supérieure, accueil personnalisé, contact direct avec l'habitant, autonomie et large gamme de prix).

Depuis 2010, en accord avec tous les Offices de Tourisme de l'arrondissement, l'Office de Tourisme de Lille a été choisi comme correspondant du Fonds de Promotion Touristique Départemental pour coordonner les actions menées en commun avec le Comité Départemental du Tourisme du Nord. Ce Fonds de Promotion permet de réaliser des actions visant à promouvoir la « Destination Lille Métropole », notamment sur le plan culturel. Parmi les actions élaborées, le Fonds de Promotion Touristique a prévu d'intervenir sur le « City Pass », la réalisation d'un agenda culturel et touristique et sur le développement d'une stratégie « Internet » commune à l'ensemble des partenaires.

Actuellement, il n'existe pas d'études révélant les retombées économiques de l'essor touristique sur le territoire. Une note sur l'offre en hébergements touristiques menée par l'ADULM¹¹⁷ en 2011 révèle encore un déficit de lits importants au regard de l'offre proposée dans d'autres agglomérations de France¹¹⁸.

Le renforcement de l'attractivité métropolitaine justifierait aujourd'hui une réflexion sur l'évolution de l'offre d'hébergements et la structuration de l'offre touristique d'affaires et d'agrément en associant l'ensemble des acteurs du monde touristique¹¹⁹.

¹¹⁷ Notes, « Hôtellerie Métropolitaine », ADULM, février 2012.

¹¹⁸ Arrondissement de Lille : 1 chambre pour 170 habitants contre 1 chambre pour 125 habitants pour les arrondissements de Lyon ou Marseille.

¹¹⁹ Notes, « Hôtellerie Métropolitaine », ADULM, février 2012.

PARTIE 3

CADRE DE VIE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET HABITAT

I . La reconquête de la ville sur la ville

► Le développement d'un nouveau modèle urbain inscrit dans une stratégie territoriale d'envergure

La métropole lilloise offre un exemple de mutation urbaine menée selon une logique de projet par les acteurs locaux (élus, monde économique, universitaires, etc.) qui contribue à la transformation physique de l'agglomération et des villes qui la composent¹²⁰.

Euralille symbolise cette « bifurcation métropolitaine¹²¹ » révélant l'ambition du territoire pour devenir une métropole européenne. Le renouveau de la forme urbaine s'est donc appuyé sur les pôles d'excellence métropolitains (Eurasanté, Haute-Borne, l'Union, etc.) pour concentrer puis diffuser la politique de « ville renouvelée ».

Malgré la diversité des situations, les objectifs recherchés sont : la création de centralités structurantes, la mixité à la fois sociale et fonctionnelle, la requalification du cadre de vie, la valorisation du patrimoine et des paysages.

Par exemple, l'aménagement d'Euratechnologie a permis la transformation de l'Usine Le Blan-Lafond, mettant en valeur l'architecture originelle du bâtiment, tout en recomposant les abords.

Depuis 30 ans, le paysage urbain s'est fortement modifié et se modifie encore. La recherche de l'équilibre entre « la reconnaissance d'une identité formelle garante d'une solidarité sociale et l'ouverture européenne par des projets repères est une priorité métropolitaine ». Actuellement, les réflexions sur le renouvellement urbain se poursuivent sur des sites tels que la gare St-Sauveur,

le port de Lille ou Bois-Blancs, etc. Le projet métropolitain de requalification des franges industrielles prévoit actuellement de réaménager 12ha sur les communes d'Armentières et de Houplines. Le projet municipal d'éco-quartier, sur la friche Dufour, sera le moteur cette reconquête urbaine sur ce territoire de l'Armentierois.

Mais, au-delà de la qualité architecturale, urbaine et économique intrinsèque de ces opérations, le risque, à terme, pourrait être de déboucher sur une liste d'opérations d'aménagement sans liaison entre elles. Or, les enjeux du développement métropolitain se déclinent à une échelle plus vaste que celle de la ville, ou de Lille Métropole.

Les nouvelles réflexions engagées par le SCOT de Lille Métropole ont aujourd'hui tout leur sens. Elles prennent appui sur deux gouvernances politiques : l'Aire métropolitaine de Lille et le Groupement Européen de Coopération Territoriale. Elles visent à redéfinir la stratégie métropolitaine en intégrant les importantes évolutions locales et les questions environnementales, pour la planification d'une Eurométropole.

► Un parc de logements en expansion mais insuffisant

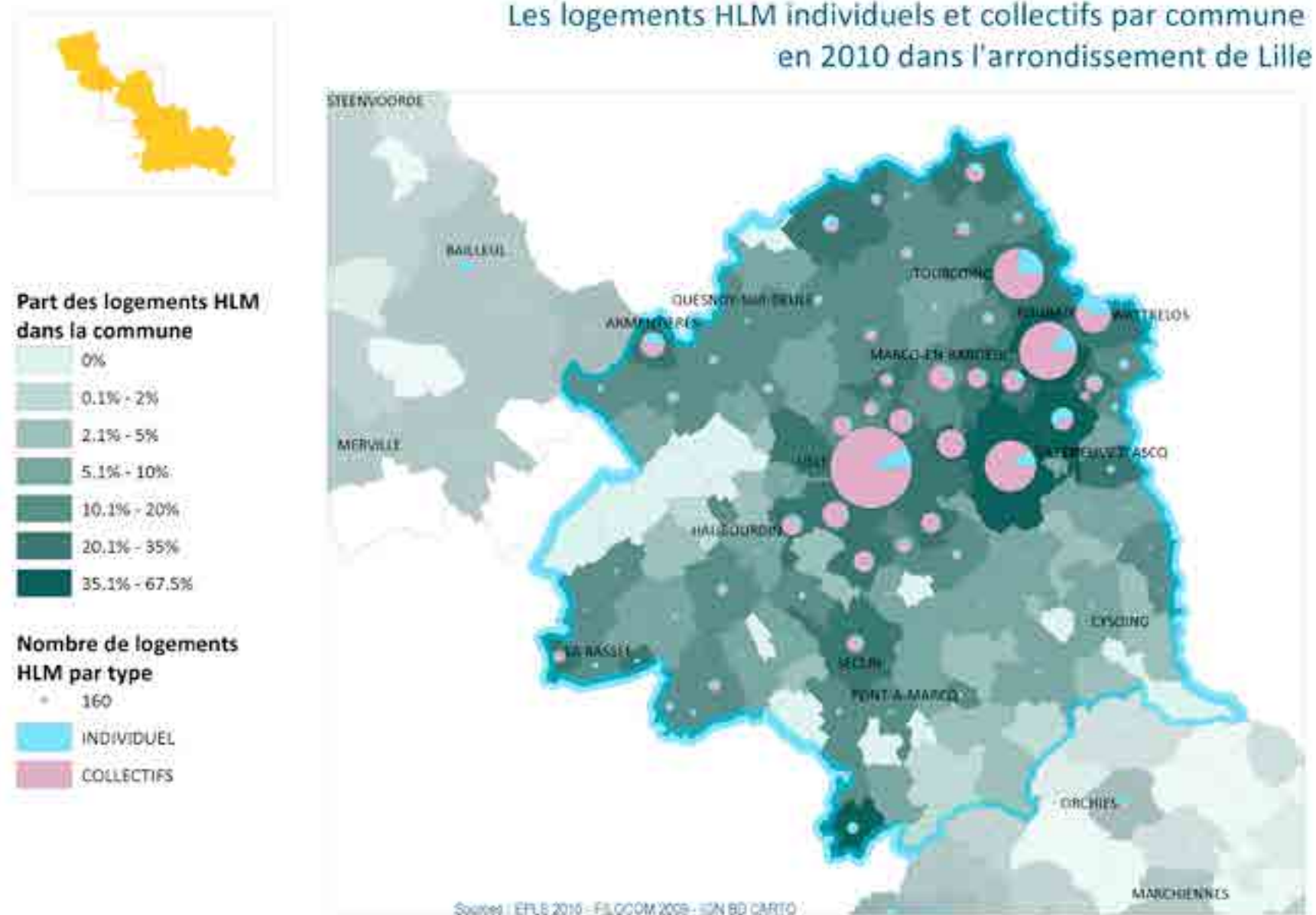
Avec moins de 531 000 logements en 2009, l'arrondissement de Lille rassemble 49% du parc de logements du département. Son parc est composé à 94% de résidences principales, 0,5% de résidences secondaires, 5,5% de logements vacants. Le taux de vacance se situe à un niveau légèrement inférieur aux autres grandes agglomérations. Une part importante de cette vacance correspond à des mouvements dans le parc locatif afin d'en assurer la fluidité.

Par ailleurs, la part de propriétaires est moins importante dans l'agglomération lilloise que dans le département : 52% de propriétaire contre 56% à l'échelle départementale.

¹²⁰ Source : « Lille Métropole, laboratoire du renouvellement urbain », Compte-rendu du colloque des 29 et 30 Septembre 2009, POPSU.

¹²¹ Dominique Mons, enseignante-chercheuse à l'ENSAP de Lille.

Figure 41 : Une offre en logements sociaux concentrée en milieu urbain



Si le parc de logements est diversifié, l'offre est déséquilibrée. Les grands logements représentent la majorité de l'offre des territoires ruraux, alors qu'ils sont quasi absents des pôles urbains. Globalement, il manque une offre de logements de taille moyenne (seulement 37% de T2-T3) et les constructions neuves récentes engendrent plutôt un manque de petites et grandes typologies de logement, notamment pour le logement social.

Or, malgré le Schéma Directeur de l'arrondissement de Lille et le Programme Local de l'Habitat de LMCU, la production de logements neufs ne participe pas à la diversification de l'offre. Les logements collectifs et notamment les petits logements locatifs investisseurs continuent d'être construits dans les centres urbains, alors que les grands logements pour les familles accédantes à la maison individuelle sont construites en milieu périurbain.

Le besoin en logements est donc élevé. Une forte pression existe sur le parc locatif social liée à une augmentation des prix de l'immobilier et une disparition progressive des logements accessibles¹²².

Concentrés à 55% sur les communes de Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq, les logements sociaux représentent 21,5% du parc de logement global. Si la construction de logements sociaux a fortement augmenté entre 2000 et 2008 (+ 10 000 logements HLM), le nombre de demandeurs de logements sociaux a progressé de + 23 600 demandes entre 1999 et 2009¹²³ (43 600 demandeurs HLM en 2009.) Le maintien d'un rythme élevé de construction de logements sociaux est donc essentiel, mais il ne peut suffire seul à améliorer la situation. La relance de constructions neuves dans le parc privé est également nécessaire pour fluidifier les parcours résidentiels et satisfaire les besoins de logements.

De manière plus globale, la hausse du nombre de ménages, le renouvellement du parc d'habitation (démolition – restructuration) et le nécessaire stock de logements vacants pour permettre les mobilités résidentielles, génèrent un besoin croissant de logements. Entre 2005 et 2008, près de 5 100 logements

ont été construits, mais les effets de la crise ont ralenti l'activité depuis 2009¹²⁴. Les besoins en construction neuves sont donc estimés à +4000 - +6000 logements/an sur la période 2012-2017, suivi d'une diminution d'environ 20% de la production entre 2017 et 2030¹²⁵.

Dans cette dynamique, la question du logement étudiant n'est pas à isoler car elle impacte directement l'évolution du parc de logements des centres villes. Ainsi, les étudiants forment près d'un quart des occupants du parc locatif privé et la moitié des occupants du parc locatif privé de Lille. Ces chiffres s'expliquent en partie par l'insuffisance du parc de résidences spécifiques CROUS¹²⁶, mais aussi par la recherche de proximité avec les lieux de vie nocturne.

Enfin, l'arrondissement de Lille concentre 63% de l'offre départementale d'hébergements d'urgence (3347 places). Le système est aujourd'hui saturé. En 2009, 7 400 demandes de logements ont été formulées. Seules 21% de ces demandes ont été satisfaites au cours de l'hiver 2009-2010. Ce taux retombe à 3% en été¹²⁷.

A l'image de la tendance nationale, les prix de l'immobilier ont fortement augmenté durant les années 2000 sur l'arrondissement de Lille. Les prix ont connu entre 2003 et 2007 une progression de +13%/an dans le neuf, +14%/an dans l'ancien et +17%/an pour les terrains à bâtir.

Dans le même temps, les revenus des ménages n'ont augmenté que de +3 %/an.

L'accession à la propriété est devenue de plus en plus difficile pour les ménages. Les prix dans l'ancien ont progressivement rattrapé les prix des logements neufs, retardant, voire bloquant le parcours résidentiel classique des primo-accédants ou les obligeant à s'éloigner de Lille pour accéder à la propriété.

¹²⁴ Source : « Le diagnostic du SCOT de Lille » – ADULM – Octobre 2010.

¹²⁵ Source : « Le diagnostic du SCOT de Lille » – ADULM – Octobre 2010.

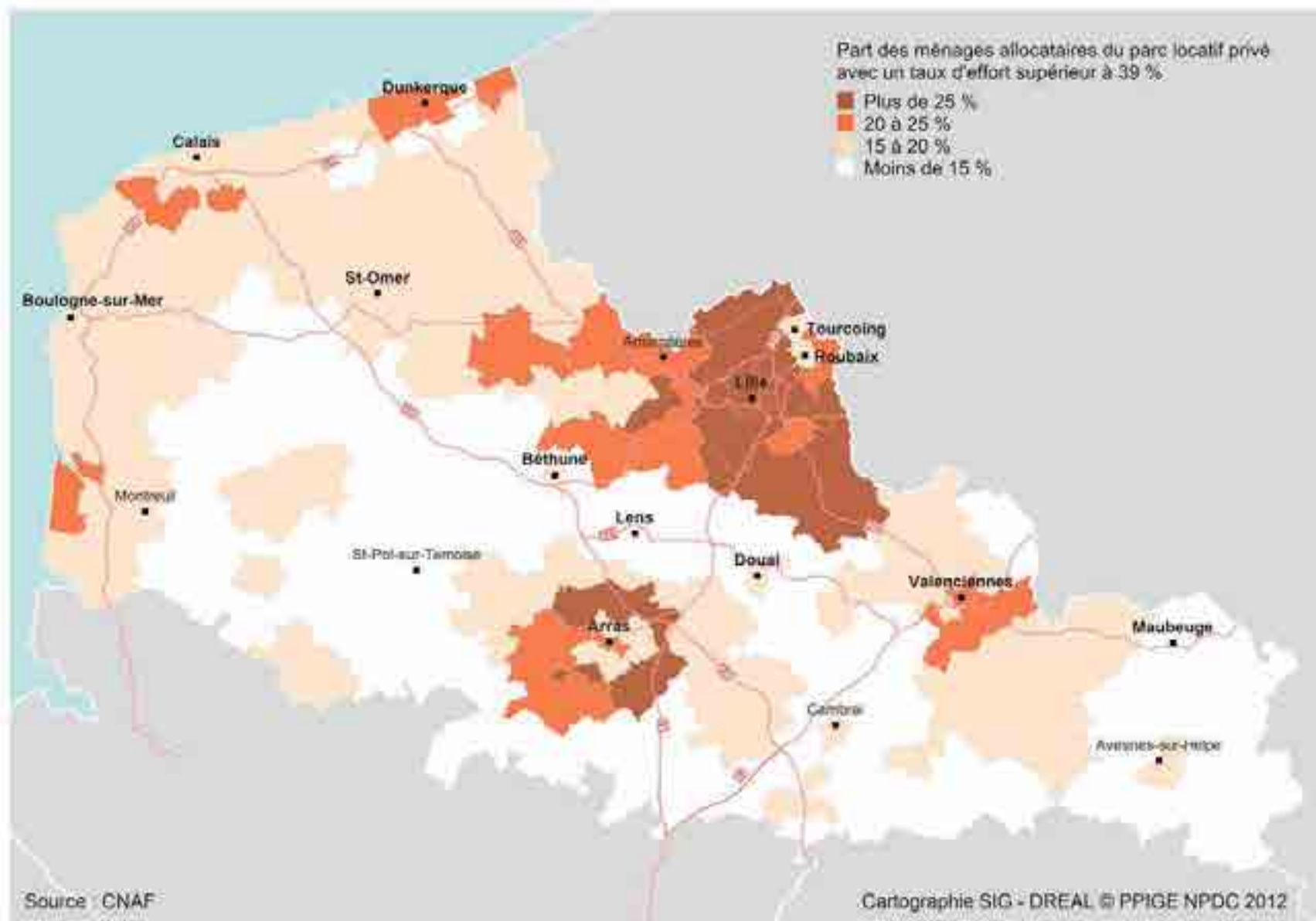
¹²⁶ Avec 7700 places, le parc de logements étudiants du CROUS est l'un des plus importants de France. Il est cependant insuffisant au regard de la demande : la métropole compte 30 000 étudiants boursiers.

¹²⁷ Source : « Observation de la grande pauvreté sur l'arrondissement de Lille », ADULM, 2011.

¹²² Entre 2004 et 2007, les gammes de logements à prix inférieurs à 2700 euros/m² ont connu une disparition progressive visible, limitant l'accession à la propriété des ménages les plus modestes.

¹²³ 68,5% des ménages de l'arrondissement ont des revenus inférieurs aux plafonds Habitation à Loyer Modéré.

Figure 42 : Taux d'effort moyens des ménages logés dans le parc locatif privé régional



Les loyers ont également augmenté au cours de cette période : +48 % entre 2000 et 2009. Lille est devenu l'une des capitales régionales les plus chères de France, alors que les revenus d'une bonne part de sa population restent inférieurs à la moyenne nationale¹²⁸.

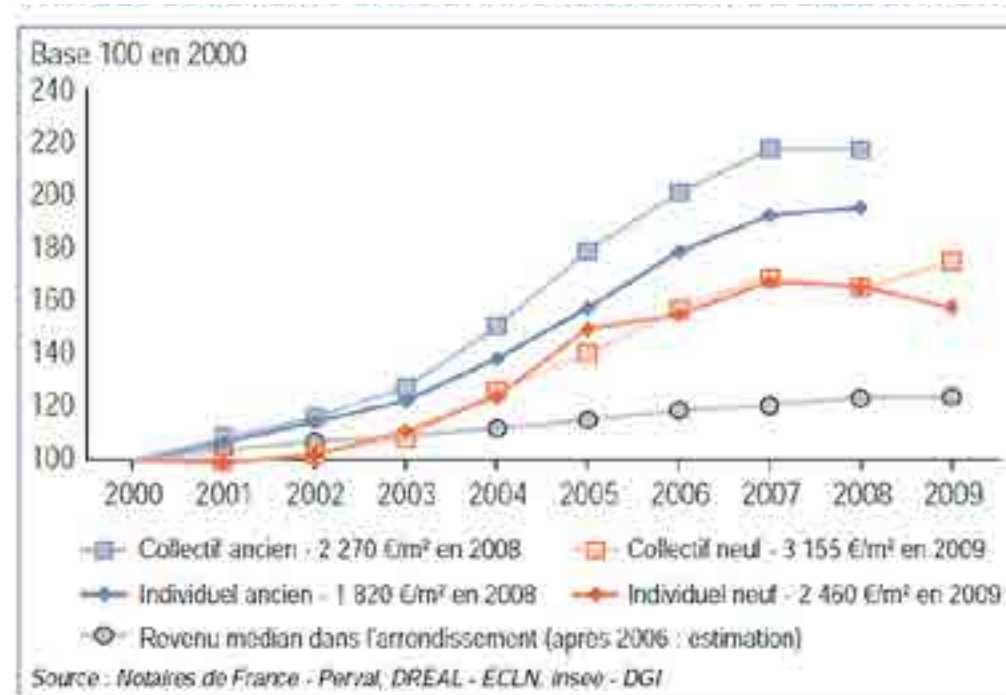
Actuellement, le manque de logements et l'augmentation des prix immobiliers et des loyers génèrent une situation de « marché immobilier tendu » qui rend l'accès au logement difficile pour les ménages aux revenus intermédiaires et modestes¹²⁹.

En 2012, Lille Métropole a signé son 2^{ème} Programme Local d'Habitat (PLH) fixant les objectifs de la politique habitat de l'intercommunalité entre 2012 et 2018. Les objectifs de construction des 6000 logements neufs/an sur la période¹³⁰ ont été réaffirmés. Pour réaliser ses projets d'aménagement,

Lille Métropole a construit une stratégie foncière, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier du Nord-Pas de Calais. En complément de la politique de construction, Lille Métropole est engagé, depuis plusieurs années, dans des démarches d'amélioration du parc existant (OPAH-RU, PIG Insalubrité, Ateliers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée, etc.).

Les problématiques du vieillissement de la population et du handicap sont pris en compte dans le PLH, notamment en collaboration avec le Département via le dispositif « Octave » qui concerne une centaine de logements. L'accès au logement des jeunes est également soutenu par le Département et LMCU dans le cadre du PLH.

Figure 43 : Une forte inflation immobilière



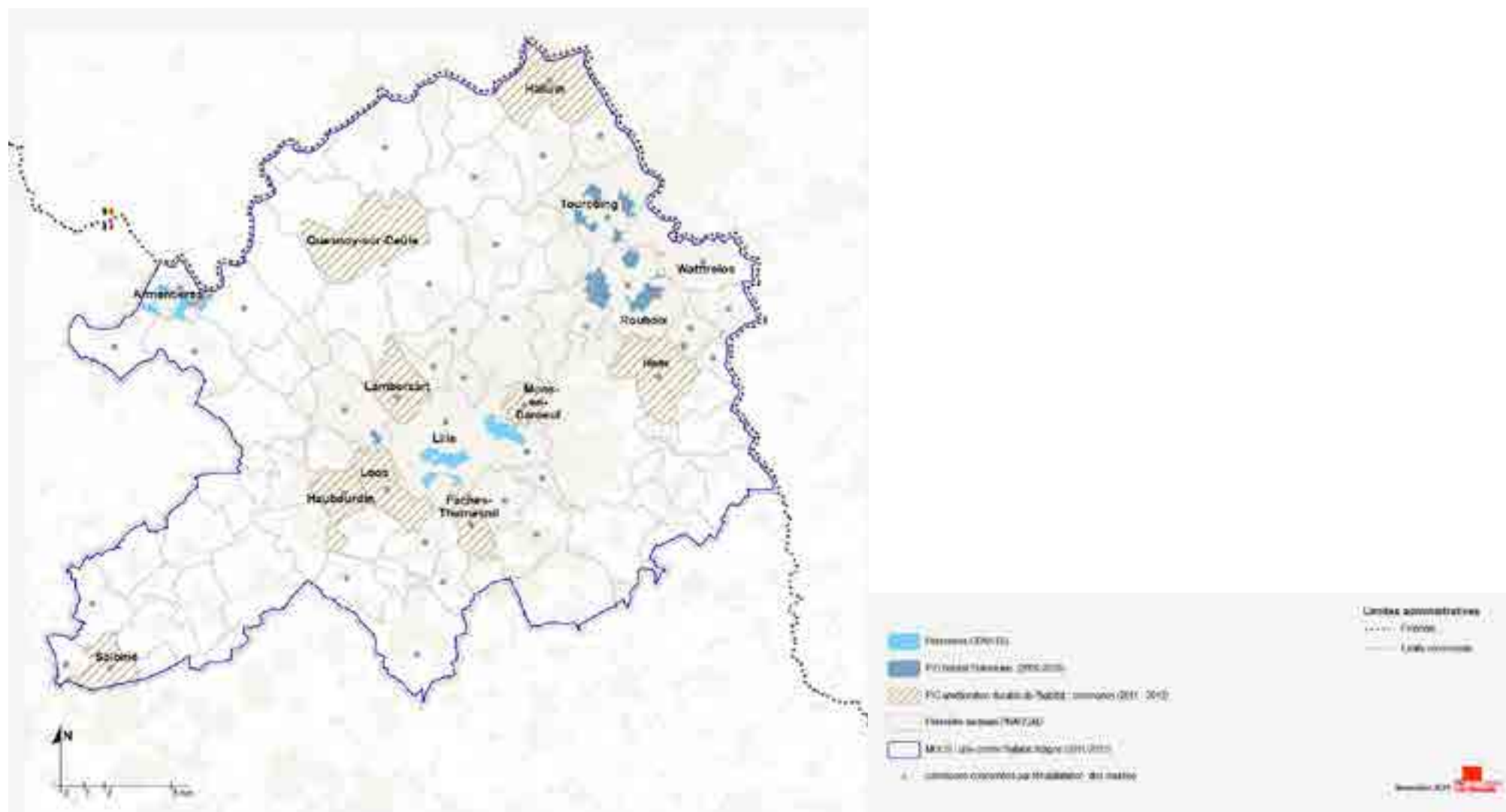
128 Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal Arrondissement de Lille en 2009 : 22 622 euros/an.

Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal France en 2009 : 23 433 euros/an.

129 Source : « Le diagnostic du SCOT de Lille » - ADULM - Octobre 2010.

130 Objectif affirmé lors du vote de la délibération cadre de la politique locale d'habitat de LMCU en 2008.

Figure 44 : De nombreux outils pour lutter contre l'habitat indigne



A l'échelle de l'arrondissement de Lille, 46 communes sont soumises au schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Nord 2012-2018 qui prescrit la création de 297 places en aires d'accueil et de 160 places pour atteindre une offre d'accueil de 1 249 places au total. Lille Métropole doit réaliser 233 nouvelles places en aire d'accueil, 160 places en aires de passages et réhabiliter 32 places pour répondre aux normes de la Loi Besson II.

Les recommandations pour la production de l'habitat adapté inscrites au schéma départemental d'accueil des gens du voyage dans le Nord prennent une ampleur sans précédent avec la prise de conscience de l'étendue du phénomène de sédentarisation. L'estimation retenue dans le cadre du schéma table sur une offre de 169 habitats adaptés minimum pour répondre aux besoins des familles qui résident durablement dans les aires d'accueil. De la production de cette offre dépend l'équilibre du schéma qui prône le retour à plus de flexibilité dans les aires d'accueil destinées à l'accueil des voyageurs. Les projets d'habitat adapté ont vocation à s'inscrire dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) pour créer les conditions du partenariat technique et financier.

Les communautés de communes hors Lille Métropole ne disposent pas de PLH. Elles portent cependant des réflexions sur l'habitat et le foncier, notamment à l'échelle du Pays Pévèlois.

La communauté de communes de Weppes exprime la volonté de maîtriser sa croissance démographique, rationaliser l'espace et diversifier son habitat. Ses futurs projets prendront en compte la nécessité de concilier développement de l'urbanisation, développement des espaces verts et préservation de l'espace agricole.

La communauté de communes de la Haute-Deûle, en collaboration avec la direction départementale des territoires et de la mer du Nord, a entrepris la création d'une politique intercommunale d'aménagement.

La communauté de communes du Sud Pévèlois cible son action sur le logement des personnes défavorisées et utilise son droit de préemption pour viser l'équilibre social du territoire.

La communauté de communes du Carembault a pris la compétence habitat et prévoit de démarrer une réflexion stratégique sur l'habitat.

La communauté de communes du Pays de Pévèle prévoit l'élaboration d'un PLH à horizon 2014, ciblé notamment sur le logement des jeunes et des seniors, et l'accueil des jeunes couples¹³¹.

Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) sera élaboré en cohérence avec les documents de planification existants et sera en lien avec le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD).

► Une prévalence de l'habitat privé ancien potentiellement indigne et un risque de précarité énergétique

L'arrondissement de Lille possède un parc de logements anciens : 68% de son parc a été construit avant 1975. Les logements récents, construits après 1990, ne représentent que 12% du parc de logements global¹³².

Dans la perspective d'améliorer le confort et la performance énergétique des logements et de permettre leur adaptation pour un maintien à domicile des ménages en perte d'autonomie, Lille métropole a mis en place des aides spécifiques, complémentaires de celles de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) et accompagne ainsi les initiatives d'amélioration de l'habitat privé. Elle prête une attention particulière à la qualification du conseil apporté aux ménages pour la réalisation des travaux.

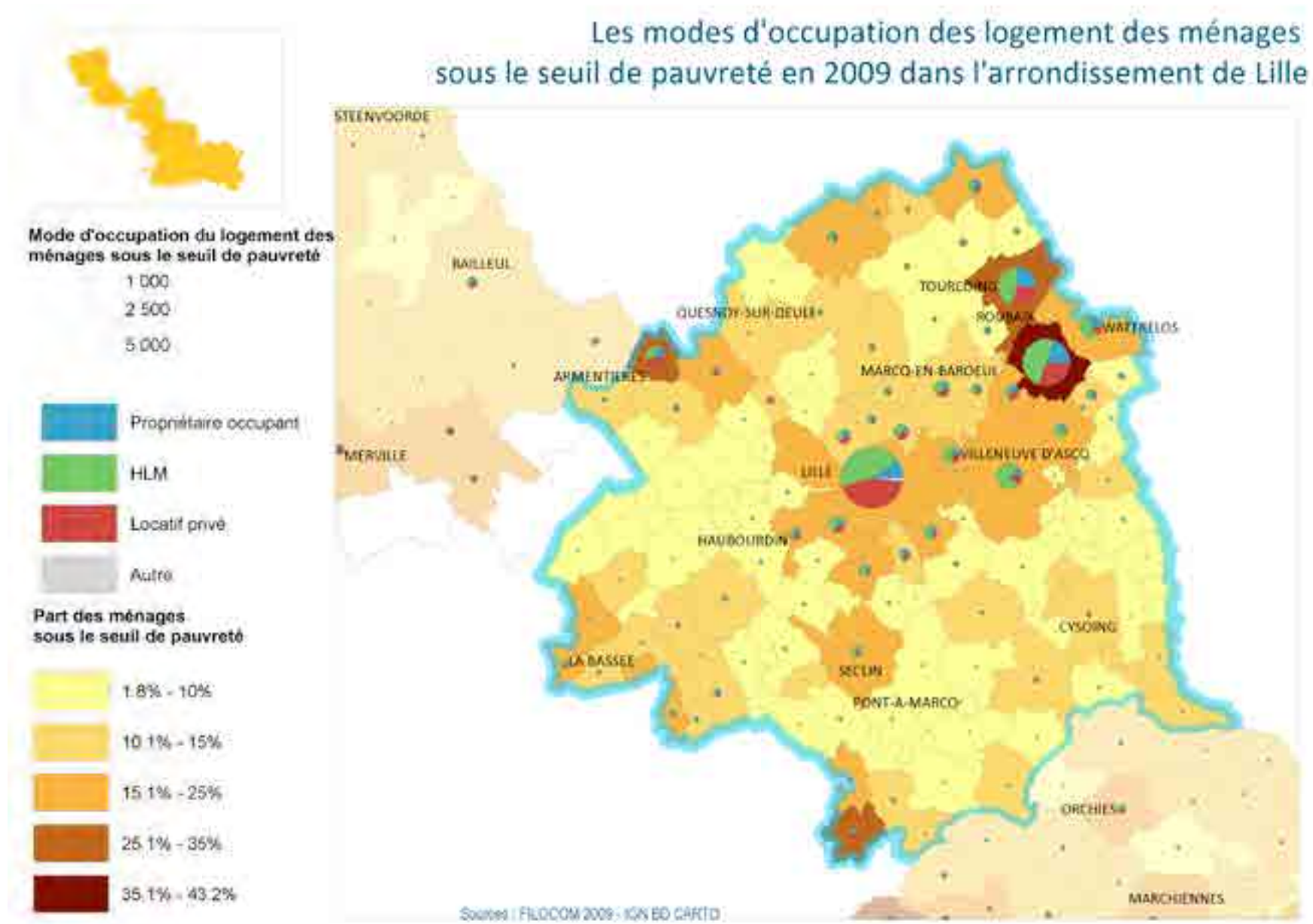
Plusieurs dispositifs opérationnels ont été développés dans la métropole, entre autres :

- Un programme d'intérêt général amélioration durable de l'habitat, expérimenté dans neuf communes, est en train d'être généralisé à l'ensemble du territoire communautaire.
- Des OPAH renouvellement urbain dans les territoires de l'agglomération lilloise présentant les plus forts enjeux (plusieurs quartiers de Lille, Armentières/Houplines/Roubaix/Tourcoing/Wattrelos/Croix)

¹³¹ La communauté de communes du Pays de Pévèle évalue un besoin « brut » de 6 600 logements pour maintenir les équipements et le dynamisme des communes. Une étude faite en partenariat avec la chambre d'agriculture, l'ADU, la DDTM, le CG59, etc. préconise des densités de construction en fonction du niveau de centralité et de polarité pour maintenir une activité agricole et des paysages de qualité.

¹³² Source : « Rapport de diagnostic », PDALPD, mars 2012.

Figure 45 : Les modes d'occupation des logements des ménages sous le seuil de pauvreté en 2009



- Cinq opérations de requalification sur Armentières, Houplines, Lille, Roubaix, Tourcoing et Wattrelos sont menées dans le cadre du programme national de requalification de l'habitat ancien dégradé. Ces opérations de renouvellement de quartiers s'appuient à la fois sur la réhabilitation des logements maintenus, l'amélioration de la gestion urbaine.

Lille Métropole a mis en place des aides spécifiques afin de poursuivre la réhabilitation du parc hors opérations ANRU car, en 2007, l'arrondissement de Lille comptabilisait près de 42 000 logements privés jugés potentiellement indigne¹³³, largement concentrés sur le territoire de Lille Métropole.

La lutte contre l'habitat indigne est également une priorité forte du Département, affirmée dans le PDALPD¹³⁴. Sur le territoire de Lille Métropole, la MOUS « Lutte contre l'habitat indigne » accompagne propriétaires et locataires pour la réalisation de travaux et l'accès au droit des occupants.

Outre les dispositifs d'appui à l'amélioration des logements, cinq communes¹³⁵ ont expérimenté la « déclaration préalable de mise en location » et développé à ce titre un partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

En 2009, 11% des ménages de l'arrondissement de Lille¹³⁶ sont touchés par la précarité énergétique. Cette situation se retrouve principalement chez les personnes déjà en situation de précarité. Le coût de l'énergie représente une part de plus en plus importante dans le budget des familles : 6 % du budget familial pour les foyers aisés, jusqu'à 15 % et plus pour les foyers les plus démunis. Il touche principalement les ménages bénéficiaires de minima-sociaux, les plus de 60 ans, les familles monoparentales et les personnes seules ; il concerne l'ensemble du parc de logements.

133 Source : données Filocom, 2007.

134 Source : « Rapport de diagnostic », PDALPD, mars 2012.

135 Faches Thumesnil, Halluin, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos.

136 Source : « Rapport de diagnostic », PDALPD, mars 2012.

Une quinzaine de quartiers¹³⁷ sur Lille Métropole ont été identifiés pour expérimenter des mesures pour le développement de l'habitat écologique et l'innovation environnementale¹³⁸ dans le logement.

► Un important déficit d'espaces publics/verts qui perdure en milieu urbain

Dans les années 1990, les acteurs publics de l'arrondissement de Lille font le constat suivant : la métropole lilloise présente un déficit en espaces naturels et récréatifs (moins de 15 m²/habitant). Pour répondre aux besoins de nature et d'espaces de proximité de la population, le Conseil Général du Nord, le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais et Lille Métropole ont signé, en 2002, une charte pour la mise en œuvre d'un « schéma directeur vert » de l'arrondissement de Lille. Il préconise, à travers le dispositif de la trame verte et bleue, de consacrer 10 000 ha aux espaces de nature et de loisirs pour construire un véritable réseau maillé d'espaces verts, naturels et récréatifs¹³⁹.

En 2009, l'arrondissement de Lille compte 2 750 ha d'espaces verts ouverts au public. Ils représentent 23m² d'espaces verts/habitants, replaçant la métropole lilloise au niveau des agglomérations françaises. Mais, le territoire propose une « offre de nature » encore en retrait par rapport aux autres métropoles nord européennes : Cologne 70m² - Amsterdam 50m², etc. Les espaces existants sont disséminés et peu ou mal reliés entre eux. En effet, les nouveaux parcs sont souvent peu accessibles et éloignés des principaux centres urbains. Par exemple, les dix jardins contemporains MOSAIC au cœur du parc de la Deûle, la base des Près du Hem à Armentières¹⁴⁰ et le musée de plein air au cœur du Val de Marque disposent de mesures tarifaires, mais leur accès est payant (entre 5 et 7 euros/plein tarif). De plus, situés en périphérie, ils sont mal desservis par les transports en communs.

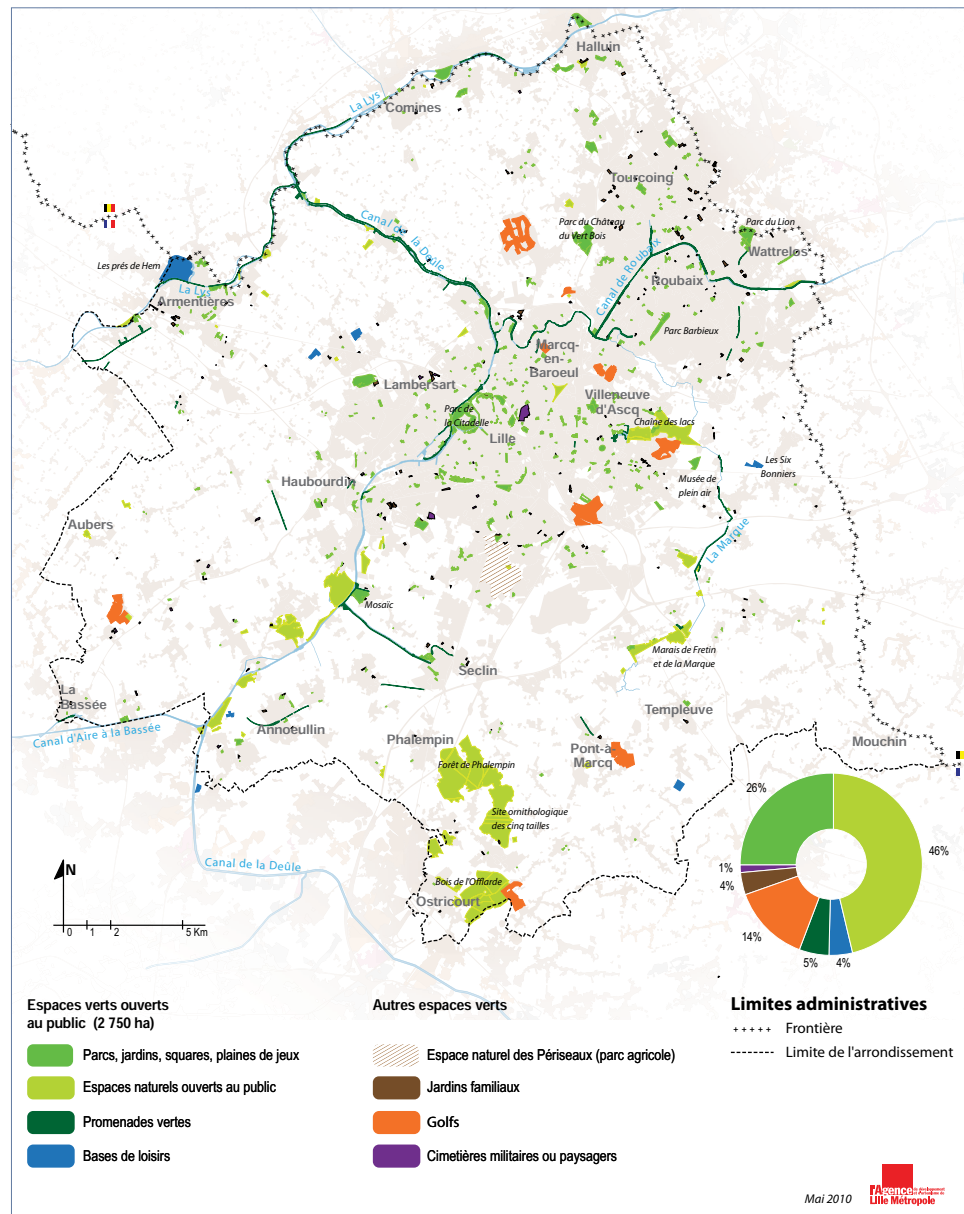
137 Il s'agit d'une expérience menée avec l'appui des compagnons bâtisseurs, qui consiste à accompagner techniquement les ménages dans la réalisation des travaux d'amélioration de leur logement, sans recours à une entreprise (auto-réhabilitation)

138 La Région dans le cadre du plan « 100 000 logements » soutient la formation des professionnels du bâtiment à l'éco-construction via un dispositif d'audit-conseil.

139 Un réseau vert empruntant les anciennes voies ferrées et les chemins ruraux devrait relier les parcs urbains et les espaces naturels. Il a vocation à renforcer la trame écologique, l'usage des modes de déplacement doux et de permettre un lien direct entre la ville et la campagne.

140 Elle fait l'objet d'une forte fréquentation de la part des habitants résidant sur le versant est de l'arrondissement.

Figure 46 : Des espaces verts naturels et récréatifs peu accessibles et peu nombreux



Les parcs urbains sont donc les plus prisés. Peu nombreux, ils demeurent encore les espaces les plus faciles d'accès et les plus attractifs pour leur population communale¹⁴¹. Le parc urbain de Villeneuve d'Ascq, le parc de l'Yser à Tourcoing, le Parc Barbieux à Roubaix, le zoo et le parc Jean-Baptiste Lebas de Lille, le parc du Lion à Wattrelos, etc. sont souvent surfréquentés.

La présence d'espaces verts de proximité au cœur des quartiers est donc à renforcer pour offrir des espaces de loisirs accessibles à tous¹⁴².

141 La demande en espaces verts est plus importante en cœur urbain : l'offre en parcs, jardins, squares, plaines de jeux ne représentent que 26% de l'offre en espaces de loisirs alors que la conurbation Lille-Roubaix-Tourcoing rassemble plus de 50% de la population de l'arrondissement.
142 Source : « Le diagnostic du SCOT de Lille » – ADULM – Octobre 2010.

II . La ceinture verte, espace de transition entre l'arc sud et le cœur de la métropole : un potentiel de valeur ajoutée pour le territoire métropolitain

Figure 47 : De nombreuses entités paysagères



Des paysages ruraux préservés mais menacés par la situation d'espace intermédiaire du périurbain

Une des caractéristiques de la métropole est liée à la « double personnalité » de ses paysages¹⁴³. Elle est à la fois très urbaine, avec des densités fortes et en partie très rurale, avec des espaces agricoles nombreux. Ces derniers occupent 54% de l'espace métropolitain.

L'espace périurbain se découpe en plusieurs entités paysagères distinctes¹⁴⁴: la vallée de la Lys constitue un paysage qui alterne séquences rurales, urbaines et industrielles. La plaine vallonnée du Ferrain s'étend du nord de l'agglomération lilloise au sud de Courtrai. Elle présente « l'aspect d'un grand parc habité¹⁴⁵ ». A l'ouest, le pays des Weppes est marqué par la présence dominante de grandes cultures ouvertes. Au nord, la vallée de la Deule se distingue peu de la vallée de la Lys ; au sud, elle affirme progressivement son identité entre le naturel et l'industriel (aménagement du Parc de la Deule). Sur les plateaux calcaires du Carembault et du Mélantois, l'eau est absente, le paysage ouvert et le relief peu prononcé permet de distinguer au loin les terrils du bassin minier. Enfin, la Pévèle se caractérise par un léger vallonnement, le passage de nombreux cours d'eau et des prairies permanentes.

Aujourd'hui, ces territoires ruraux constituent des espaces dynamiques dans l'organisation du système urbain¹⁴⁶ qui questionnent l'analyse classique du rapport ville-centre et périphéries.

Après une diffusion massive des populations de la ville vers le périurbain, on assiste à une recomposition de cet espace désormais restreint. Sa réorganisation se joue donc à l'interne, d'autant plus que la structure urbaine régionale est si dense qu'elle limite l'extension de l'auréole périurbaine lilloise¹⁴⁷ (arc minier au sud, la frontière franco-belge au nord).

¹⁴³ Avis du Département du Nord sur le diagnostic du SCOT de Lille Métropole.

¹⁴⁴ Source : « Le diagnostic du SCOT de Lille » – ADULM – Octobre 2010.

¹⁴⁵ Les cahiers de l'atelier transfrontalier 02, Portrait du Paysage, Philippe Thomas, Anne Leplat, janvier 2000.

¹⁴⁶ Source : « Mobilités et discontinuités périurbaines : le cas de la Métropole Lilloise », Article de Sylvie Letniowska-Swiat, Espace Populations Sociétés, 2005.

¹⁴⁷ Source : « Mobilités et discontinuités périurbaines : le cas de la Métropole Lilloise », Article de Sylvie Letniowska-Swiat, Espace Populations Sociétés, 2005.

Figure 48 : La métropole la plus agricole de France

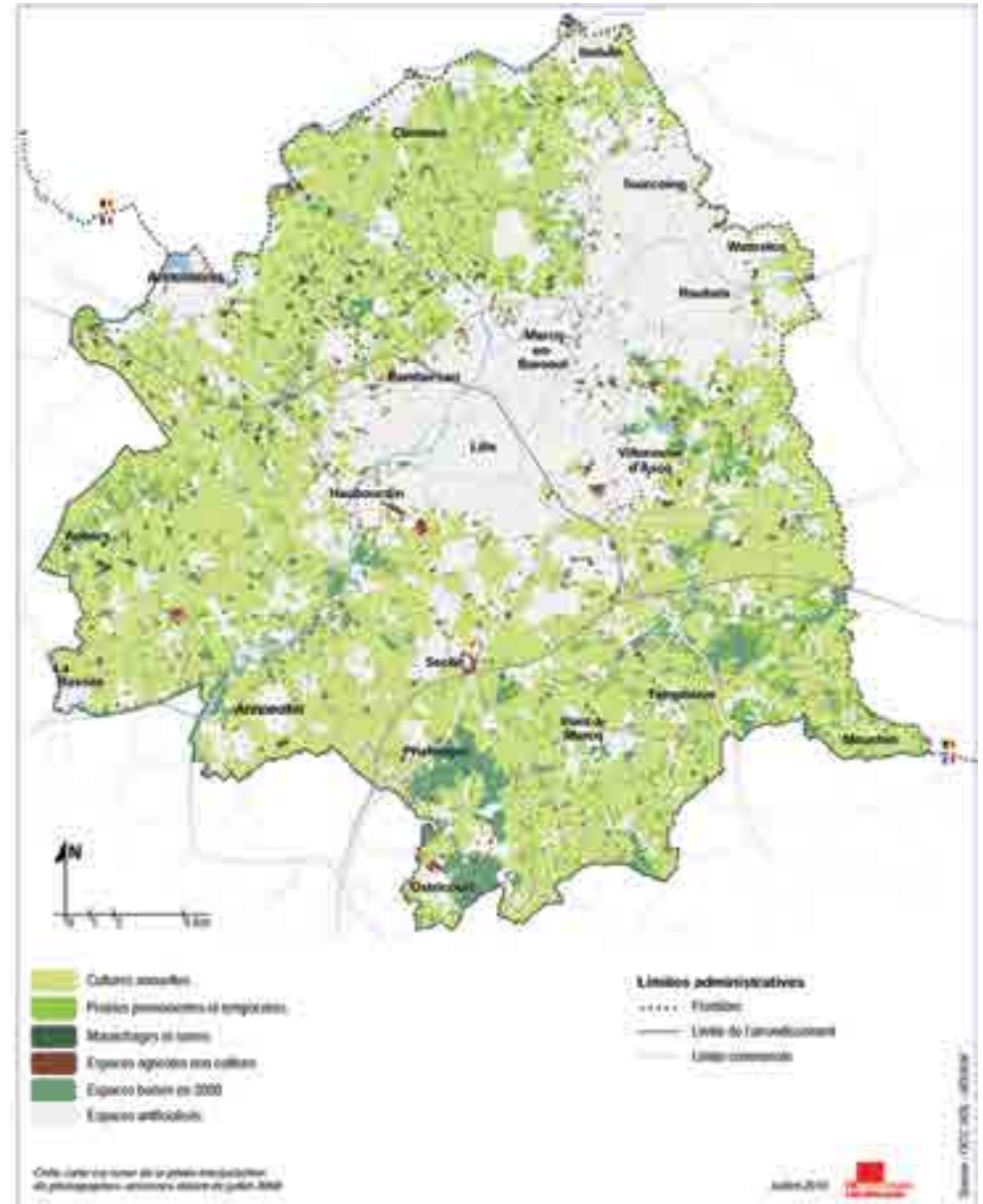
L'arrondissement de Lille, est parcouru par de nombreux réseaux : de transports physiques, d'énergies ou de données. Ceux-ci sont consommateurs d'espace et générateurs de ruptures altérant le paysage : routes, autoroutes, voies ferrées, gazoduc, lignes très haute tension. Une meilleure prise en compte de ces réseaux permettrait à la fois leur meilleure intégration et une meilleure capacité de développement.

Enfin, la consommation de foncier agricole a pour corolaire le non-recyclage de friches, aussi bien dans l'agglomération que dans ses périphéries. L'interdépendance ville-périphérie est donc importante. Afin de disposer d'une vision d'aménagement partagée par l'ensemble des territoires de l'arrondissement, une stratégie foncière coordonnée entre espaces urbains et ruraux est attendue¹⁴⁸.

► L'agriculture : un champ d'exploration et de coopération entre le monde urbain et le monde rural

La métropole lilloise est la première métropole agricole de France. Elle propose une agriculture avec des productions diversifiées (maraîchage dans les Weppes, élevage laitier sur le territoire de la Lys, les grandes cultures et la filière équine dans la Pévèle, etc.) Grâce à un contexte climatique favorable, lié au relief peu élevé, au climat tempéré, aux terres fertiles, le territoire est favorable à l'agriculture. L'ensemble des productions régionales sont présentes sur le territoire métropolitain : pommes de terre, fruits et légumes, bovins constituent les productions dominantes.

Malgré la forte pression foncière, les surfaces agricoles sont équivalentes par rapport aux espaces urbanisés. En 2010, elles représentent environ 43 000 hectares, soit 49% de la surface totale de l'arrondissement. On note une réduction de 5% de la surface agricole par an, soit - 220ha/an entre 2000 et 2010.



148 Avis du Département du Nord sur le diagnostic du SCOT de Lille Métropole.

En 2010, on recense environ 1180 exploitations agricoles sur le territoire. Même si le nombre d'exploitations agricoles ne cesse de décroître depuis 20 ans, le tissu d'exploitations agricoles est encore dense. Ainsi, la taille moyenne de ces dernières, en raison du contexte foncier fort contraint et de la nécessité d'avoir des exploitations économiques viables, s'est agrandie pour atteindre 40ha, soit +17,4% entre 2000 et 2010. Elles demeurent cependant plus petites en comparaison à la moyenne régionale (61ha) et française (55ha). L'activité agricole à haute valeur ajoutée est ainsi recherchée de même que la diversification des activités pour permettre des compléments de revenus.

Les filières longues sont bien implantées sur le territoire, avec la forte présence d'activités agroalimentaires, notamment les grands groupes (Mc Caïn, Bonduelle, Danone), mais aussi l'industrie Leroux sur la Pévèle qui offre un important potentiel de commercialisation.

Souvent en recul dans les secteurs périurbains, l'élevage se maintient fortement sur la métropole lilloise avec 47.5 % des exploitations agricoles de la communauté urbaine de Lille qui ont de l'élevage¹⁴⁹.

Compte tenu de la proximité du bassin de consommation sur ce territoire, les circuits de proximité aux habitants sont également très développés.

Dans Lille Métropole, 43 % des exploitations commercialisent tout ou partie de la production en circuits courts (contre 19% en région¹⁵⁰) et une exploitation sur trois transforme tout ou partie de sa production (essentiellement les fruits, légumes et le lait).

Plusieurs réseaux comme Bienvenue à la Ferme, le CIVAM, l'ARVD, les Circuits de fermes ENLM, Chapeau de paille, etc. et 5 AMAP (Association pour le Maintien d'un Agriculture Paysanne) organisent et soutiennent les circuits courts, mais la filière pourrait cependant être encore mieux structurée au niveau collectif.

Les activités de diversification sont également bien représentées avec 16 % des exploitations de LMCU proposant des activités d'hébergement et de loisirs (contre 11% en région). La moitié adhère à un réseau (Bienvenue à la Ferme, Gîte de France, Campus Vert, Savoir Vert, etc.).

¹⁴⁹ Source : Recensement Général Agricole (RGA) 2010

¹⁵⁰ Source: Diagnostic agricole de Lille Métropole 2011

Par ailleurs, les élus souhaitent encourager la diversification de l'agriculture en soutenant le développement du tourisme vert, de fermes pédagogiques et des circuits de proximité. En effet, la diversification des exploitations peut être une source de revenus supplémentaires pour les agriculteurs.

L'arrondissement de Lille se caractérise par un nombre d'emplois agricoles à l'hectare plus important que sur le reste du département.

Le recensement agricole de 2010 montre que sur l'arrondissement de Lille, le nombre d'UTA¹⁵¹ pour 100 ha est de 5.87 alors qu'il est de 3.27 pour le Nord. En 2006, selon l'INSEE, 4200 personnes travaillent encore directement pour l'agriculture, dont 1 600 exploitants. Elles représentent moins d'1% des actifs de l'arrondissement, mais elles atteignent 4% sur les territoires de la CC des Weppes et de la Pévèle. Sur ces territoires plus ruraux, l'activité agricole est une composante importante de l'économie et du développement territorial et Soutenir l'agriculture permet de soutenir l'emploi agricole.

L'agriculture biologique est encore peu développée sur l'arrondissement de Lille. En 2010, il compte 14 exploitations agricoles à destination biologique¹⁵². Elles couvrent 140 ha, soit 0,2% des surfaces agricoles.

Par ailleurs, le marché des produits « bio » ne cesse de s'étendre, avec une demande des consommateurs de plus en plus forte et diversifiée : le marché s'étend de 10% par an tout secteur confondu en France. Les consommateurs se heurtent à différentes difficultés, notamment liées à l'insuffisance des ressources locales.

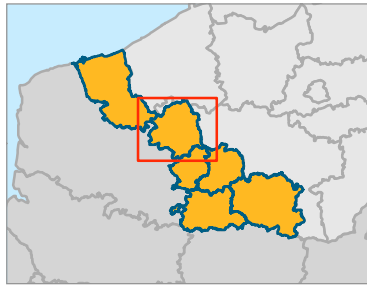
Le « Grenelle 1 » prévoit d'atteindre 6% de surface cultivée en agriculture biologique, et 20% en 2020. Pour soutenir cette législation, en 2010, Lille Métropole s'est engagé à soutenir la conversion et la création d'exploitations agricoles bio, à l'instar de la zone maraîchère et horticole (40ha) créée à Wavrin, pour accueillir des projets agricoles tournés vers le bio. Pour atteindre les objectifs du « Grenelle 1 », 10 500 hectares devraient être convertis d'ici 2020.

¹⁵¹ UTA : unité de travail annuel. Il s'agit de l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

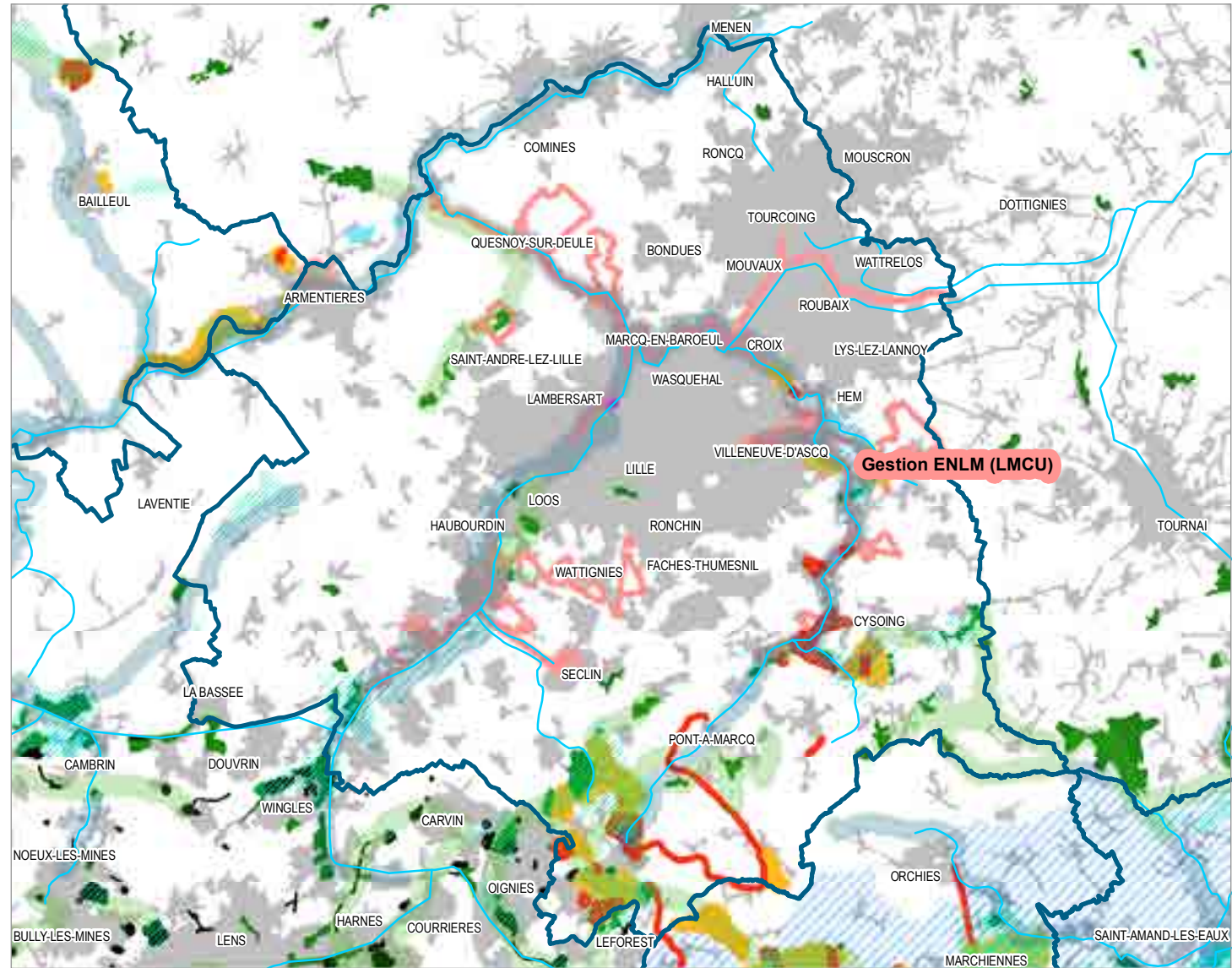
¹⁵² 7 sur Lille Métropole, 4 dans la Communauté de Communes du Pays de Pévèle, 2 dans la Communauté de Communes des Weppes, 1 dans la Communauté de Communes de la Haute Deûle

Figure 49 : Des espaces de nature dispersés

LILLE



Zonages environnementaux - Espaces Naturels Sensibles du Nord



Plusieurs axes de développement accompagnent l'activité agricole. L'agglomération lilloise est membre de l'association « Terres en villes » qui a pour objet de favoriser les échanges entre les territoires urbains et périurbains français et non français engagés dans les politiques agricoles et forestières périurbaines¹⁵³.

Enfin, l'agriculture est partie prenante dans les réflexions de la trame verte et bleue portée par la Région. Les expériences autour du Parc de la Deûle, de la plaine des Périsseaux, ou encore à Halluin témoignent de la nécessité de poursuivre et de renforcer la concertation avec les professionnels du monde agricole pour la protection de leurs terres.

► Des espaces de nature concentrés et peu connectés

Les espaces naturels représentent une très faible superficie dans l'arrondissement de Lille (7000 ha) et sont essentiellement localisés dans 4 secteurs : les vallées de la Deûle, de la Marque, de la Lys et de la forêt de Phalempin¹⁵⁴. Ce sont des milieux riches, diversifiés et sensibles recensés dans les inventaires des 15 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)¹⁵⁵ présentes sur le territoire :

- 13 ZNIEFF de type I : les près du Hem, la forêt domaniale de Phalempin, les terrils n°10 et n°108, les bois et prairies de Bourghelles et Wannehain, les prairies et bois humides des 17 Bonniers, les marais d'Ennevelin, le terril et les marais de Wingles, etc.
- 2 ZNIEFF de type II : la basse vallée de la Deûle, la vallée de la Marque. Parmi ces sites, les espaces boisés sont protégés mais rares (moins de 3% de la superficie totale de l'arrondissement)¹⁵⁶.

De même, l'arrondissement compte une Zone de Protection Spéciale NATURA 2000 sur le site départemental des cinq tailles, un arrêté de Biotope sur le site des Prairies de Willemots à Frelinghien, deux réserves naturelles régionales,

¹⁵³ <http://www.terresenvilles.org>

¹⁵⁴ Source : Profil environnemental – Tome 2 – DREAL, 2007.

¹⁵⁵ Source : Préfecture du Nord – Direction départementale des territoires et de la Mer

¹⁵⁶ La forêt domaniale de Phalempin constitue le seul massif forestier de l'arrondissement (650 ha).

sur le Parc du Héron à Villeneuve d'Ascq qui couvre aussi une partie du territoire de Forest-sur-Marque et sur le Jardin écologique du Vieux-Lille.

Les rivières et les canaux représentent également un fort potentiel de développement des coulées vertes. En effet, l'arrondissement de Lille est bordé au nord-est par la Lys et traversé par 3 cours d'eau largement canalisés : la Deûle, la Marque et le canal de Roubaix. Ces rivières et ces canaux ont une qualité de leur eau médiocre, malgré une nette amélioration ces vingt dernières années. Par ailleurs, ces cours d'eau présentent de fortes artificialisations de leurs berges et de faibles débits qui créent des conditions de dilution défavorables¹⁵⁷.

Le Département développe une politique d'éducation à l'environnement en menant des actions de valorisation des Espaces Naturels Sensibles à travers les programmes « Offrons la Nature aux collégiens », « Nature et Handicap » ou encore « les rendez-vous Nature ».

Le Syndicat Mixte « Espace Naturel de Lille Métropole » (ENLM) gère 1300 ha d'espaces naturels. Ces espaces se divisent en 4 zones géographiques: le Val de Lys-Basse Deûle¹⁵⁸, le parc de la Deûle et l'espace naturel des Périsseaux¹⁵⁹, le canal de Roubaix et la Marque urbaine¹⁶⁰, le Val de Marque et la chaîne des lacs¹⁶¹.

Le Département gère sur le secteur de la Pévèle et du Mélantois 8 sites : les bois de la Noyelle, d'Infière, de l'Emolière et du Court Digeau, le marais de la Marque, les voies vertes du Pévèle et du sucre, le site ornithologique des 5 tailles (zone natura 2000), le terril n°108 d'Ostricourt, soit 420 hectares au titre des ENS¹⁶². Par ailleurs, 1420 hectares sont inscrits en zone de préemption.

¹⁵⁷ Source : Profil environnemental – Tome 2 – DREAL, 2007.

¹⁵⁸ Communes d'Armentières, Deùlemont, Lambersart, Marquette-lez-Lille, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-André-lez-Lille, Verlinghem, Wambrechies.

¹⁵⁹ Communes de Don, Faches-Thumesnil, Haubourdin, Houplin-Ancoisne, Santes, Seclin, Templemars, Vendeville, Wattignies, Wavrin.

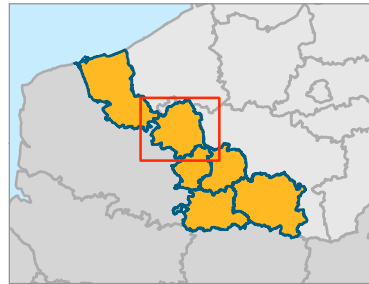
¹⁶⁰ Communes de Croix, Leers, Marcq-en-Barœul, Roubaix, Tourcoing, Wasquehal, Wattrelos.

¹⁶¹ Communes d'Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chérengh, Forest-sur-Marque, Fretin, Gruson, Hem, Lesquin, Péronne-en-Mélantois, Saille-lez-Lannoy, Sainghin-en-Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems.

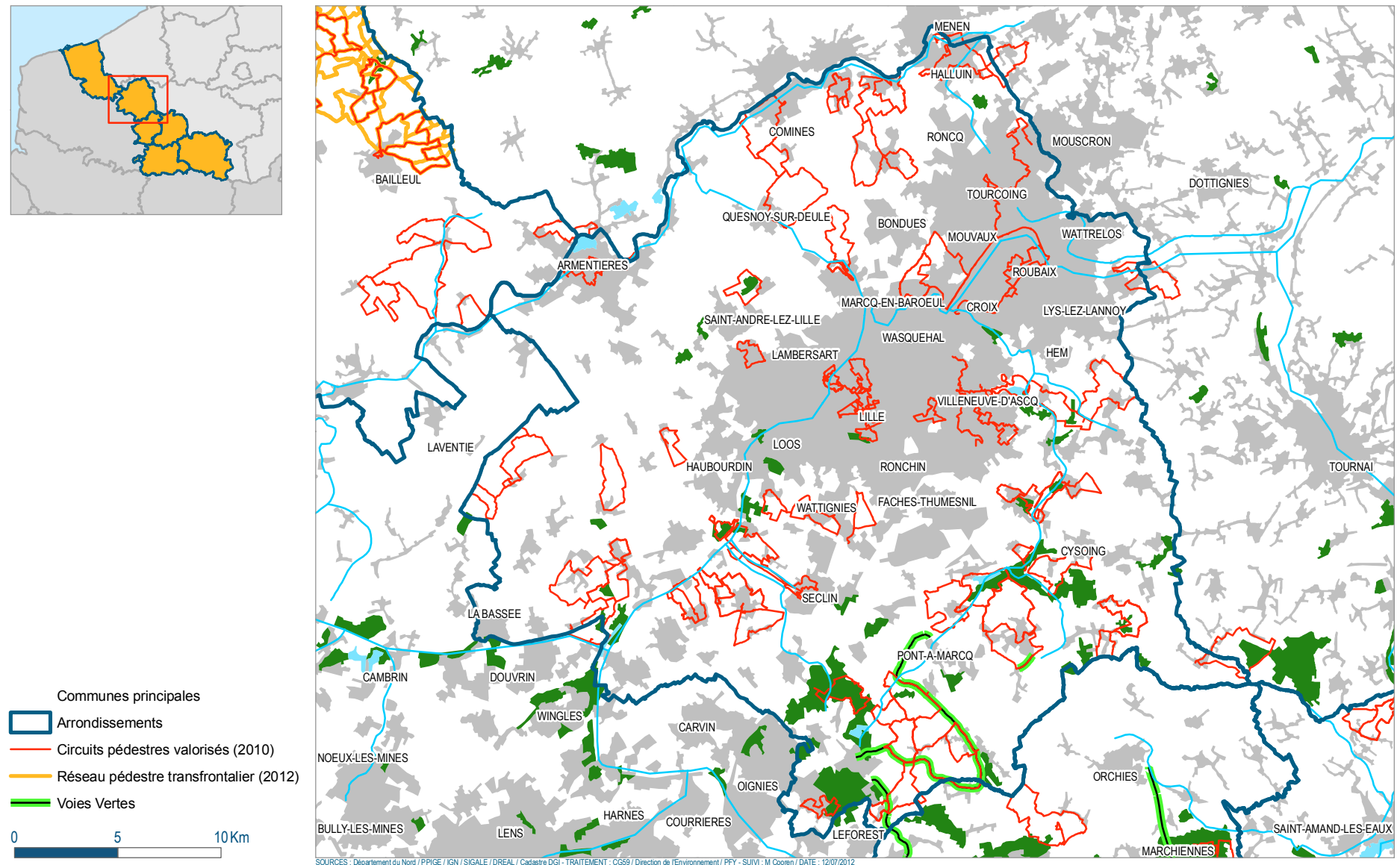
¹⁶² Espace naturel sensible

Figure 50 : Des boucles de randonnée qui demandent à être maillées

LILLE



Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée - Offre pédestre



Des échanges techniques existent déjà entre ces deux gestionnaires, notamment sur l'utilisation du droit de préemption. L'ENLM souhaiterait que le Département préempte certaines zones pour la réalisation du projet de la Lys.

Les enjeux environnementaux sur ces espaces sont particulièrement forts, notamment en matière de préservation de la biodiversité et de restauration des continuités écologiques entre les espaces naturels et de loisirs.

Le Département, depuis les années 1990, mène une politique de randonnée afin de protéger les chemins ruraux. L'arrondissement compte près de 100 itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)¹⁶³, dont 80% dédiés à la randonnée pédestre, 8% à la randonnée équestre et 12% au cyclo-VTT. S'ajoutent à ces itinéraires, des initiatives locales de réseaux de sentiers et de boucles de promenades et le GR 121b qui passe au sud de l'arrondissement.

Actuellement, le Département redéfinit sa politique randonnée en s'inscrivant dans une démarche de mise en réseau des boucles de randonnée pédestre à 10 ans.

L'offre « cyclo » sera travaillée dans le cadre du programme « véloroute – voie verte ». Dans ce sens, le plan départemental cyclable prévoit l'amélioration des connexions entre voies vertes et réseaux cyclables urbains par le développement de l'usage utilitaire et de loisir des voies vertes.

Enfin, si l'offre de randonnée s'est densifiée depuis plusieurs années, des problèmes de gestion, d'entretien et de conflits d'usage apparaissent. A ce titre, une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) sera mise en place pour mieux structurer les usages des espaces de nature.

Depuis le début des années 2010, l'Association du Pays Pévèlois s'engage avec de nombreux partenaires belges et français dans un programme de structuration et de développement de la randonnée à l'échelle du Pays.

La communauté de communes de Weppes conforte la place des modes doux en souhaitant réhabiliter les itinéraires existants et réaliser le bouclage de l'itinéraire intercommunal de liaisons douces.

L'Eurométropole constitue également une échelle supplémentaire de réflexions et d'actions environnementales, avec des actions conjointes sur la requalification et la préservation des espaces naturels et de la ressource en eau, pour la reconquête de la qualité urbaine, environnementale et paysagère.

163 Le PDIPR a pour vocation de préserver le réseau des chemins ruraux, mais aussi de garantir la continuité des itinéraires de randonnée. Cet outil permet de gérer et d'améliorer les réseaux d'itinéraires dans le respect de l'environnement.

III. Le maillage métropolitain : un facteur d'équilibre territorial à l'échelle de l'arrondissement et de l'AML

► Un développement urbain peu polarisé

En 40 ans, la répartition de la population sur le territoire a fortement évolué, révélant un élargissement du marché résidentiel autour de la ville centre et progressivement au-delà de l'arrondissement.

Les communes rurales ont une population qui ne cesse de croître, alors que les « anciennes cités industrielles » de Roubaix-Tourcoing-Wattrelos, d'Armentières et de l'axe sud de Seclin vers le bassin minier, ont vu leur population diminuer. Ces évolutions témoignent d'une transformation profonde des relations emploi-habitat, la relation habitat-déplacement devenant plus prépondérante après la crise économique des années 1980.

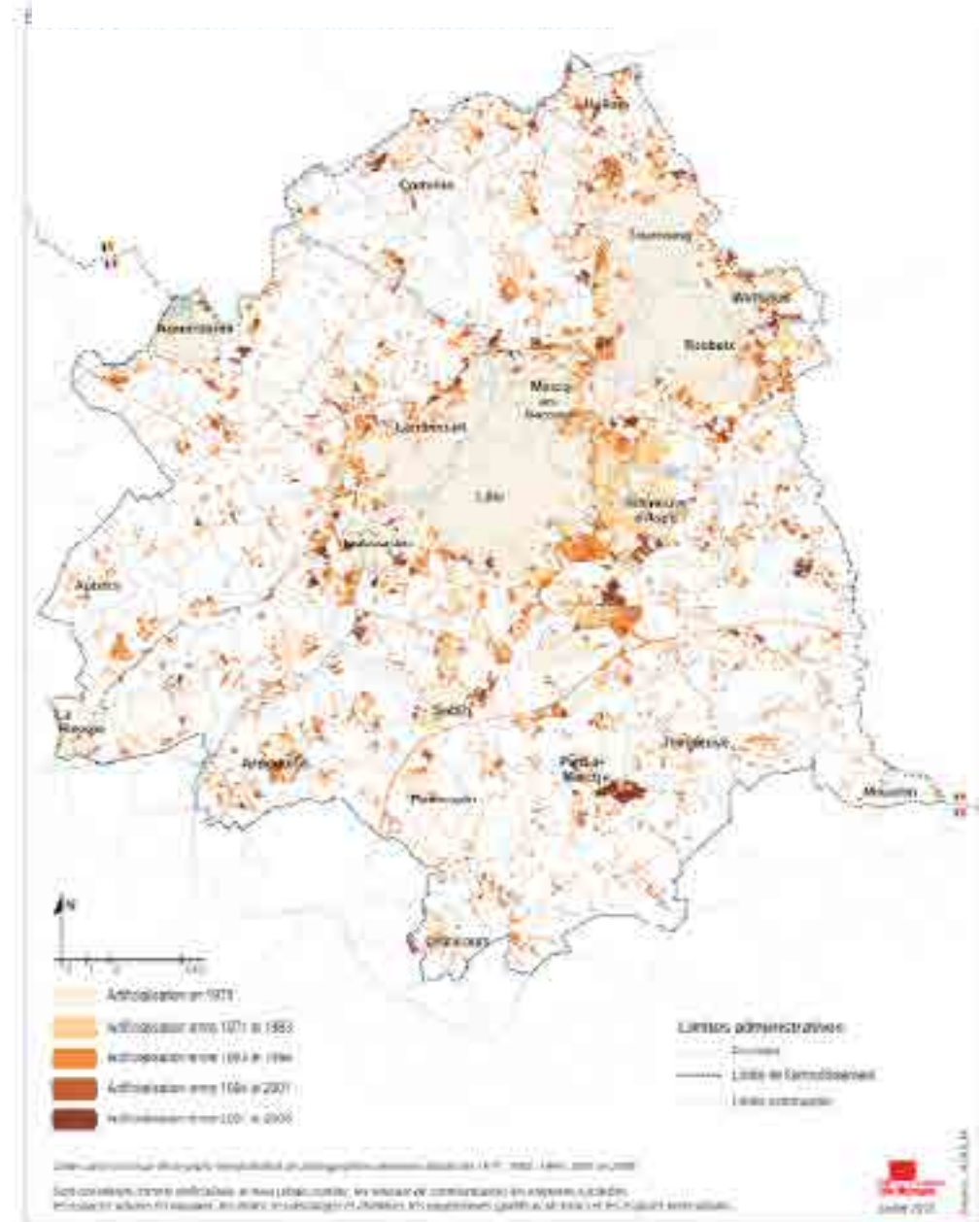
Depuis les années 1970, la démocratisation de la voiture individuelle et le développement d'axes de transport routier ont entraîné l'élargissement des bassins de vie, permettant de satisfaire les besoins de l'économie et l'aspiration des populations à vivre à la « campagne ». La surface artificialisée du territoire métropolitain s'est ainsi accrue de 50% environ entre 1971¹⁶⁴ et 2008, soit environ 12 000 hectares (325 ha/an).

Ces terrains ont été utilisés successivement pour poursuivre l'édification des grands ensembles des logements sociaux, construire la ville nouvelle, satisfaire les besoins industriels puis tertiaires ; et plus récemment, réaliser des lotissements de maisons individuelles, des centres commerciaux, des zones de loisirs ou des parcs d'activités, etc.

L'extension des espaces urbanisés concernent principalement les franges de l'agglomération centrale, mais également les territoires de la Lys, des

¹⁶⁴ Analyse de l'Ecole nationale supérieure de géographie, 2007.

Figure 51 : Un étalement urbain récent et soutenu



Weppes et de la Pévèle. Ces espaces nouvellement urbanisés sont pour 25% à destination de construction d'habitats individuels et, dans une moindre mesure, à destination de zones d'activités périphériques. La question de la densité des constructions et du recyclage du tissu urbain sont centrales pour maîtriser l'étalement urbain tout en répondant aux besoins des habitants (logements, commerces, services, etc.).

Actuellement, le processus de périurbanisation se poursuit, suite à une reprise du marché de l'accession à la propriété dans les années 1990. Ce rythme est néanmoins plus modéré depuis la crise immobilière de 2008. Le « rêve » de la maison individuelle par les familles demeure un puissant moteur de mobilité résidentielle, alors que l'offre en grands logements dans les villes est restreinte et leurs prix souvent élevés. L'expansion du tissu résidentiel sous influence métropolitaine, alimentée par les dynamiques socio-économiques, génère donc des consommations de foncier importantes dans les espaces interstitiels, notamment entre l'agglomération et le bassin minier.

Si la population est encore largement concentrée dans l'agglomération, la métropolisation a généré parallèlement un développement urbain plus diffus sur l'ensemble de l'arrondissement lillois, avec une population qui ne réside plus là où elle travaille.

Le Schéma Directeur de la métropole lilloise, adopté le 6 décembre 2002, prévoit un rééquilibrage et une réorganisation du développement urbain en renforçant les densités autour des axes urbains majeurs, en s'appuyant sur la diversité de la trame urbaine et les pôles périphériques, en structurant l'espace par des sites à forte potentialité de développement.

Douze pôles périphériques, comme Armentières ou Templeuve, ont été identifiés dans les territoires ruraux pour répondre aux besoins de positionnement des réseaux de transport, de commerces et de services pour la population.

Quatorze sites à fort potentiel de développement/ou d'intérêt métropolitain, dont les 5 pôles d'excellence métropolitains, ont été identifiés pour le développement économique.

Mais, le diagnostic du SCOT de Lille Métropole révèle que la répartition territoriale préconisée par le schéma directeur est trop diluée de par le nombre important de centralités, la faible distinction entre centralités urbaines et zones d'activités et la faible articulation entre développement et transports collectifs.

► Un réseau routier congestionné en heure de pointe et un réseau de transport en commun encore trop peu utilisé

L'arrondissement de Lille est situé à l'intersection de l'un des principaux grands corridors routiers nord européens (Autoroute A1) reliant la Randstad¹⁶⁵ à Paris. Seul axe Nord-Sud, il forme avec l'A14 vers Gent et l'A25 vers Dunkerque, un « Y » qui concentre, aux portes de l'agglomération lilloise, un important volume de trafic de transit. Ce réseau routier structure également les échanges internes à l'arrondissement lillois.

Quotidiennement, 350 000 véhicules automobiles entrent et sortent de ce territoire. Le trafic ne cesse d'évoluer : +32% en 10 ans. Les échanges s'effectuent à 75% vers les territoires limitrophes de l'arrondissement (53% avec le Bassin Minier et la Flandre intérieure et 22% avec les territoires belges limitrophes).

Les principaux points de dysfonctionnement du réseau sont les entrecroisements au niveau du barreau de Ronchin et du périphérique Est, les échangeurs de La Chapelle d'Armentières sur l'A25, Carvin/Seclin/Lesquin sur l'A1 et Orchies sur l'A23.

Le contournement Sud-est de Lille est présenté comme le seul projet d'envergure prévu à moyen terme. A noter également, que le principe de création d'une bretelle de raccordement à l'autoroute depuis le centre ville d'Armentières a été acté.

En moyenne, la part modale de la voiture particulière est de 59% dans l'arrondissement contre 63% dans le Nord. C'est un des territoires où la part de véhicules particuliers est la plus faible sur la région. L'analyse met en évidence

165 Conurbation réunissant les villes d'Utrecht, Amsterdam, La Haye et Rotterdam.

Figure 52 : Un trafic routier très important

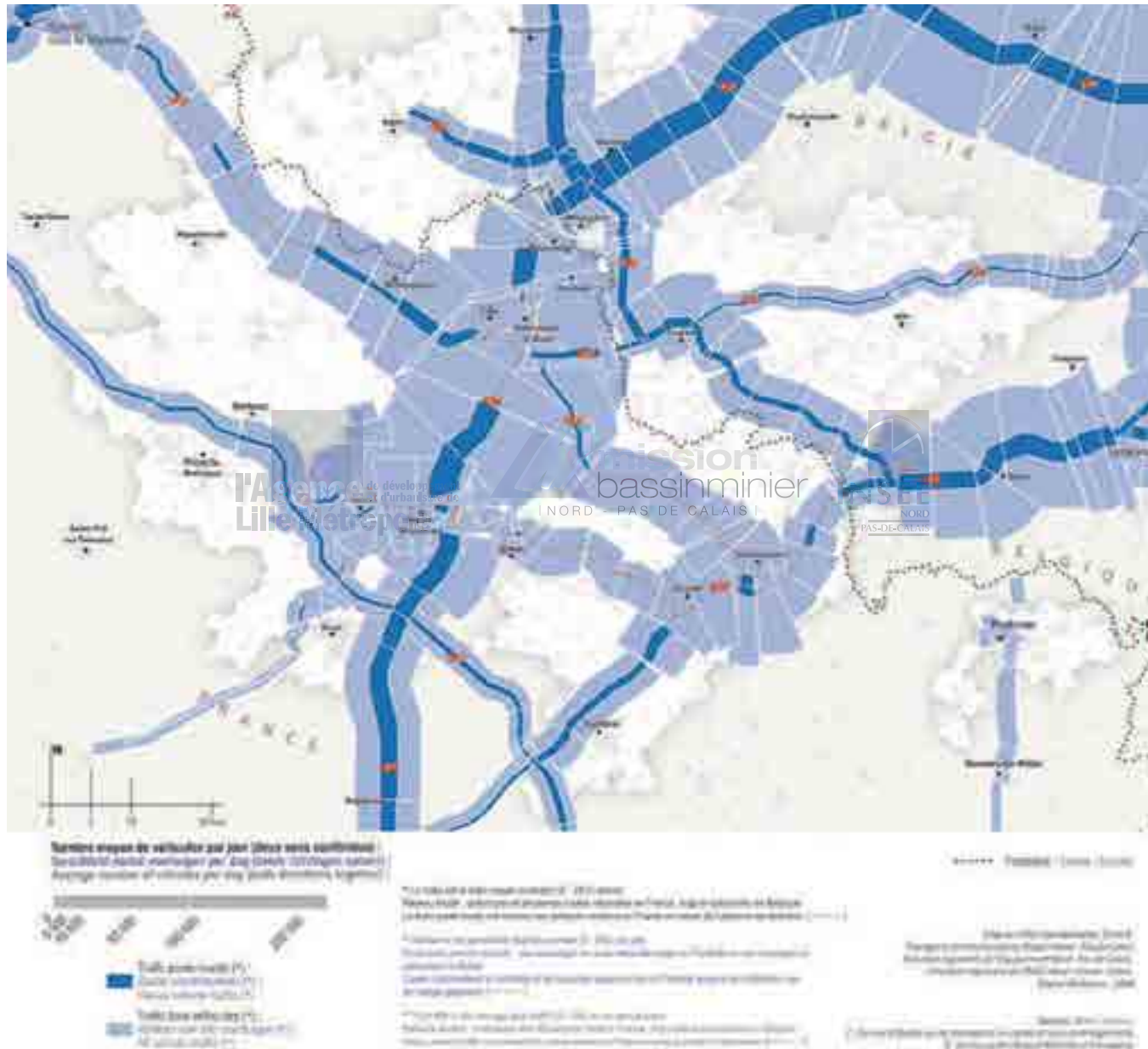


Figure 53 : Les déplacements automobiles demeurent prépondérants

l'usage prépondérant de l'automobile comme mode de déplacement entre le domicile et le lieu de travail en fonction de la distance, plus ou moins corrigée par l'existence de transports en commun efficaces. La part de l'automobile varie de 30% à 70% selon les communes (tous motifs de déplacements confondus)¹⁶⁶.

L'usage des transports en commun est important mais différencié selon les secteurs. Avec 161 millions de voyages en 2011 (hausse de fréquentation de +5% en 1 an et de + 24% en 5 ans), le réseau de transports urbains de Lille Métropole présente un regain d'intérêt au niveau de son utilisation.

Cette hausse de fréquentation des transports en commun laisse préfigurer une modification dans les comportements. Les futurs projets devraient favoriser le report modal d'une partie des automobilistes vers les transports en commun (renforcement des lignes de métro, mise en service de bus à haut niveau de service, amélioration de la billetterie et de l'intégration tarifaire, projet Tram Train à moyen terme).

L'usage des transports en commun est également significatif, à un degré moindre (7 à 15%) pour les communes plus éloignées mais bien desservies par le réseau TER ou par un service de cars (axes Lille-Armentières, Lille-Don-La Bassée, Lille-Seclin-Ostricourt et Lille-Templeuve).

L'usage des deux-roues, motorisés ou non, reste limité et la part modale du vélo n'est que de 1,6% sur l'arrondissement. Mais, les objectifs du PDU sont de multiplier par 5 cette part modale pour atteindre 10%. Le V'Lille avec 2000 vélos en libre service et 8 000 vélos en location longue durée d'ici 2014 tend à inverser cette tendance sur les secteurs les plus denses. De même, la création d'un abri vélo de 50 arceaux au niveau du pôle d'échange de Templeuve tend à conforter les objectifs d'intermodalité.

La communauté de communes de Weppes prévoit également le développement des liaisons douces, qu'elle perçoit comme un mode de promotion des loisirs.

Face à ce constat, de nouveaux objectifs de mobilité ont été fixés à différents niveaux administratifs. La Région, en 2006, a adopté son Schéma Régional des Transports. Il poursuit deux objectifs : l'amélioration des liaisons entre Lille et le bassin minier (Béthune, Lens, Douai, Valenciennes) et l'amélioration du réseau de transports en commun de l'agglomération lilloise.

¹⁶⁶ Enquête ménage, 2007.

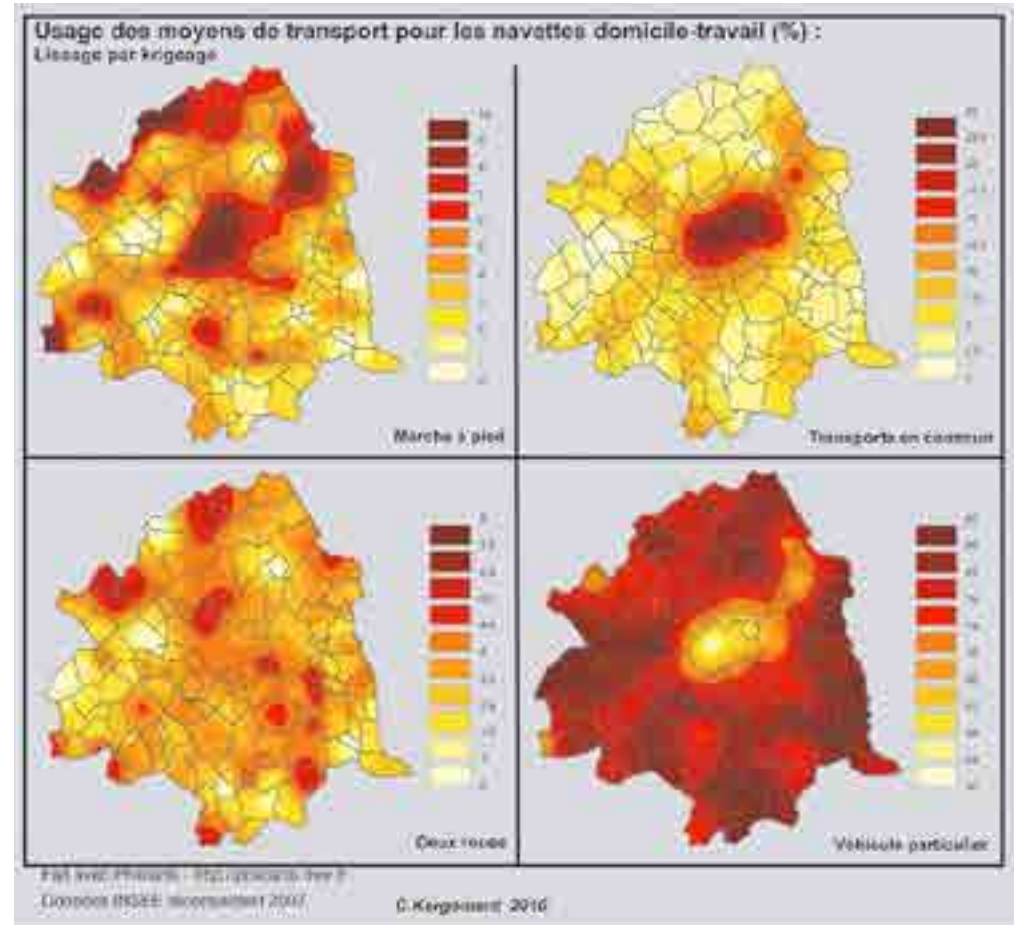
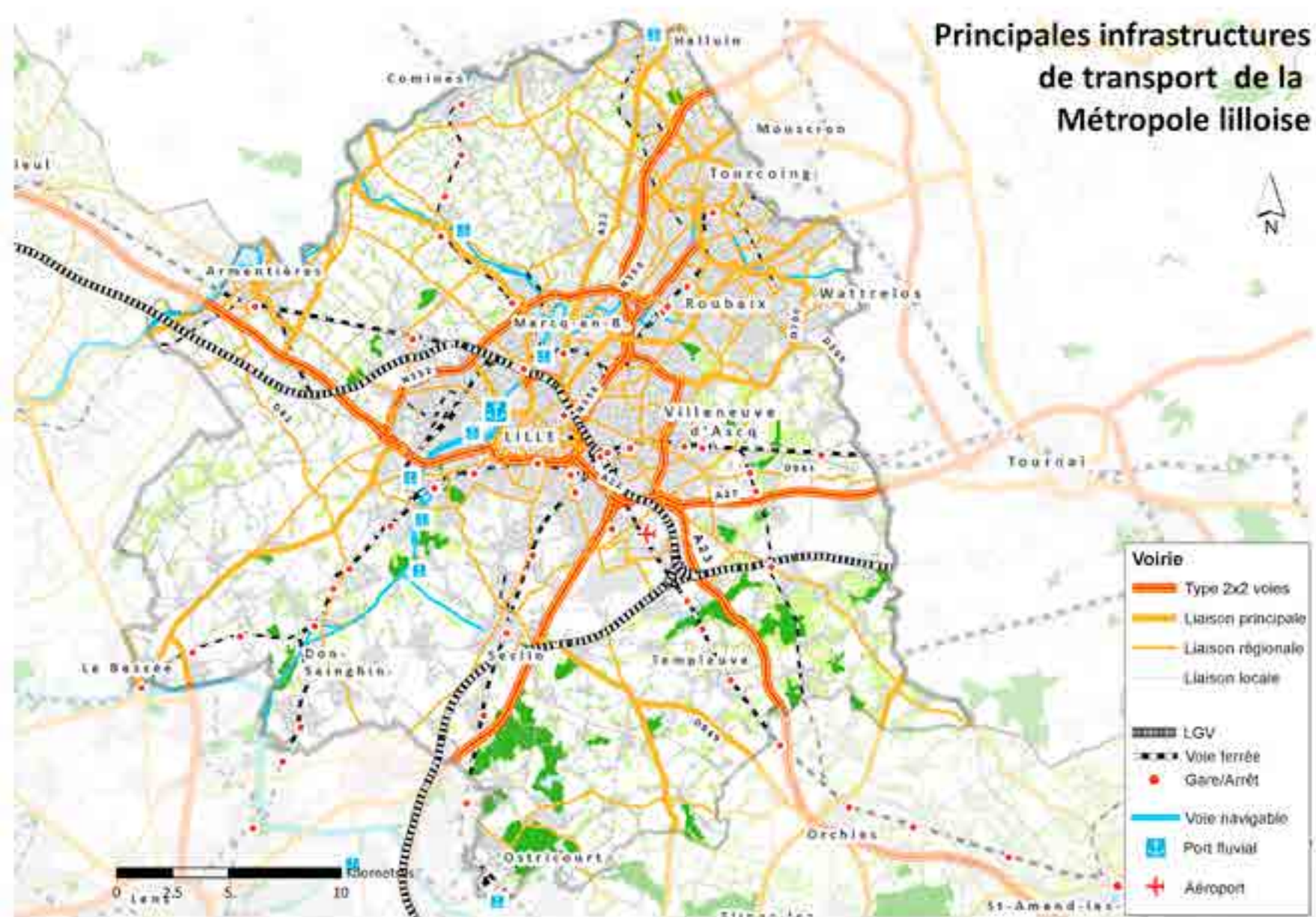


Figure 54 : Les principales infrastructures de l'arrondissement de Lille



Actuellement, la Région actualise son SRADDT dont le volet transport est désormais intitulé Schéma Régional des transports et de la mobilité (SRTM). Il se décline notamment sur l'agglomération de Lille par les objectifs suivants:

- Bâtir une région multipolaire avec toutes les grandes villes de la région à moins d'une heure de la métropole (le TER-GV)
- Accompagner le développement de l'Aire Urbaine Centrale par la mise en place d'un réseau TER cadencé, performant et capacitaire entre Lille et l'arc sud.
- Envisager la réalisation d'un RER. Il pourrait se localiser le long des emprises autoroutières (A1 et A25) et être prolongé, à terme, vers Arras, Douai et Cambrai. Il serait appelé à capter une part croissante des automobilistes par l'intermédiaire de pôles d'échanges route / fer localisés au débouché des arrivées autoroutières. Les études de la section centrale le long de l'A1 sont d'ores et déjà engagées.
- Accompagner les projets de transports en commun en sites propres assurant des missions interurbaines et étudier la compatibilité de ces services avec le TER (Ex. : tram-trains portés par Lille Métropole sur les axes Comines-Seclin et Don-Baisieux).

De plus, il s'agit de conforter la position de la métropole lilloise au cœur du réseau européen de la grande vitesse, notamment en prévoyant l'arrêt des Thalys d'Amsterdam et de Cologne, ou de futurs opérateurs, dans la zone d'influence métropolitaine.

Le Département du Nord est compétent pour organiser le transport interurbain des voyageurs et le transport scolaire. Trente lignes du réseau départemental Arc-en-ciel desservent l'arrondissement de Lille, réalisant plus de 7,4 millions de km/an pour près de 3 millions de voyages. Il est organisé en

Figure 55 : Carte du réseau Arc en Ciel sur l'arrondissement de Lille



complémentarité avec les réseaux TER et urbain de Lille, notamment par la desserte des pôles d'échanges¹⁶⁷ de Don Sainghin, Armentières, La Bassée et prochainement Templeuve ; mais aussi par des correspondances aux stations de métro de Villeneuve d'Ascq, Pont de Bois, 4 Cantons, Lomme Saint Philibert, Roubaix Eurotéléport, Porte de Douai et Porte de Valenciennes.

Parallèlement, la communauté de communes de Weppes qui ne possède pas de pôle d'échanges, étudie les possibilités d'implantation de parcs relais destinés au covoiturage et à l'auto-partage.

¹⁶⁷ Pôle d'échanges : lieu d'articulation des réseaux qui vise à faciliter les pratiques intermodales entre différents modes de transport.

Figure 56 : Des projets de transports collectifs pour de nouveaux objectifs de mobilité

Depuis 2012, le Département est engagé dans l'élaboration d'un schéma départemental de mobilité, accompagné d'ateliers citoyens sur les questions de mobilité, qui devrait être mis en place en 2013. Il participe également techniquement et financièrement à la mise en place de pôles d'échanges et de parcs relais, lorsque ces derniers sont desservis par le réseau de bus Arc-en-ciel.

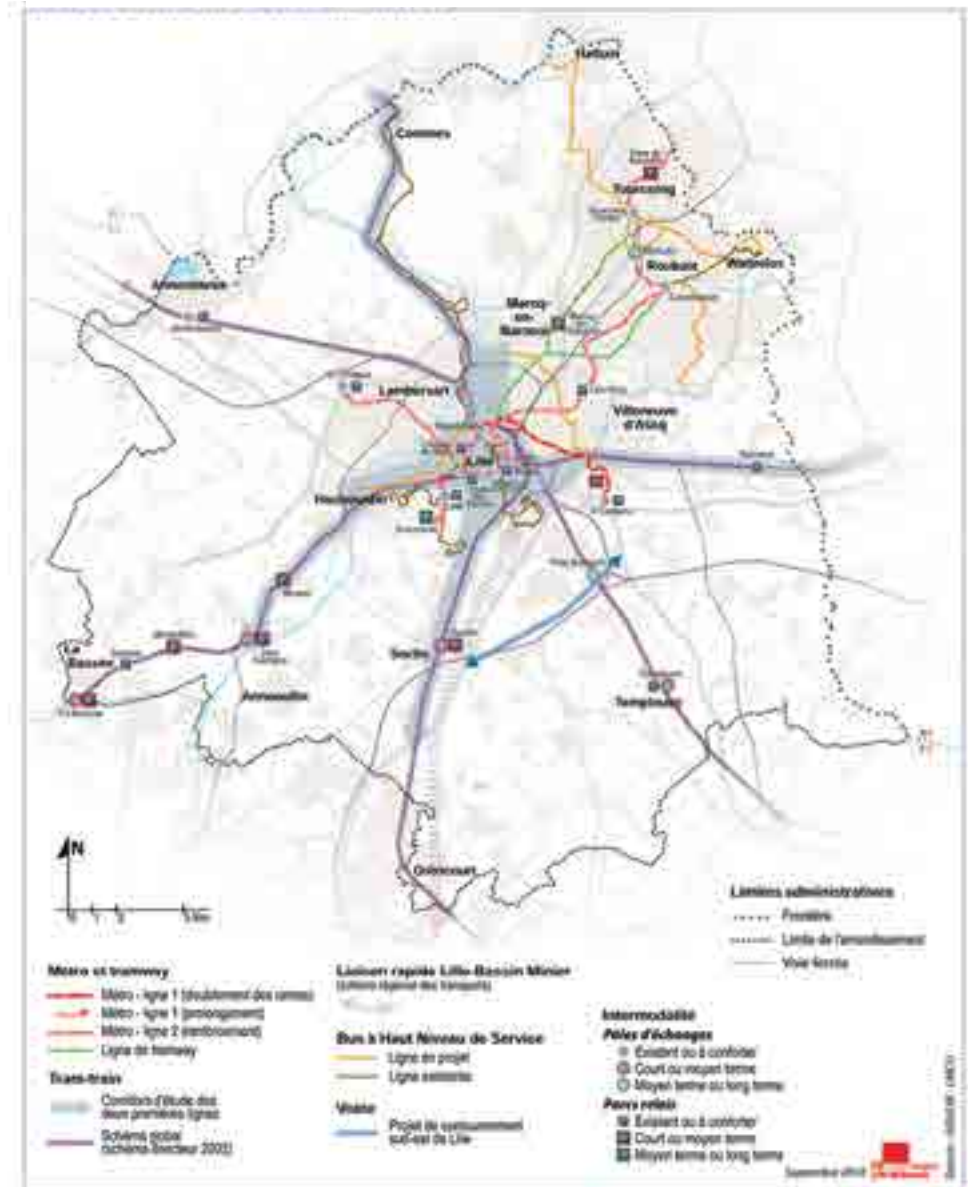
Lille Métropole est dotée d'un Plan de Déplacements Urbains voté en avril 2011. Il prévoit un doublement de la ligne 1 du métro et son extension jusqu'à Eurasanté et le renforcement de l'offre sur la ligne 2 du métro. Il planifie également la mise en œuvre de deux lignes de Tram-Train selon deux axes prioritaires (Seclin-Comines et Don Sainghin-Baisieux), le renforcement des réseaux de bus LIANE et Transpole et le développement de l'intermodalité par la création de pôle d'échanges et de parcs relais¹⁶⁸.

La communauté de communes de Weppes ne possède pas sur son territoire de desserte ferroviaire. Les liaisons par bus vers la métropole ou d'autres centres d'activités, sont très faibles. Aujourd'hui, moins d'1% des actifs utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail.

La communauté de communes de Weppes a donc mis en place en 2006, un service de transport « TransWeppes » qui propose des circuits à destination fixe, des navettes intracommunautaires et du transport à la demande pour les personnes âgées, les jeunes et les personnes à mobilité réduite. Cependant ce service ne permet pas de résoudre le problème de liaison vers les gares de La Bassée, Don Sainghin ou d'Armentières, ni vers la station de métro St Philibert. La question de la création de liaisons transversales cadencées vers les gares et le métro pourrait donc être étudiée. Plus globalement, la Communauté de Communes de Weppes souhaiterait le développement d'un maillage de transports collectifs plus efficace sur le territoire.

Une étude de transport et de déplacement a été menée par la communauté de communes du Pays de Pévèle afin de proposer une stratégie de développement de l'offre de transport sur son territoire. L'amélioration de la mobilité par la création d'une ligne interne au Pays de Pévèle en correspondance avec le futur pôle d'échanges de Templeuve doit faire l'objet d'une expérimentation soutenue par le Département dans le cadre de l'appel à projets « Contribuer à la mobilité des Nordistes ».

¹⁶⁸ Source : <http://www.lilletransport.com/L-etoile-ferroviaire-de-Lille.html>



Enfin, Lille Métropole étudie la question des freins psychologiques à la mobilité dans les quartiers en zone urbaine sensible. En effet, la compréhension et l'appropriation de l'offre de transports collectifs pour une population au taux de motorisation faible se pose ; et les collectivités doivent être en mesure de construire des réponses variées et adaptées à ces publics en matière de mobilité.

► Des ressources en eau potable vulnérables et dépendantes des territoires limitrophes

Les besoins en eau de la métropole sont importants. Ils s'élèvent quotidiennement à près de 200 000 mètres cubes d'eau, malgré une consommation par habitant inférieure à la moyenne nationale (100l/jour contre 125l/jour). Les prélèvements, s'ils sont essentiellement destinés à l'alimentation en eau potable, concernent également l'industrie et l'agriculture.

L'arrondissement de Lille est alimenté en eau potable par deux nappes phréatiques souterraines (84% de l'alimentation) : une de craie exploitée par des champs captants situés dans les vallées de la Deûle et de la Marque, au nord de Lille, dans le Sud Mélantois et hors de l'arrondissement, dans le Douaisis. La nappe de craie représente 70% de la ressource en eau sur l'arrondissement. Sa situation géologique de surface la rend très vulnérable aux pollutions diffuses. L'Etat et l'agence de l'eau Artois Picardie l'ont identifié comme une zone d'enjeux en eau potable prioritaire via, entre autre, le dispositif national des « captages grenelle¹⁶⁹».

La nappe de calcaire carbonifère, située dans la vallée de la Lys, est plus profonde et de très bonne qualité, mais son niveau de réalimentation est faible suite à une surexploitation de cette ressource dans le passé. Pour rééquilibrer son niveau, la nappe, côté français, a été classée en zone de répartition des eaux (ZRE). La concertation franco-belge doit se poursuivre sur ce point.

¹⁶⁹ Les captages prioritaires Grenelle sont les sites identifiés par l'Etat comme les plus menacés par les pollutions diffuses, notamment les nitrates et les produits phytosanitaires – dispositif 2009.

Les 16% restant sont fournis par la Lys, à partir de l'usine de traitement d'Aire sur la Lys dans le Pas-de-Calais.

Ces ressources en eau sont menacées car la métropole lilloise supporte un lourd héritage industriel et d'urbanisation. Ce dernier génère l'accumulation de métaux lourds dans le fond des canaux qui menace la nappe de craie; alors que la pollution de l'air et du sol, artificialisé, contamine les eaux pluviales.

Aujourd'hui, l'urbanisation dense rend difficile la protection des champs captants et la gestion des eaux pluviales. De plus, l'ancienneté de l'habitat et des réseaux d'assainissement provoque des pertes, aggravées par l'insuffisance de la collecte et du traitement des eaux usées (usine des Ansereuilles à Wavrin, etc.).

Dans ce sens, la communauté de communes du Pays de Pévèle a mis en place un comité de pilotage du Haut bassin de la Marque pour réaliser des travaux d'aménagements hydrauliques.

Par ailleurs, les champs captants du Sud de Lille représentent 40 % de l'approvisionnement en eau potable de Lille Métropole. Mais cette ressource est fragile compte tenu du contexte géologique sur ce secteur. Des procédures réglementaires ont été arrêtées en 2007 : un Projet d'Intérêt Général et une Déclaration d'Utilité Publique instaurant les périmètres de protection des forages du sud de Lille.

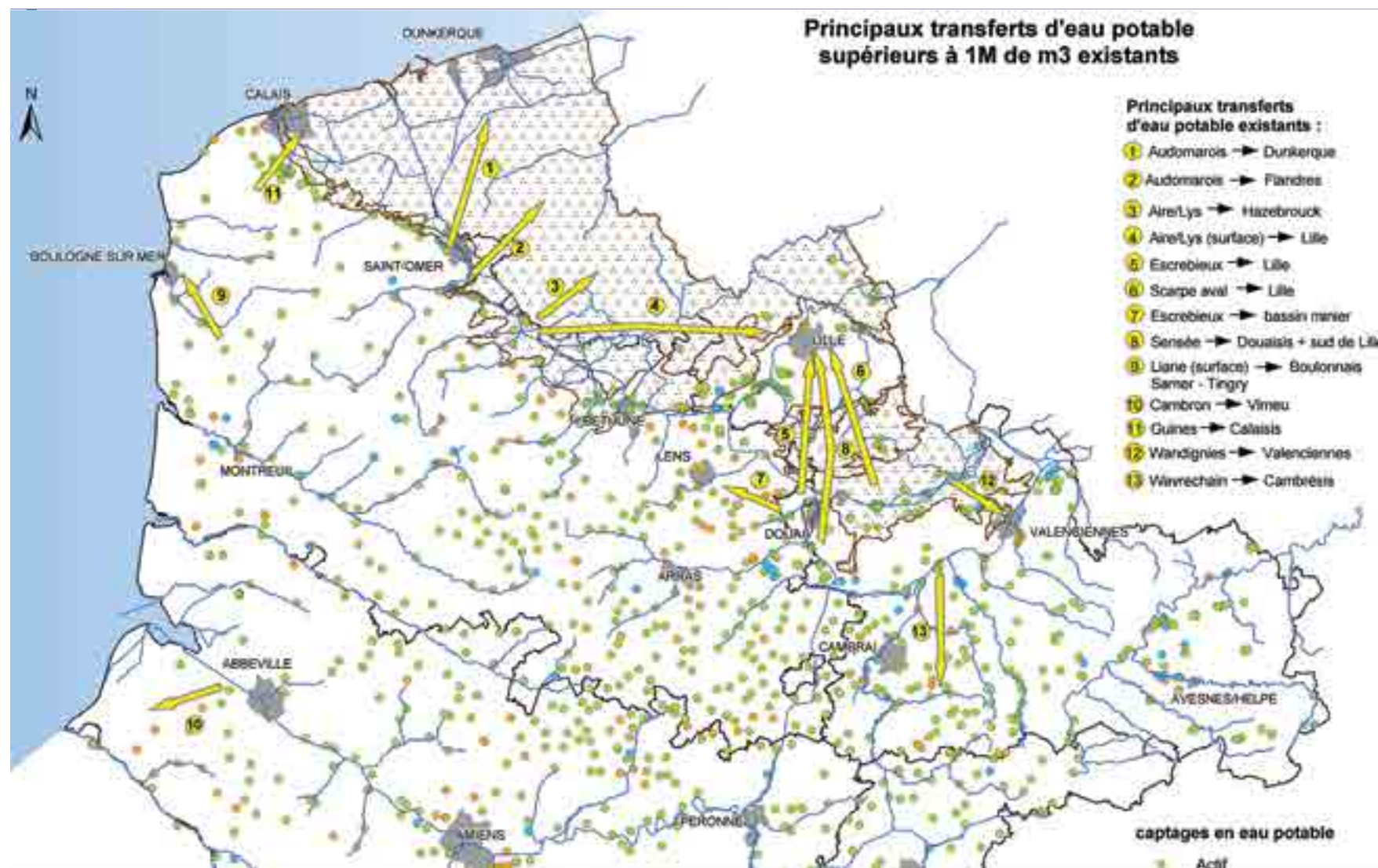
Le champ captant de Lille Sud (captages d'EMMERIN) pour lequel LMCU s'est engagé dans une démarche ORQUE (opération de reconquête de la qualité de l'eau) avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a été retenu comme prioritaire pour faire l'objet d'une protection renforcée au titre de l'article L211-3 du code l'environnement¹⁷⁰.

Enfin, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (SDAGE) Artois Picardie approuvé en 2009, précise qu'aucun cours d'eau de la métropole ne pourra atteindre les objectifs de qualité physico-chimique des eaux avant 2027¹⁷¹.

¹⁷⁰ <http://www.nord.equipement-agriculture.gouv.fr/captages-d-eau-potable-a1682.html>

¹⁷¹ Objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne des eaux

Figure 57 : Des ressources en eau potable faibles



Le schéma directeur d'alimentation en eau de Lille Métropole, datant de 2007, met en évidence, lui, un déficit de stockage en eau sur le territoire et la difficulté d'assurer une couverture correcte en eau à horizon 2015-2025. Il prévoit pour les années à venir d'assurer la protection et la restauration des ressources fragiles, de réduire la consommation et les pertes d'eau dans le réseau, d'optimiser l'utilisation de l'eau industrielle et de trouver des ressources hors du territoire.

Trois Schémas d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) œuvrent déjà pour améliorer la gestion de la ressource en eau et atteindre le bon état écologique des cours d'eau dans l'arrondissement.

Le SAGE de La Lys, approuvé en 2010, concerne 19 communes à l'est de l'arrondissement. SYMSAGEL est la structure porteuse du SAGE. Ses objectifs sont : la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines, la disponibilité de la ressource en eau, la préservation et restauration des milieux aquatiques, la gestion des risques naturels.

Le SAGE de la Scarpe Aval, approuvé en 2009, concerne 19 communes de la Pévèle. Il est porté par le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. Ses objectifs sont : gérer la ressource en eau disponible et assurer l'alimentation en eau potable, reconquérir la qualité de l'eau, globalement dégradé, protéger et restaurer les milieux aquatiques naturels et les zones humides, prévenir les inondations, ce qui passe nécessairement par une solidarité entre les collectivités riveraines (amont-aval) et une gestion globale des écoulements.

Le SAGE de la Scarpe Aval, approuvé en 2009, concerne 19 communes de la Pévèle. Le SAGE Marque-Deûle couvrira 105 communes de l'arrondissement de Lille. Débuté en 2007, il n'a pas encore été approuvé. Ses objectifs seront : la gestion de la ressource, la reconquête et la mise en valeur des milieux naturels, la prévention des risques naturels et la prise en compte des contraintes historiques, le développement durable des usages de l'eau.

► Des nuisances et des risques naturels et technologiques faisant peser une menace sur les espaces habités

La pollution des sols, liée au passé industriel de l'arrondissement requiert une attention particulière en matière de sensibilité des eaux souterraines et la présence des friches industrielles dans l'aménagement urbain. Un inventaire réalisé en 2002 par la DRIRE Nord-Pas de Calais dénombre 5 100 anciens sites industriels et activités de service présents sur 112 communes de l'arrondissement¹⁷².

De plus, le Ministère du Développement Durable identifie, à travers sa base de données nationale (BASOL), 193 sites pollués sur l'arrondissement de Lille. Les secteurs les plus touchés sont les centres et périphéries de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Lille Métropole a conscience des enjeux de requalification des friches industrielles. En 2009, elle a créé une mission « friches industrielles et pollutions historiques » qui révèle le retard de la métropole en matière de traitement des friches et l'impact fort de l'industrialisation aux XIX et XX siècles sur l'état des sous-sols métropolitains¹⁷³.

L'arrondissement de Lille recense 360 ICPE soumis à autorisation dont 3 établissements SEVESO seuil haut, 9 établissements SEVESO seuil bas, 5 silos (capacité > 15 000 m³) et 5 ICPE avec réfrigération à l'ammoniac.

Le risque industriel est donc présent, mais faible et maîtrisé. Deux Plans de Prévention des Risques Technologiques régissent les sites SEVESO de « Capelle Pigment » à Halluin et de « Titanobel » à Ostricourt. Un autre PPRT est en cours de prescription pour le « PC Loos » à Loos, actuellement régi par un PIG.

Enfin, dans le cadre du projet européen APPORT, les communes du territoire de la Lys et celles s'étalant de Tourcoing et Mouchin sont couvertes par le Programme INTERREG IV concernant les risques technologiques transfrontaliers.

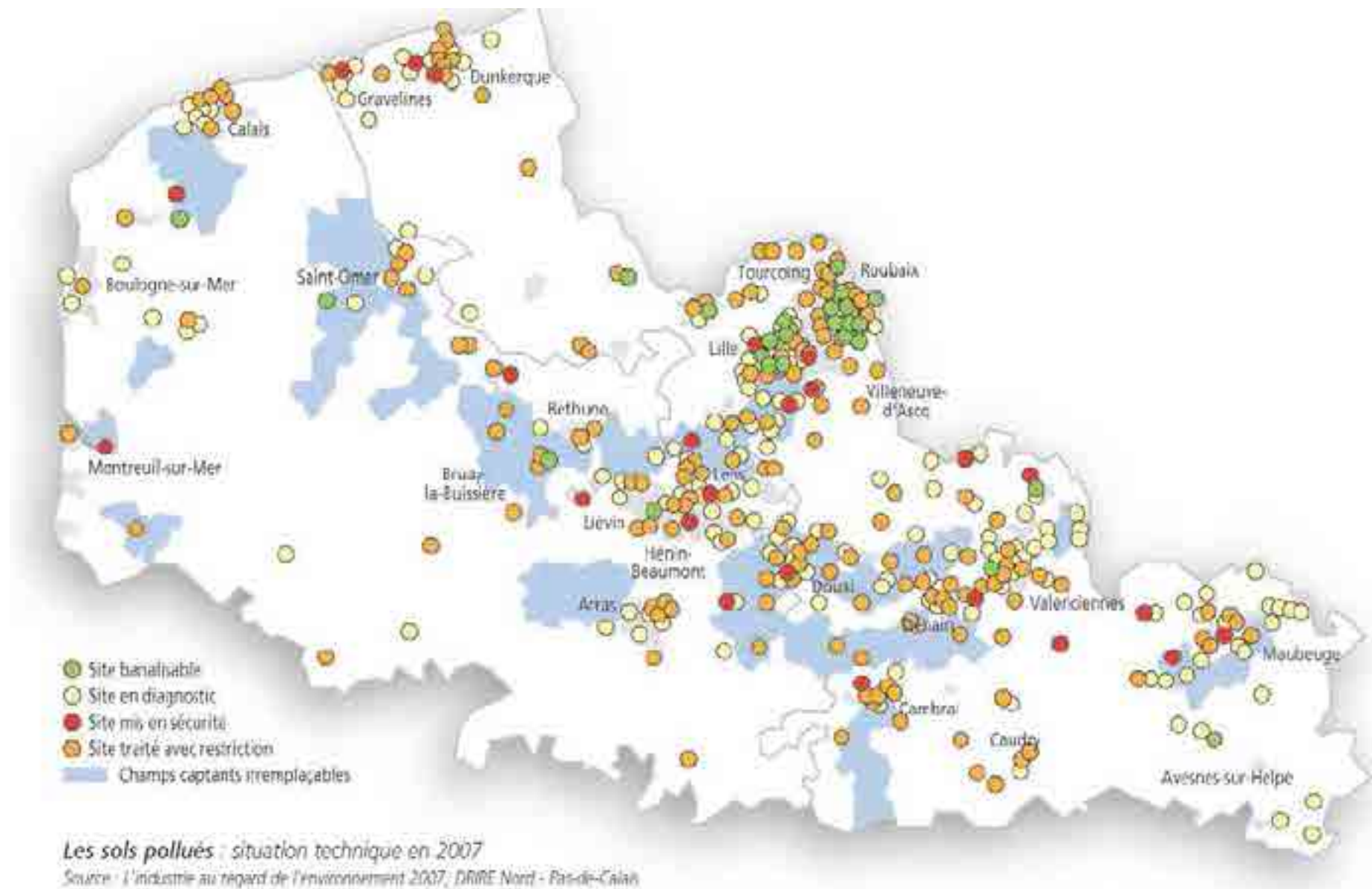
Par ailleurs, le taux de valorisation des déchets municipaux est de 29,5% en moyenne dans l'arrondissement, soit un taux inférieur à la moyenne régionale de 32%¹⁷⁴.

¹⁷² Base de données BASIAS, 2002.

¹⁷³ Rapport des friches industrielles et pollutions historiques, LMCU, juin 2010.

¹⁷⁴ Données OVaM – 2004.

Figure 58 : 193 sites pollués dans l'arrondissement de Lille



Enfin, l'arrondissement de Lille est une zone sensible au ruissellement, au débordement de cours d'eau et aux remontées de nappe. L'aléa d'inondation menace donc fortement les territoires habités. Il concerne 84% des communes de l'arrondissement¹⁷⁵. Progressivement, les politiques d'aménagement intègrent ce risque et sa gestion dans les plans locaux d'aménagement.

Deux Plans de Prévention des Risques d'Inondation ont été approuvés : les PPRI de Lys Aval et Wahagnies-Ostricourt. Un PPRI est à l'étude pour la Marque.

Conjointement, Lille Métropole travaille sur son réseau et à la création de bassins de rétention d'eau. La Communauté de Communes du pays de Pévèle réalise avec le comité de pilotage du haut bassin de la Marque, une étude de faisabilité en vue d'aménagements hydrauliques.

Les risques de mouvements de terrains, eux, sont localisés. Ils sont liés à l'exploitation du sous-sol (carrières souterraines et puits de mines). Ils concernent 54% des communes de l'arrondissement¹⁷⁶.

Les anciennes carrières souterraines concernent les communes de Lille, Lomme, Hellemes, Villeneuve d'Ascq, Lezennes, Ronchin, Fâche Thumesnil, Loos, Wattignies, Templemars et Seclin. Ces communes sont soit couvertes par un PER¹⁷⁷ Catiche, soit par un PER Catiche valant Plan de Prévention des Risques. Cinq communes font l'objet d'une surveillance des puits et d'une étude sur les aléas minier (Ostricourt, Wahagnies, Beauvin, Provin et Annœullin) et 45 communes sont concernées par le Risque retrait-gonflement des argiles, dont 11 faisant l'objet d'un PPR sécheresse depuis 2001.

¹⁷⁵ Source : DDRM 2004

¹⁷⁶ Source : GASPAR, 2007.

¹⁷⁷ PER : Plan d'Exposition des Risques

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le territoire du contrat de l'arrondissement de Lille	4	Figure 19 : Un territoire bien pourvu en structures d'accueil pour les personnes âgées	26
Figure 2 : L'aire métropolitaine de Lille	6	Figure 20 : Un territoire de Roubaix-Tourcoing faiblement doté en établissements et services pour les enfants handicapés	27
Figure 3 : Une population inégalement répartie sur le territoire et des pôles structurants qui se dépeuplent	8	Figure 21 : Un territoire très faiblement doté en structures d'hébergement pour adultes handicapés	27
Figure 4 : Une évolution de la population stable	9	Figure 22 : Un partenariat dense et mobilisé auprès des populations les plus vulnérables	28
Figure 5 : Une population jeune et un modèle familial en évolution	10	Figure 23 : Des associations créatrices d'emploi	30
Figure 6 : Une part importante de familles monoparentales	10	Figure 24 : Une part importante de travailleurs transfrontaliers	31
Figure 7 : Des écarts de revenus infracommunaux légèrement supérieurs à ceux du Département	11	Figure 25 : Un niveau d'emploi salarié inférieur aux autres métropoles de France	32
Figure 8 : Des migrations résidentielles qui participent à la spécialisation sociale des territoires	12	Figure 26 : Un tissu économique diversifié proche des autres métropoles de France	32
Figure 9 : Des migrations résidentielles s'étalant de la ville-centre vers des périphéries plus ou moins proches	13	Figure 27 : Profil des emplois salariés par secteur d'activité en 2007	33
Figure 10 : Des disparités sociales croissantes à l'échelle des quartiers	14	Figure 28 : Une métropole inscrite dans les flux d'échanges nord-européens	34
Figure 11 : Vers un allongement du temps d'études, malgré la persistance d'un nombre élevé de sans diplôme	15	Figure 29 : Des surfaces logistiques importantes	35
Figure 12 : Une part des allocataires du RSA importante dans les pôles urbains	16	Figure 30 : Un nombre important de sites économiques	37
Figure 13 : Les catégories socio-professionnelles n'évoluent pas aussi rapidement que l'économie métropolitaine	17	Figure 31 : L'imprimerie et la publicité, deux leviers de développement inscrits dans la filière compétitives des Industries Culturelles et Créatives (+ rajouter un « s » à « inscrit » dans le document).	38
Figure 14 : Le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter	17	Figure 32 : 15 millions de chiffre d'affaire estimé pour la filière équine	40
Figure 15 : Des difficultés d'accès aux soins sur les territoires les plus précarisés	18	Figure 33 : Une économie présente qui se redéveloppe	40
Figure 16 : Des structures et des modes de garde « petite enfance » diversifiés et concentrés en milieu urbain	20	Figure 34 : L'ESS, une filière métropolitaine dynamique qui souhaite proposer une alternative aux évolutions économiques et financières non maîtrisées	42
Figure 17 : Des collèges nombreux	22	Figure 35 : Des TPE/PME génératrices d'emplois, mais des entreprises de taille intermédiaire peu nombreuses	42
Figure 18 : Un territoire urbain bien couvert par les dispositifs de prévention.	24		

LISTE DES FIGURES

Figure 36 : Un tertiaire supérieur en développement	44	Figure 58 : 193 sites pollués dans l'arrondissement de Lille	82
Figure 37 : Une offre de lecture publique à structurer et à rééquilibrer sur le territoire	46	Figure 59 : Un territoire soumis aux risques d'inondation	83
Figure 38 : Une qualité patrimoniale et urbaine reconnue et préservée	49		
Figure 39 : Une offre diversifiée d'équipements sportifs	50		
Figure 40 : Un manque de services hôteliers de qualité supérieure	53		
Figure 41 : Une offre en logements sociaux concentrée en milieu urbain	56		
Figure 42 : Taux d'effort moyen des ménages logés dans le parc locatif privé régional (+ enlever le « s » à « moyen » dans le document).	58		
Figure 43 : Une forte inflation immobilière	59		
Figure 44 : De nombreux outils pour lutter contre l'habitat indigne	60		
Figure 45 : Les modes d'occupation des logements des ménages sous le seuil de pauvreté en 2009	62		
Figure 46 : Des espaces verts naturels et récréatifs peu accessibles et peu nombreux	64		
Figure 47 : De nombreuses entités paysagères	65		
Figure 48 : La métropole la plus agricole de France	66		
Figure 49 : Des espaces de nature dispersés	68		
Figure 50 : Des boucles de randonnée qui demandent à être maillées	70		
Figure 51 : Un étalement urbain récent et soutenu	72		
Figure 52 : Un trafic routier très important	74		
Figure 53 : Les déplacements automobiles demeurent prépondérants	75		
Figure 54 : Les principales infrastructures de l'arrondissement de Lille	76		
Figure 55 : Carte du réseau Arc en Ciel sur l'arrondissement de Lille	77		
Figure 56 : Des projets de transports collectifs pour de nouveaux objectifs de mobilité	78		
Figure 57 : Des ressources en eau potable faibles	80		